RAPPORT ANNUEL

2018-2019



VAS-Y !

Pour passer du projet à la réalité partout dans le monde

lojiq.org
info@lojiq.org
1 800 465-4255

Québec

200, chemin Sainte-Foy, bur. 1.20
Québec (Québec) G1R 1T3
418 644-2750

Montréal

934, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2L 2E9
514 873-4255

Les Offices jeunesse internationaux du Québec

Office franco-québécois pour la jeunesse
Office Québec-Monde pour la jeunesse

Septembre 2019

Madame Nadine Girault
Ministre des Relations internationales et de la Francophonie

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter la septième édition du rapport annuel d'activités de LOJIQ – Les Offices jeunesse internationaux du Québec, qui regroupe l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ), pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2019.

Vous trouverez dans ce rapport, métamorphosé dans l'image, le ton et le style, les bilans des diverses activités et interventions qui ont été menées au cours de cette année ainsi que les rapports des auditeurs indépendants du Vérificateur général du Québec pour l'OQMJ et de KPMG pour l'OFQJ, sur les états financiers.

Pour la première année, notre rapport annuel se consacre uniquement à deux Offices : l'OFQJ et l'OQMJ. En effet, l'adoption de la Loi 139 est venue concrétiser, à compter du 1er avril 2018, la fusion de l'Office Québec Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse (OQWBJ), l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ) et l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ). Elle fut également une opportunité de renouvellement pour LOJIQ en permettant la réalisation d'une plus grande variété de projets et une mobilité sur de nouveaux territoires, en l'occurrence le Québec et les provinces canadiennes, en plus de nos destinations traditionnelles à l'international.

Ce rapport présente et illustre des projets réalisés avec succès dans le cadre des cinq programmes de mobilité administrés par LOJIQ : Entrepreneuriat ; Développement de carrière ; Mobilité étudiante ; Engagement citoyen ; Insertion socioprofessionnelle. Il révèle LOJIQ comme étant un organisme accessible, innovant, à l'écoute et inclusif. Il se veut un hommage à l'engagement de la jeunesse québécoise pour la construction d'une société à l'esprit créatif ouverte sur le monde.

Je vous souhaite bonne lecture et vous prie d'agréer, Madame la Ministre, mes sincères remerciements pour votre support constant ainsi que l'expression de mes salutations distinguées.

Michel Robitaille
Président-directeur général de LOJIQ | OQMJ
Secrétaire général de l'OFQJ

Québec
200, chemin Sainte-Foy, bur. 1.20
Québec (Québec) G1R 1T3
418 644-2750

Montréal
934, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2L 2E9
514 873-4255

lojiq.org
info@lojiq.org
1 800 465-4255

Office franco-québécois pour la jeunesse

Fondation LOJIQ

MOT DU PDG



C'est avec fierté que je vous présente le rapport annuel de LOJIQ pour l'année 2018-2019. Cette nouvelle version, dynamisée, se veut le reflet des activités des Offices. Le renouvellement de notre identité visuelle, présenté dans ce rapport, se traduit par une charte graphique colorée et vivante empreinte d'énergie et de mouvement. Par souci d'authenticité, tous les visuels mettent en valeur de réels participants ayant effectué des projets de mobilité avec le soutien de LOJIQ.

Effectifs
Pour une quatrième année consécutive, nous nous réjouissons d'une progression du nombre de jeunes soutenus et accompagnés dans le cadre de nos programmes. Avec 5 216 participants, nous connaissons une augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente. Les projets ont été réalisés dans 101 pays, un record ! Parmi ces pays est inclus pour la première fois le Canada, suite à l'adoption de la Loi 139 qui a permis l'élargissement du mandat de LOJIQ pour la mobilité intra Québec et dans les provinces canadiennes. D'autre part, 3 348 jeunes ont été accueillis au Québec grâce aux actions et aux relations bilatérales de partenaires clés, dont majoritairement l'OFQJ France et le Bureau International Jeunesse (Wallonie-Bruxelles).

Faits saillants
L'événement significatif de l'année 2018 fut le 50e anniversaire de l'Office franco-québécois pour la jeunesse. À compter du 9 février 2018, date anniversaire de la création de l'Office, les célébrations se sont succédé tout au long de l'année. L'apogée fut le gala-bénéfice de l'excellence et de l'amitié franco-québécoises, le 7 octobre 2018. Près de 500 convives se sont retrouvés au Centre des congrès de Québec sous la Présidence d'honneur de Dany Laferrière, l'un des plus illustres membres de la grande famille de l'OFQJ, et honorés de la participation de Robert Charlebois et de plusieurs artistes de la famille OFQJ. Cet événement, qui a aussi rendu hommage à des jeunes qui se sont distingués lors de leurs projets de mobilité, a constitué une occasion unique de réaffirmer les liens indéfectibles qui unissent la France et le Québec.

D'autres moments forts de l'année ont mis de l'avant l'entrepreneuriat en Francophonie. Tout d'abord, dans les suites de la *Grande rencontre des jeunes entrepreneurs du monde francophone* qui a eu lieu à Montréal en avril 2017, le Bureau International Jeunesse (BIJ), en lien avec LOJIQ, l'OFQJ et l'OIF, a organisé, du 23 au 27 septembre 2018 à Louvain-la-Neuve, une 2e édition de la Grande Rencontre sous l'appellation les *Journées des Jeunes Entrepreneurs Francophones* (JJEF).

En octobre, le premier ministre du Québec, M. François Legault, a profité du XVII[e] Sommet de la Francophonie, à Erevan en Arménie, pour annoncer la création de l'Initiative québécoise en matière de créativité entrepreneuriale jeunesse en Francophonie dont LOJIQ est chargé de la mise en œuvre. Cette nouvelle initiative vient propulser l'entrepreneuriat comme nouvelle priorité de LOJIQ.

Aussi, à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie, LOJIQ a organisé un événement jeunesse en collaboration avec le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes et le Centre de la Francophonie des Amériques. Plusieurs jeunes entrepreneurs ont livré des témoignages sur la thématique *Le français, une langue d'affaires !*

En engagement citoyen, le lancement du nouveau programme Québec Volontaire est venu concrétiser un projet qui nous tenait à cœur depuis longtemps. Soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) et la Fondation LOJIQ, il sera mis en œuvre en étroite collaboration avec le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ). Quelque 200 invités ont répondu présents au lancement qui avait pour objectifs de présenter les modalités du programme, de susciter l'échange et d'interpeller sur le volontariat.

Dans un contexte de mondialisation, les acquis et les retombées d'une mobilité ne font plus de doute. Ils représentent des atouts essentiels qui permettent de se distinguer, de se démarquer, de s'illustrer. Aussi, l'expertise de LOJIQ a une nouvelle fois été sollicitée pour poursuivre la mise en place du projet européen AKI sur la valorisation des compétences non formelles acquises par les jeunes dans un projet de mobilité internationale. Une version numérique de l'outil AKI a été développée, à l'initiative de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), avec le soutien de l'OFQJ, de LOJIQ et de l'Institut Supérieur de Formation Permanente (INSUP), du Bureau International Jeunesse (BIJ) et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Grâce à AKI, chacun des participants à nos programmes pourra mettre en lumière ses expériences et trouver les mots pour bien présenter les compétences transversales acquises dans le cadre de son projet de mobilité.

Saine gouvernance et accessibilité à tous

La saine gouvernance de LOJIQ et ses valeurs garantissent que ses programmes demeurent accessibles au plus grand nombre, quel que soit l'origine ou le milieu social. Ses programmes répondent aux attentes des jeunes dans les domaines prioritaires que sont la citoyenneté, l'insertion sociale et professionnelle, la formation, l'emploi, la culture, l'entrepreneuriat, le numérique et le développement durable.

En parcourant ce rapport, vous serez à même de constater la variété et la pertinence des programmes et initiatives de LOJIQ, qui s'avèrent des leviers indispensables pour la formation et le développement personnel et professionnel des jeunes qui sont déjà très actifs et dont notre avenir dépend.

En terminant, je tiens à remercier chaleureusement les femmes et les hommes qui forment la dynamique équipe de LOJIQ. Mes collègues font preuve, chaque jour, d'un dévouement exemplaire et d'un dynamisme reconnu au service de la jeunesse. Merci également à nos deux principaux bailleurs de fonds, le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) et le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) ainsi qu'à la Fondation LOJIQ dont l'apport est de plus en plus significatif.



Michel Robitaille
Président-directeur général de LOJIQ | OQMJ
Secrétaire général de l'OFQJ

TABLE DES MATIÈRES

1 LOJIQ AU SERVICE DES JEUNES ET DE LA SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN p 07

- Un centre d'expertise réputé
- Historique
- Mission
- Vision
- La réponse à une demande croissante
- Valeurs
- Portrait de l'équipe LOJIQ
- Organigramme LOJIQ

2 L'OFFRE LOJIQ p 15

- 5 ambitieux programmes et 2 initiatives
- Traitement des projets déposés par les participants
- Traitement des candidatures pour les projets initiés par LOJIQ et ses partenaires

3 LOJIQ EN CHIFFRES : DES STATISTIQUES CLÉS p 37

- Destinations des participants
- Accueils au Québec de participants issus de la Francophonie
- Profil des participants et des projets
- Synthèse des effectifs

4 DES RÉSULTATS TANGIBLES GRÂCE À DES PARTENAIRES MAJEURS p 49

- Partenariats au Québec
- Partenariats bilatéraux
- Partenariats à l'international
- Fondation LOJIQ

5 ACTIVITÉS PHARES ET FAITS SAILLANTS p 59

- 50e OFQJ et Prix OFQJ
- Premières rencontres franco-québécoises : Regards croisés sur les politiques de jeunesse
- Des actions pour l'entrepreneuriat en Francophonie
- Sommet de la Francophonie
- Suivi postmobilité des jeunes adultes soutenus par LOJIQ
- L'outil AKI pour évaluer les aquis

6 FONDATION LOJIQ p 71

- Pour une jeunesse engagée dans sa réussite
- Ensemble ouvrons-leur le monde
- Adhésion des membres
- Gala-bénéfice du 50e anniversaire de l'OFQJ
- 1re édition du loto voyage
- Sollicitation des anciens
- Air Canada transporteur officiel

7 COMMUNICATIONS p 79

- Les grandes orientations
- Les actions phares
- Tournée des régions et des provinces
- Retombées médias
- Rayonnement dans les réseaux sociaux
- Des nouvelles à l'échelle des jeunes
- Technologie de l'information
- Soutien à la Fondation LOJIQ
- Les retombées d'une expérience de mobilité
- Gestion des situations d'urgence
- Ce qu'ils en ont dit !

8 GOUVERNANCE p 103

- Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)
- Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ)

9 ÉTATS FINANCIERS p 109

- États financiers OFQJ
- États financiers OQMJ

10 ANNEXES p 149

- Plan d'action de développement durable
- Gestion et contrôle des effectifs
- Bilan de la diffusion de l'information et de la protection des renseignements personnels
- Emploi et qualité de la langue française

Lorsque vous apercevez cet icône, rendez-vous page 173 pour consulter nos contenus interactifs



Sébastien Cossette-Masse

1 LOJIQ AU SERVICE DES JEUNES ET DE LA SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

- Un centre d'expertise réputé - ***p 8***
- Historique - ***p 9***
- Mission - ***p 10***
- Vision - ***p 10***
- La réponse à une demande croissante - ***p 10***
- Valeurs - ***p 11***
- Portrait de l'équipe LOJIQ - ***p 11***
- Organigramme LOJIQ - ***p 12***

1 LOJIQ AU SERVICE DES JEUNES ET DE LA SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

UN CENTRE D'EXPERTISE RÉPUTÉ

LOJIQ est un organisme de mobilité qui permet à la jeunesse de passer du projet à la réalité et d'acquérir une expérience et une expertise bonifiant son parcours. Il offre en outre aux 18-35 ans l'opportunité de faire rayonner leur savoir-être et leur savoir-faire hors Québec.

Au carrefour entre l'ingénierie et la gestion de projets, l'accompagnement-conseil et le mentorat, LOJIQ porte une attention particulière à la pertinence de ses actions et au développement de projets novateurs. LOJIQ croit en sa jeunesse et s'évertue à lui donner des ailes. Il s'avère souvent être, pour le jeune adulte, cette « première chance » tant espérée.

LOJIQ est aujourd'hui le regroupement de deux Offices :

- **Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)**
- **Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ)**

Office Québec-Amériques pour la jeunesse

Création de l'OQAJ

AMÉRIQUES

2000 à 2017

Fondation LOJIQ

Création de la Fondation LOJIQ

2007 à aujourd'hui

51 ans d'expertise

HISTORIQUE

Office Franco-Québécois pour la Jeunesse

Création de l'OFQJ

FRANCE

1968 à aujourd'hui

OFFICE QUÉBEC WALLONIE BRUXELLES POUR LA JEUNESSE

Création de l'OQWBJ

WALLONIE - BRUXELLES

1984 à 2017

Office Québec-Monde pour la jeunesse

Création de l'OQMJ et du regroupement LOJIQ

AFRIQUE, ASIE, EUROPE, OCÉANIE

2009 à aujourd'hui

LOJIQ

Office Québec-Monde pour la jeunesse

Office Franco-Québécois pour la Jeunesse

Adoption de la Loi 139

Fusion de l'OQMJ, de l'OQAJ et de l'OQWBJ

QUÉBEC, CANADA, INTERNATIONAL

2017 à aujourd'hui

2019

MISSION

La mission de LOJIQ est d'accompagner, de manière efficace, flexible et équitable, les jeunes adultes du Québec âgés entre 18 et 35 ans désirant enrichir leur parcours professionnel ou personnel d'une expérience de mobilité formatrice et de les soutenir pour qu'ils révèlent et développent leur potentiel.

Grâce à une vaste expertise interne et à un réseau de partenaires régionaux, nationaux et internationaux, tant publics que privés, LOJIQ propose aux jeunes adultes québécois un appui pour la réalisation d'expériences qualifiantes au Québec, au Canada, en France, en Communauté française de Belgique et ailleurs à l'international.

LOJIQ contribue également à accueillir de jeunes adultes provenant de l'extérieur du Québec, notamment en soutenant plusieurs projets ou participants issus des territoires des États et gouvernements membres de la Francophonie.

Pour les 18 - 35 ans

VISION

Être reconnu comme un opérateur en mobilité jeunesse crédible et d'excellence.

LOJIQ est ouvert sur le monde et sur l'interculturel, et permet aux jeunes d'acquérir une expérience de formation et de perfectionnement favorisant l'employabilité et le développement personnel et professionnel.

Présent auprès de réseaux de partenaires régionaux, nationaux et internationaux, LOJIQ joue pleinement son rôle de leader quant à la veille, l'expérimentation et la réflexion sur la mobilité, internationale ou locale, de la jeunesse.

Reconnu pour son apport à la société, LOJIQ positionne les jeunes adultes au cœur de la mise en œuvre des politiques, des stratégies et de l'action internationale du Québec.

LA RÉPONSE À UNE DEMANDE CROISSANTE

LOJIQ répond à un réel besoin des jeunes Québécois et de la société moderne. La croissance de la demande en est un exemple éloquent.

« Dans un contexte de mondialisation, les acquis et les retombées d'une mobilité ne font plus de doute. Ils représentent des atouts essentiels qui permettent de se distinguer, de se démarquer, de s'illustrer. »

Les jeunes adultes peuvent ainsi évoluer profitablement et devenir des acteurs majeurs du développement sociétal.

VALEURS

- L'accessibilité
- La réciprocité
- La flexibilité
- L'expertise
- L'équité
- L'efficacité
- L'innovation
- L'écoute
- L'inclusion

Les fondements de l'action de LOJIQ

LOJIQ est un organisme gouvernemental qui permet de mettre de l'avant certaines des valeurs prioritaires de l'État, soit **la jeunesse** et **la mobilité régionale, nationale et internationale**.

L'approche de LOJIQ se distingue par la proximité avec les jeunes et leur accompagnement avant, pendant et après leur mobilité. Au cœur de leur cheminement, les jeunes apprivoisent l'interculturel et acquièrent de nouvelles compétences tout en développant une meilleure compréhension des rapports socioéconomiques à l'échelle internationale.

Les jeunes doivent faire preuve d'adaptabilité et être capables de questionnements sur leurs valeurs et leurs préjugés. Grâce à LOJIQ, ils deviendront de meilleurs citoyens, capables d'intervenir et de s'intégrer dans un environnement social, culturel et de travail diversifié et en constante mutation. Ils seront mobilisés et inscriront leur démarche dans les grands courants mondiaux.

Les effets de leurs projets rejailliront sur le Québec, mais également sur les communautés qui les accueillent.

PORTRAIT DE L'ÉQUIPE LOJIQ

42
personnes au service de la jeunesse

40 %
moins de 35 ans

11
nationalités différentes

10
langues parlées

Rapport hommes / femmes

33 %

67 %

ORGANIGRAMME LOJIQ

au 31 mars 2019

MINISTRE DES RALATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE
Nadine Girault

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Office Québec-Monde pour la jeunesse

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Office Franco-Québécois pour la jeunesse

ATTACHÉE D'ADMINISTRATION
Thien-Huong Vu-Do

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
Michel Robitaille

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT RESPONSABLE DES PROGRAMMES
Stéphane Carrier

DIRECTRICE PARTENARIATS ET DÉVELOPPEMENT
Geneviève Lambert

PROGRAMMES

CHARGÉ.E DE PROJETS

TECHNICIENNE AUX PROGRAMMES
Claudia Grandmont

ADJOINTE AUX PROGRAMMES
Véronique Raymond

DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE	*ENTREPRENEURIAT*	*MOBILITÉ ÉTUDIANTE*	*INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE*	*ENGAGEMENT CITOYEN*
COORDONNATRICE *Monique Dairon-Vallières*	COORDONNATRICE *Gaëlle Généreux*	COORDONNATRICE *Geneviève Fradette*	COORDONNATEUR *Thierry Tulasne*	
CHARGÉ DE PROJETS *Fetra Andri (remplacement M-N Fortin)*	CHARGÉ DE PROJETS *Rodolphe Dumas*	TECHNICIENNE AUX PROGRAMMES *Anne-Sophie Audet*	CHARGÉE DE PROJETS *Eve Line Lafond*	
CHARGÉE DE PROJETS *Stéphanie Faucher*	CHARGÉE DE PROJETS *Sophia Jasmin*	TECHNICIEN AUX PROGRAMMES *Martin Delgado*		CHARGÉE DE PROJETS *Julie Larocque*
CHARGÉ DE PROJETS *Justin Maheu*	CHARGÉ.E DE PROJETS	TECHNICIENNE AUX PROGRAMMES *Catherine Paradis*		CHARGÉ DE PROJETS *Charles Saliba-Couture*
ADJOINTE AUX PROGRAMMES *Karianne Hébert (remplacement Fetra Andri)*	ADJOINTE AUX PROGRAMMES *Salimata Touré*		ADJOINTE AUX PROGRAMMES *Sabrina Giroux (remplacement Hilda Sanchez)*	
ADJOINTE AUX PROGRAMMES *Linda Rouillier*				



CONSEIL D'ADMINISTRATION
Fondation LOJIQ

ATTACHÉE D'ADMINISTRATION
RESPONSABLE RH ET SERVICES INTERNES
Caroline Côté

DIRECTRICE DES COMMUNICATIONS ET DE L'INFORMATION
Marie-Eve Grisé-Blais

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION
Luis Huertas

DIRECTEUR ADJOINT AUX FINANCES
CONTRÔLEUR DES FINANCES
Pierre Caron

DIRECTEUR STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT PHILANTHROPIQUE
Steven-Paul Pioro

COMMUNICATIONS

- COORDONNATRICE DES COMMUNICATIONS CHARGÉE DU MARKETING DE CONTENU — *Christel Canard-Volland*
- CHARGÉ DES COMMUNICATIONS ET DE LA GESTION DOCUMENTAIRE — *Michel Lagacé*
- CHARGÉ DES COMMUNICATIONS - INFORMATION ET RELATIONS PUBLIQUES — *Jonathan Leibel*
- CONCEPTRICE GRAPHIQUE — *Laurie Averty (temporaire)*
- PRÉPOSÉ.E AUX RENSEIGNEMENTS

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- RESPONSABLE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION — *Oanh Doan*
- ANALYSTE-PROGRAMMEUSE — *Kods Souidi*
- TECHNICIEN INFORMATIQUE — *Jean Patrice Lamoureux*

- CHARGÉE DES OPÉRATIONS COMPTABLES — *Louise Turbide*
- TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION — *Monica Arijon*
- TECHNICIEN EN ADMINISTRATION — *Guillaume Bellemare*
- TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION — *Chantale Robitaille*

- AGENTE AU DÉVELOPPEMENT PHILANTHROPIQUE — *Caroline Bénard (temporaire)*
- AGENT DE SOLLICITATION — *Benjamin Neveu (temporaire)*



Soraya Elbekkali

2 L'OFFRE LOJIQ

- 5 ambitieux programmes et 2 initiative - ***p 16***
- Traitement des projets déposés par les participants - ***p 18***
- Traitement des candidatures pour les projets initiés par LOJIQ et ses partenaires - ***p 28***

2 L'OFFRE LOJIQ

5 AMBITIEUX PROGRAMMES ET 2 INITIATIVES

Pour les 18 - 35 ans

Les programmes offerts par LOJIQ sont ouverts à tous les jeunes âgés entre 18 et 35 ans : entrepreneurs ; travailleurs salariés ; travailleurs autonomes ; artistes ; étudiants ; chercheurs ; professionnels ; créateurs ; demandeurs d'emploi ; jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation ; jeunes à risque de décrochage scolaire et raccrocheurs ; jeunes socialement engagés. Peu importe leur profil, les jeunes femmes et hommes québécois y trouvent leur compte.

À ces cinq programmes s'ajoutent deux initiatives spécifiques liées à la lutte aux changements climatiques ainsi qu'aux cultures et langues autochtones. Leurs champs d'applications peuvent se concrétiser dans plusieurs programmes.

Les jeunes adultes ont la possibilité de déposer un projet individuel ou de groupe ou encore de poser leur candidature pour un projet organisé par LOJIQ et ses partenaires.



MOBILITÉ ÉTUDIANTE

Volets

- Session d'études
- Stages et projets étudiants
- Persévérance scolaire

Initiative transversale

- Initiative de lutte contre les changements climatiques



INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Volets

- Groupes d'insertion
- Mission préparatoire ou d'expertise



ENTREPRENEURIAT

Volets

- Développement d'entreprise
- Initiation à l'entrepreneuriat
- Mentorat d'affaires

Initiative transversale

- Initiative de lutte contre les changements climatiques



DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

Volets

- Action culturelle et artistique
- Développement et échange d'expertise
- Stages professionnels en milieu de travail

Initiative transversale

- Initiative de lutte contre les changements climatiques
- Cultures et langues autochtones



ENGAGEMENT CITOYEN

Volets

- Action citoyenne
- Québec Volontaire

Initiative transversale

- Initiative de lutte contre les changements climatiques
- Cultures et langues autochtones

PROGRAMME

MOBILITÉ ÉTUDIANTE

LOJIQ soutient l'effort d'internationalisation de l'éducation de différentes façon.

LOJIQ soutient une partie de la mobilité des étudiants de niveau postsecondaire afin qu'ils réalisent une ou deux sessions à l'international.

Il fournit un accompagnement aux étudiants qui désirent valider leurs acquis par la réalisation d'un projet ou par la participation à un stage dans le cadre de leurs études.

LOJIQ appuie des projets qui ciblent la mobilité comme outil favorisant le maintien aux études et la persévérance scolaire des jeunes. Ces derniers peuvent avoir lieu au Québec, dans les provinces canadiennes et à l'international.



PROJETS DÉPOSÉS PAR LES PARTICIPANTS

	1 080 projets déposés	7 108 candidatures soumises	3 203 candidatures acceptées
OFQJ	311 projets déposés	1 654 candidatures soumises	978 candidatures acceptées
OQMJ	769 projets déposés	5 454 candidatures soumises	2 225 candidatures acceptées

PROJETS INITIÉS PAR LOJIQ ET SES PARTENAIRES

	20 projets initiés	116 candidatures soumises	60 candidatures acceptées
OFQJ	7 projets initiés	40 candidatures soumises	33 candidatures acceptées
OQMJ	13 projets initiés	76 candidatures soumises	27 candidatures acceptées

PROGRAMME

INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

LOJIQ souhaite renforcer l'employabilité et l'inclusion sociale des jeunes éloignés du marché du travail, sortis du système éducatif ou en démarche d'insertion socioprofessionnelle.

Il bonifie leur parcours en lien avec les Carrefours jeunesse-emploi (CJE) du Québec ou avec toute structure jeunesse intervenant dans le domaine de l'employabilité et de l'insertion socioprofessionnelle, par une expérience de mobilité de groupe formatrice et valorisante, susceptible de favoriser leur retour aux études ou leur intégration en emploi.

Le programme permet aussi aux professionnels, aux intervenants et aux acteurs de l'insertion œuvrant auprès de ces jeunes, d'enrichir leur parcours professionnel par des échanges de bonnes pratiques et d'expertises avec des partenaires ou dans le cadre de la préparation d'un projet de mobilité au profit d'un groupe de jeunes en démarche d'insertion socioprofessionnelle.



PROJETS DÉPOSÉS PAR LES PARTICIPANTS

	projets déposés	candidatures soumises	candidatures acceptées
	10	**92**	**52**
OFQJ	**3**	**18**	**9**
OQMJ	**7**	**74**	**43**

PROJETS INITIÉS PAR LOJIQ ET SES PARTENAIRES

	projet initié	candidatures soumises	candidatures acceptées
OFQJ	**1**	**2**	**2**

PROGRAMME

ENTREPRENEURIAT

LOJIQ répond aux besoins des jeunes entrepreneurs, à l'étape de démarrage ou en activité, qui souhaitent ajouter un volet mobilité à leur parcours d'affaires.

Les projets soutenus vont de la participation à un évènement (salon d'affaires, foire, congrès, etc.) à la réalisation d'un séjour de prospection ou d'une mission commerciale.

LOJIQ accompagne les étudiants, les personnes ayant le souhait de développer un projet lié à l'entrepreneuriat et les agents de sensibilisation à la culture entrepreneuriale désirant participer à une activité de formation en sensibilisation aux valeurs entrepreneuriales.

LOJIQ propose aussi des activités de mentorat d'affaires internationales en jumelant des étudiants ou de jeunes diplômés à des chefs d'entreprise afin de les accompagner lors d'une mission commerciale à l'étranger.



Francis Ladurantaye

PROJETS DÉPOSÉS PAR LES PARTICIPANTS

	projets déposés	candidatures soumises	candidatures acceptées
	350	**537**	**305**
OFQJ	**65**	**92**	**52**
OQMJ	**285**	**445**	**253**

PROJETS INITIÉS PAR LOJIQ ET SES PARTENAIRES

	projets initiés	candidatures soumises	candidatures acceptées
	72	**463**	**311**
OFQJ	**18**	**79**	**57**
OQMJ	**54**	**384**	**254**

PROGRAMME

DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

LOJIQ accompagne les jeunes professionnels de tous les secteurs ayant terminé leurs études et qui sont engagés dans une vie professionnelle active en soutenant des projets qui leur permettent d'accéder à des réseaux, d'échanger leur expertise et leur savoir-faire, de développer des compétences ou de se perfectionner.

Il encourage spécifiquement les artistes et travailleurs du secteur des arts et de la culture qui participent au rayonnement et à la visibilité du Québec en leur permettant de réaliser des projets allant de la création à la médiation, en passant par le perfectionnement, la production et la diffusion.

Finalement, LOJIQ élargit l'horizon professionnel des jeunes adultes québécois diplômés de tous les secteurs en soutenant des projets de développement et échange d'expertise, et renforce l'employabilité en appuyant des stages en milieu de travail visant l'acquisition d'une expérience professionnelle qualifiante.



Sebastien Cossette-Masse

PROJETS DÉPOSÉS PAR LES PARTICIPANTS

	611 projets déposés	1 194 candidatures soumises	567 candidatures acceptées
OFQJ	148 projets déposés	320 candidatures soumises	173 candidatures acceptées
OQMJ	463 projets déposés	874 candidatures soumises	394 candidatures acceptées

PROJETS INITIÉS PAR LOJIQ ET SES PARTENAIRES

	187 projets initiés	1 402 candidatures soumises	412 candidatures acceptées
OFQJ	76 projets initiés	481 candidatures soumises	170 candidatures acceptées
OQMJ	111 projets initiés	921 candidatures soumises	242 candidatures acceptées

PROGRAMME

ENGAGEMENT CITOYEN

LOJIQ soutient les personnes socialement engagées qui désirent réaliser un projet en lien avec leur parcours.

Pour LOJIQ, l'engagement citoyen dépasse l'implication ponctuelle dans un projet, une activité ou une cause et s'inscrit dans une démarche d'engagement concrète au sein d'une communauté et en lien avec le contenu thématique du projet.

Avec Québec Volontaire, LOJIQ offre également la possibilité aux 18-29 ans de s'impliquer au service d'une communauté grâce à une expérience de volontariat indemnisée.



Michaël Giguère

PROJETS DÉPOSÉS PAR LES PARTICIPANTS

	86 projets déposés	305 candidatures soumises	90 candidatures acceptées
OFQJ	14 projets déposés	57 candidatures soumises	23 candidatures acceptées
OQMJ	72 projets déposés	248 candidatures soumises	67 candidatures acceptées

PROJETS INITIÉS PAR LOJIQ ET SES PARTENAIRES

	58 projets initiés	539 candidatures soumises	214 candidatures acceptées
OFQJ	18 projets initiés	135 candidatures soumises	60 candidatures acceptées
OQMJ	40 projets initiés	404 candidatures soumises	154 candidatures acceptées

QUÉBEC VOLONTAIRE

18 - 29 ans

Au cours de l'année 2018-2019, un important travail a été réalisé pour développer le nouveau volet Québec Volontaire du programme Engagement citoyen. Ce dernier, lancé en 2018-19 sera mis en œuvre en 2019-20. Ce volet s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 29 ans qui démontrent une motivation à participer à un projet de volontariat afin de donner un nouvel élan à leur parcours de vie et d'acquérir des compétences citoyennes. L'équipe du programme Engagement citoyen a travaillé à la mise sur pied du futur volet Québec Volontaire.

Après avoir rencontré de nombreux représentants d'organismes de volontariat du Québec, de la France, de Wallonie-Bruxelles et de l'international, l'équipe a établi le cadre de référence, les critères d'admissibilité et les normes de Québec Volontaire, a produit de nouveaux formulaires et processus de dépôts de projets, de concert avec l'équipe des communications.

LOJIQ a développé des outils de communication et des guides destinés aux organismes partenaires et aux volontaires, a conçu une formation prédépart, a élaboré des questionnaires de retour afin de mesurer de nouveaux indicateurs et a adapté ses documents et processus administratifs, pour ne nommer que quelques-unes des réalisations liées à la mise sur pied de ce programme d'envergure.

Québec Volontaire est une nouvelle initiative financée par le Secrétariat à la jeunesse et la Fondation LOJIQ.

En 2018, a été réalisée l'expérimentation du programme de volontariat franco-québécois fondé sur des thématiques communes et sur la conception de formations et d'accompagnements réciproques, en partenariat avec le Réseau des Carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ) et l'Union Nationale des Missions Locales (UNML). Le premier groupe de quatre volontaires français est parti pour six mois au Québec en novembre 2018 et l'aventure se poursuivra de manière bilatérale en 2019-2020.

Ce volet s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 29 ans qui démontrent une motivation à participer à un projet de volontariat afin de donner un nouvel élan à leur parcours de vie et d'acquérir des compétences citoyennes.

QUÉBEC VOLONTAIRE



PASSEZ À L'ACTION !

Partage

Engagement

Volontariat

Implication

Isabelle St-Louis

Charles-Antoine Gosselin

Tu vois loin ? Vas-y ! >>> lojiq.org

Québec

Fondation lojiq

INITIATIVE

CULTURES ET LANGUES AUTOCHTONES

Dans le cadre de la nouvelle politique culturelle du Québec, *Partout, la culture*, et de la mesure 10 du Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023, LOJIQ a souhaité apporter une contribution élargie au rayonnement et à la circulation des cultures et des langues autochtones en facilitant le développement de carrière de jeunes artistes et travailleurs culturels et leur insertion dans les réseaux nationaux et internationaux.

L'Initiative Cultures et langues autochtones qui est née en cours de l'année financière 2018-2019 vise à favoriser la synergie entre les secteurs artistique, culturel et d'engagement social au service d'une meilleure compréhension et diffusion de l'identité culturelle autochtone du Québec.

Dans le cadre de cette initiative, l'action de LOJIQ vise à soutenir des projets de mobilité régionale, nationale et internationale issus des communautés ou proposés par LOJIQ et ses partenaires pour et avec les jeunes autochtones. Cette initiative permettra aux jeunes adultes autochtones de développer des compétences professionnelles dans les milieux culturels et socioculturels et de soutenir et d'accompagner la mobilité des jeunes adultes dans leurs premières expériences artistiques ou de développement professionnel.

Au cours de l'année 2018 - 2019, 12 participants ont été appuyés dans le cadre de cette toute nouvelle initiative.

Cette initiative facilite le développement de carrière de jeunes artistes autochtones et leur insertion dans les réseaux culturels nationaux et internationaux.



Marie-Christine Petitjean

PRENDS TON ENVOL !

C'est LOJIQ !

INITIATIVE

CULTURES ET LANGUES AUTOCHTONES

Tu vois loin ? Vas-y ! >>> lojiq.org

Québec

INITIATIVE JEUNESSE

LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques permet à LOJIQ d'offrir un soutien financier aux jeunes provenant des pays francophones les plus vulnérables aux changements climatiques pour appuyer une mobilité au Québec.

En 2018-2019, les jeunes ont eu la possibilité de répondre à des appels de candidatures initiés par LOJIQ afin de participer, entre autres, aux événements suivants au Québec : Forum du Réseau pour une alimentation durable (La Tablée des idées), à la 11e édition de l'École d'hiver de l'Institut du Nouveau Monde sur la thématique Climat d'avenir, au 13e Forum sur l'environnement, au Salon international des technologies environnementales Americana et au Symposium Sols Vivants.

Cette même initiative permet également à LOJIQ d'offrir un soutien financier aux jeunes du Québec pour appuyer une mobilité dans les pays francophones les plus vulnérables aux changements climatiques.

Les jeunes ont la possibilité de répondre à un appel de candidatures initié par LOJIQ ou de proposer à LOJIQ un projet qui se déroule dans l'un des pays visés et qui contribue à la lutte aux changements climatiques.

Au nombre des projets initiés par LOJIQ, notons les participations québécoises au Forum international jeunesse et entrepreneuriat vert en Afrique francophone au Maroc, au Sommet Climate Chance en Côte d'Ivoire, au Salon Pollutec au Maroc, à la 24e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en Pologne, et à la Semaine africaine du climat au Ghana.

Au cours de l'année 2018 - 2019, 32 jeunes du Québec et 28 jeunes Francophone ont été soutenus dans le cadre de cette initiative.

Cette initiative vise à renforcer les capacités des pays francophones les plus vulnérables aux changements climatiques par le soutien à la participation des jeunes du Québec et de ces pays à la lutte contre les changements climatiques.



Marco Pronovost

INITIATIVE JEUNESSE

LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

RAYONNE VERT L'AVENIR

C'est LOJIQ !

Tu vois loin ? Vas-y ! >>> lojiq.org

Fonds vert Québec

TRAITEMENT DES PROJETS DÉPOSÉS PAR LES PARTICIPANTS

2 137 projets déposés

Les jeunes intéressés par les programmes de LOJIQ peuvent proposer un projet dans le cadre des quatre périodes de dépôts de projets annuelles. Lorsque le projet est élaboré et prêt à être acheminé à LOJIQ, le participant doit se créer un compte sur le portail de LOJIQ, créer son profil, accéder au formulaire du programme dans lequel s'inscrit le projet, puis compléter son dossier de candidature selon les exigences propres à chaque programme.

Chaque dossier fait l'objet d'une analyse rigoureuse sur la base d'une grille d'évaluation rassemblant des critères généraux de sélection (utilisés pour l'analyse de l'ensemble des projets déposés) et des critères spécifiques de sélection pour chaque programme. Ces critères sont réunis dans un cahier de gestion détaillé et régulièrement mis à jour en fonction de l'évolution des programmes. Le processus se termine par une recommandation qui précise une acceptation, un refus ou une acceptation conditionnelle.
Les participants qui ne sont pas en mesure de respecter les périodes de dépôts peuvent quand même proposer un projet dans les programmes Entrepreneuriat, Développement de carrière, Engagement citoyen et Insertion socioprofessionnelle. Les projets hors délai sont alors considérés en fonction des ressources budgétaires disponibles. Le processus d'analyse des projets est le même que pour les projets déposés dans les délais.

9 236 dossiers de candidatures soumis à LOJIQ et traités par les équipes

4 217 jeunes ont concrétisé leur projet par une expérience de mobilité

*Un projet peut être déposé individuellement ou en groupe. Il peut donc y avoir une ou plusieurs candidatures dans un projet.

TRAITEMENT DES CANDIDATURES POUR LES PROJETS INITIÉS PAR LOJIQ ET SES PARTENAIRES

338 projets initiés

En plus des projets soumis par les jeunes adultes, LOJIQ s'appuie sur ses réseaux de partenaires dans tous les domaines et dans toutes les régions du Québec, du Canada et sur tous les continents afin d'offrir de nouvelles opportunités à la jeunesse québécoise. Ainsi, des appels de candidatures sont lancés pour des projets à valeur ajoutée et pour lesquels LOJIQ accorde un appui financier bonifié, qui se traduit souvent par un appui à la mobilité ainsi que l'octroi d'un montant forfaitaire sous forme de per diem couvrant une partie des frais de séjour.

Le recrutement des participants se fait par la mise en ligne d'un appel de candidatures qui doit exposer adéquatement les dates et les objectifs du projet, les retombées espérées, les partenaires, le programme de séjour, le profil des participants recherchés et les conditions de participation.

L'appel de candidatures finalisé est ensuite diffusé pour une période minimum de deux semaines sur le site Internet de LOJIQ, dans l'infolettre et sur les médias sociaux. Un important travail de diffusion ciblée dans les réseaux est également fait par le chargé de projets concerné et l'équipe des communications.

2 522 dossiers de candidatures soumis à LOJIQ et traités par les équipes

999 jeunes ont concrétisé leur projet par une expérience de mobilité



Marie-Pier Bélisle

3

LOJIQ EN CHIFFRES : DES STATISTIQUES CLÉS

- Destinations des participants - ***p 38***
- Accueils au Québec de participants issus de la Francophonie - ***p 42***
- Profil des participants et des projets - ***p 44***
- Synthèse des effectifs - ***p 46***

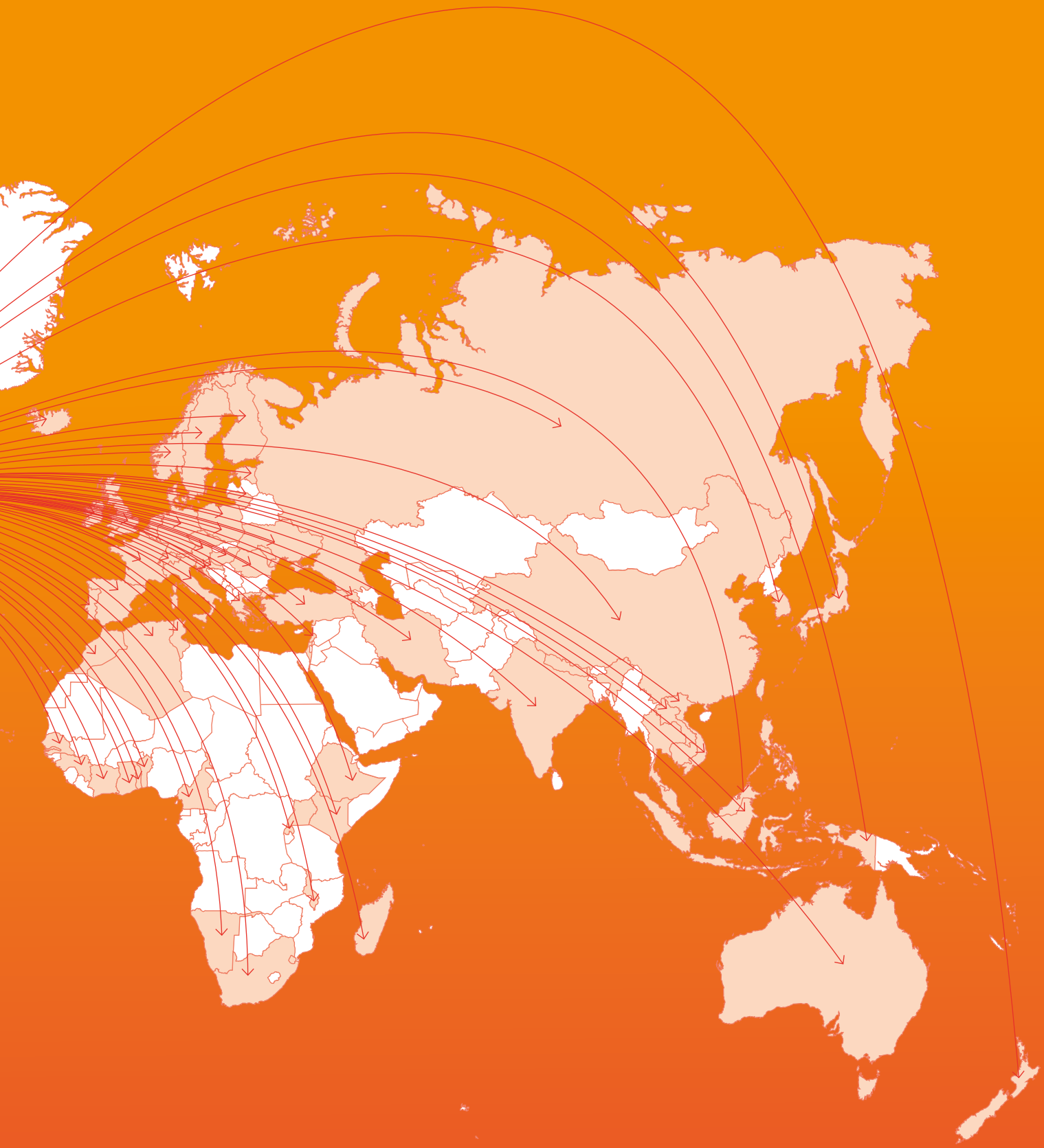
3 LOJIQ EN CHIFFRES : DES STATISTIQUES CLÉS

DESTINATIONS DES PARTICIPANTS

101 pays



Destinations des participants LOJIQ



DESTINATIONS DES PARTICIPANTS

5 216
participants appuyés

MULTIDESTINATION

TOTAL	**73**



OCÉANIE

Australie	69
Nouvelle-Zélande	1
TOTAL	**70**



AFRIQUE

Afrique du Sud	14
Algérie	7
Bénin	55
Cameroun	11
Comores	2
Côte d'Ivoire	20
Éthiopie	1
Ghana	26
Guinée	3
Kenya	7
Madagascar	25
Malawi	8
Maroc	38
Namibie	1
Ouganda	2
Rwanda	4
Sénégal	129
Swaziland	1
Togo	25
Tunisie	14
TOTAL	**393**



ASIE

Arménie	10
Bahreïn	1
Cambodge	19
Chine	99
Corée du Sud	28
Géorgie	2
Inde	27
Indonésie	3
Iran	1
Israël	3
Japon	42
Kirghizistan	3
Laos	2
Liban	11
Malaisie	4
Népal	4
Philippines	1
Qatar	1
Singapour	20
Taiwan	6
Thaïlande	5
Turquie	2
Vietnam	40
TOTAL	**334**



AMÉRIQUES

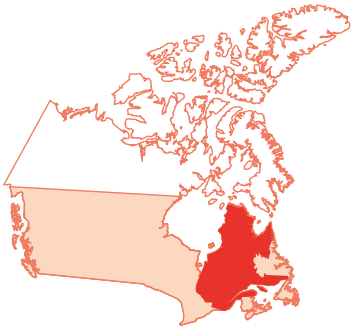
Argentine	24
Bahamas	1
Barbade	2
Bélize	43
Bolivie	20
Brésil	74
Chili	25
Costa Rica	123
Cuba	51
Colombie	13
Équateur	72
États-Unis	401
Grenade	16
Guatémala	49
Haïti	97
Jamaïque	10
Mexique	92
Panama	1
Paraguay	2
Pérou	82
Porto Rico	2
République Dominicaine	42
Sainte-Lucie	2
Uruguay	4
TOTAL	**1 248**



EUROPE

France	1 557
Wallonie-Bruxelles	267
Allemagne	104
Autriche	18
Croatie	5
Danemark	34
Espagne	101
Estonie	1
Finlande	17
Grèce	12
Hongrie	14
Irlande	12
Islande	8
Italie	71
Lituanie	2
Luxembourg	2
Malte	1
Moldavie	2
Norvège	11
Pays-Bas	46
Pologne	18
Portugal	36
République Tchèque	33
Roumanie	7
Royaume-Uni	60
Russie	12
Slovénie	8
Suède	22
Suisse	101
Ukraine	1
TOTAL	**2 583**

Nouveaux territoires



CANADA *(HORS-QUÉBEC)*

Alberta	38
Colombie-Britannique	31
Île-du-Prince-Édouard	2
Manitoba	4
Nouveau-Brunswick	21
Nouvelle-Écosse	4
Ontario	100
Saskatchewan	11
Terre-Neuve-et-Labrador	1
Yukon	15
SOUS-TOTAL	*227*

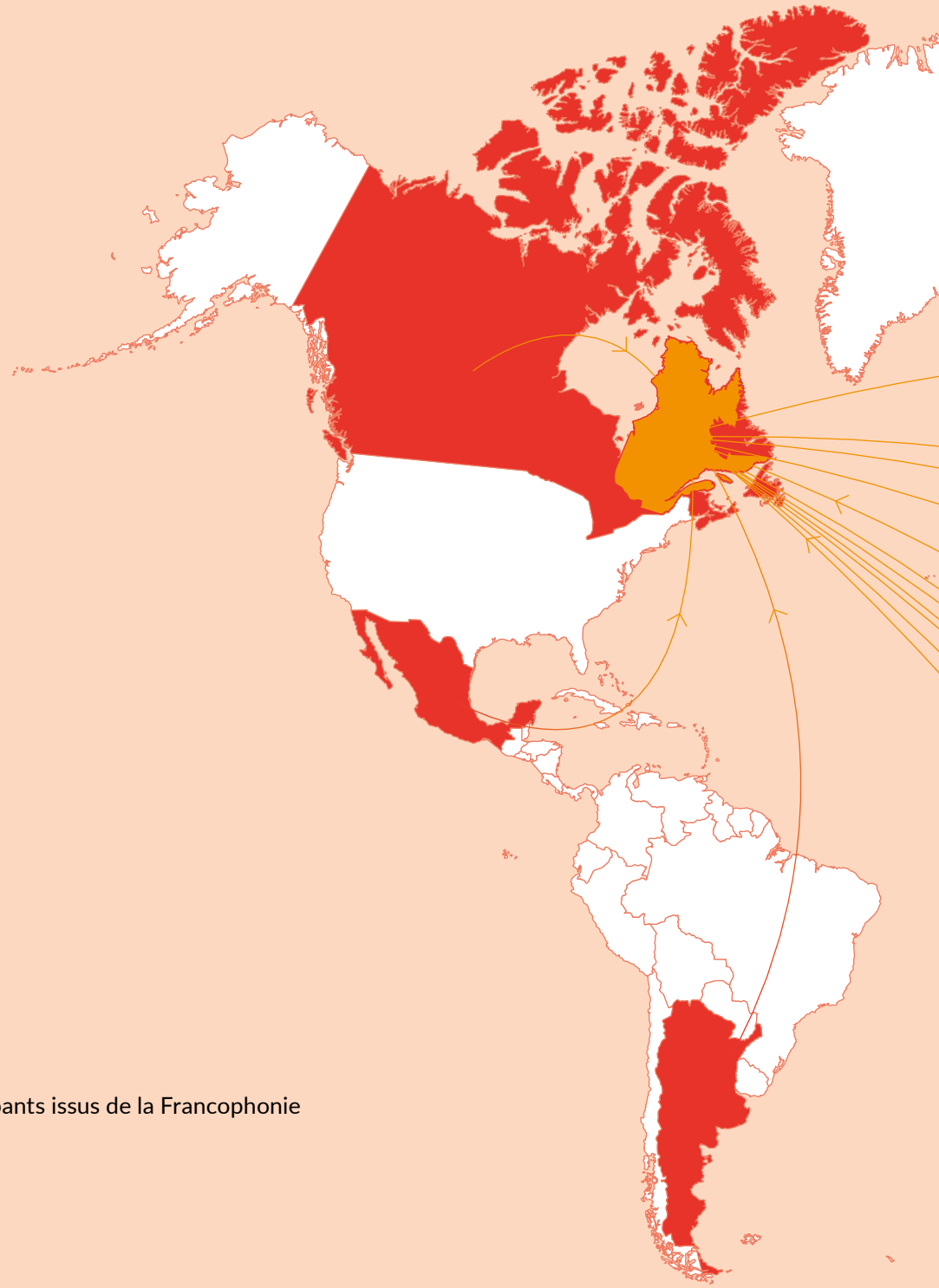
QUÉBEC

Bas-Saint-Laurent	9
Capitale-Nationale	100
Mauricie	12
Estrie	1
Montréal	147
Abitibi-Témiscamingue	2
Côte-Nord	9
Laurentides	1
Centre-du-Québec	7
SOUS-TOTAL	*288*
TOTAL	**515**

ACCUEIL AU QUÉBEC DE PARTICIPANTS ISSUS DE LA FRANCOPHONIE

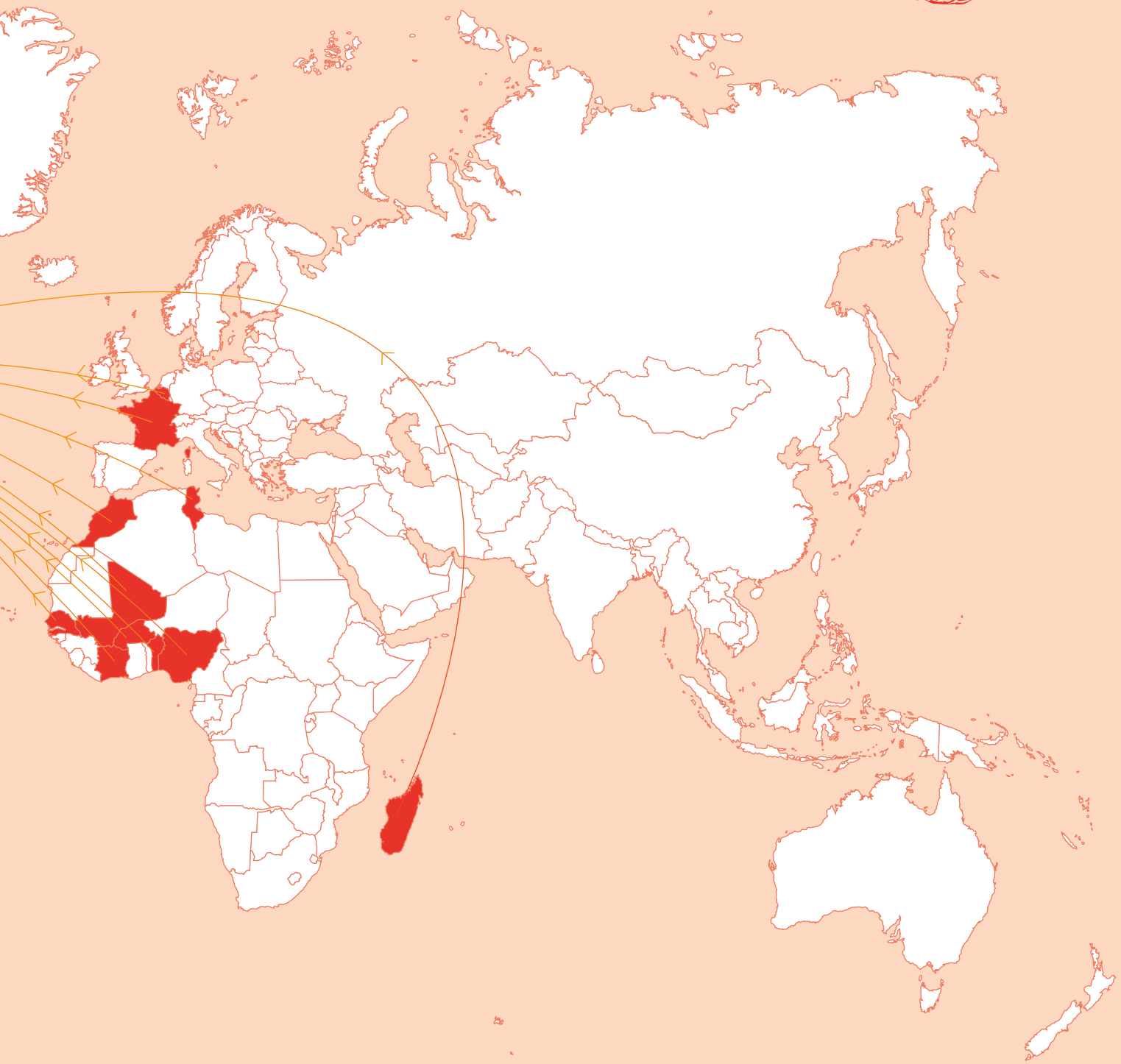
PROVENANCES

France	2 993
Wallonie-Bruxelles	318
Argentine	1
Bénin	5
Burkina Faso	3
Canada	2
Côte d'Ivoire	5
Madagascar	1
Mali	1
Maroc	10
Mexique	3
Niger	1
Sénégal	4
Tunisie	1
TOTAL	**3 348**



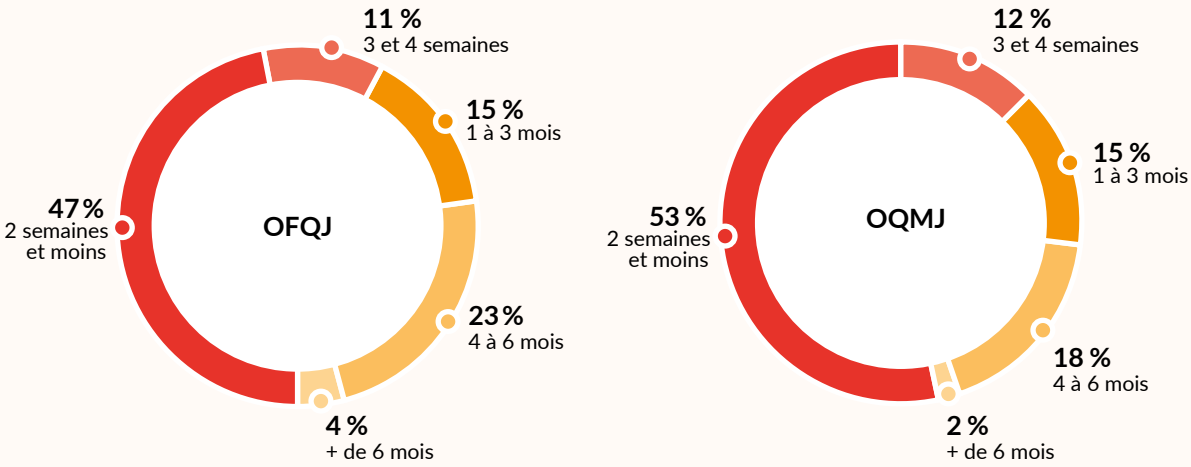
Pays de provenance des participants issus de la Francophonie

3 348
participants accueillis au Québec



PROFIL DES PARTICIPANTS ET DES PROJETS*

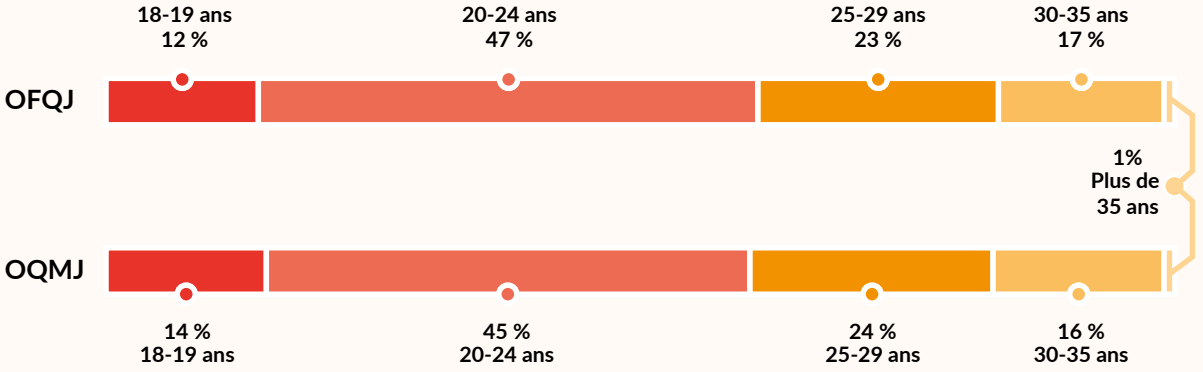
Durée



Genre

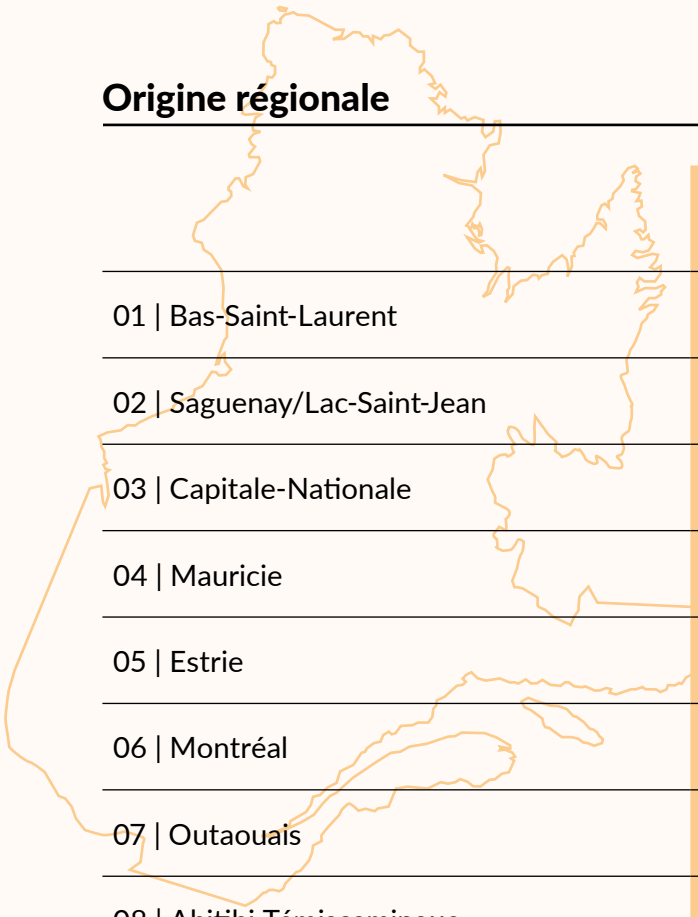


Âge



*Données arrondies à l'unité

Origine régionale

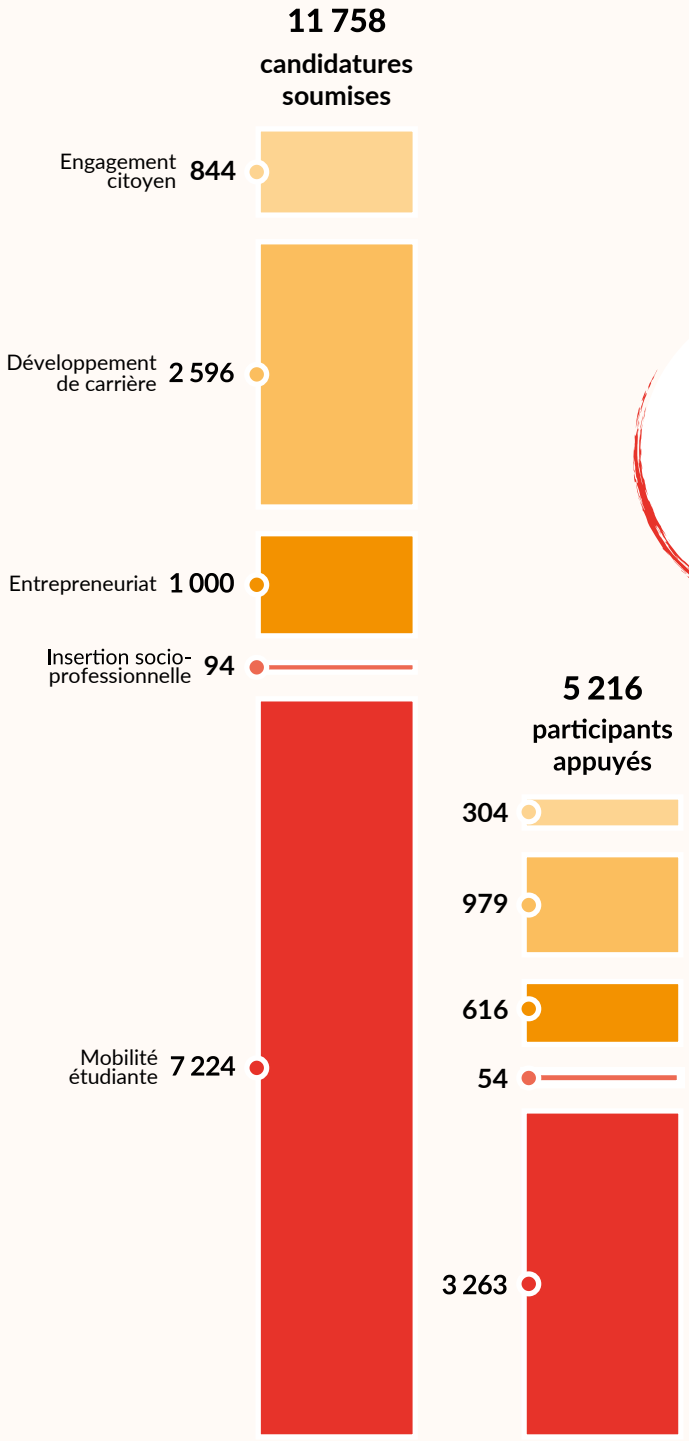


	OFQJ	OQMJ	RATIO DÉMOGRAPHIQUE**
01 | Bas-Saint-Laurent	1,5 %	1,8 %	2,1 %
02 | Saguenay/Lac-Saint-Jean	3,1 %	3,8 %	3,1 %
03 | Capitale-Nationale	13,0 %	12,6 %	9,1 %
04 | Mauricie	3,9 %	1,5 %	2,9 %
05 | Estrie	3,8 %	3,9 %	3,8 %
06 | Montréal	38,1 %	39,9 %	29,1 %
07 | Outaouais	2,1 %	1,8 %	4,6 %
08 | Abitibi-Témiscamingue	1,5 %	0,6 %	1,7 %
09 | Côte-Nord	0,2 %	1,3 %	1,1 %
10 | Nord-du-Québec	0,3 %	0,4 %	0,6 %
11 | Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	2,2 %	1,1 %	0,8 %
12 | Chaudière-Appalaches	3,7 %	3,6 %	4,6 %
13 | Laval	3,4 %	4,2 %	4,9 %
14 | Lanaudière	4,5 %	3,0 %	5,5 %
15 | Laurentides	4,4 %	3,0 %	6,3 %
16 | Montérégie	10,1%	15,3 %	17,1 %
17 | Centre-du-Québec	4,2 %	2,2 %	2,7 %

*** Pourcentage des jeunes de 18 - 35 ans par région en comparaison avec la population totale des 18 - 35 ans au Québec.*
Source : Institut de la statistique du Québec - Statistiques démographiques annuelles 2011

SYNTHÈSE DES EFFECTIFS

Synthèse de la demande pour tous les projets

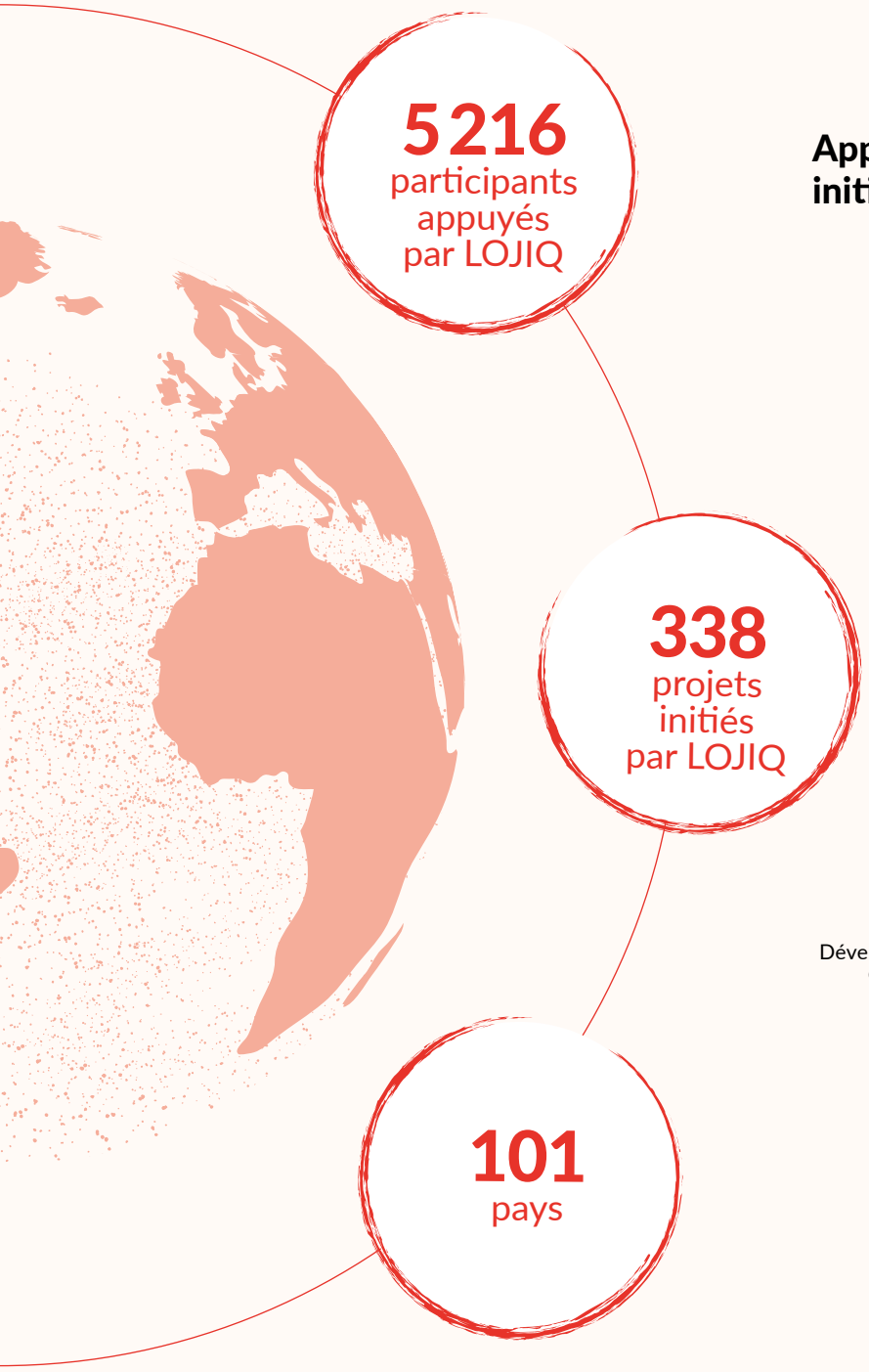


2 137
projets déposés par les participants

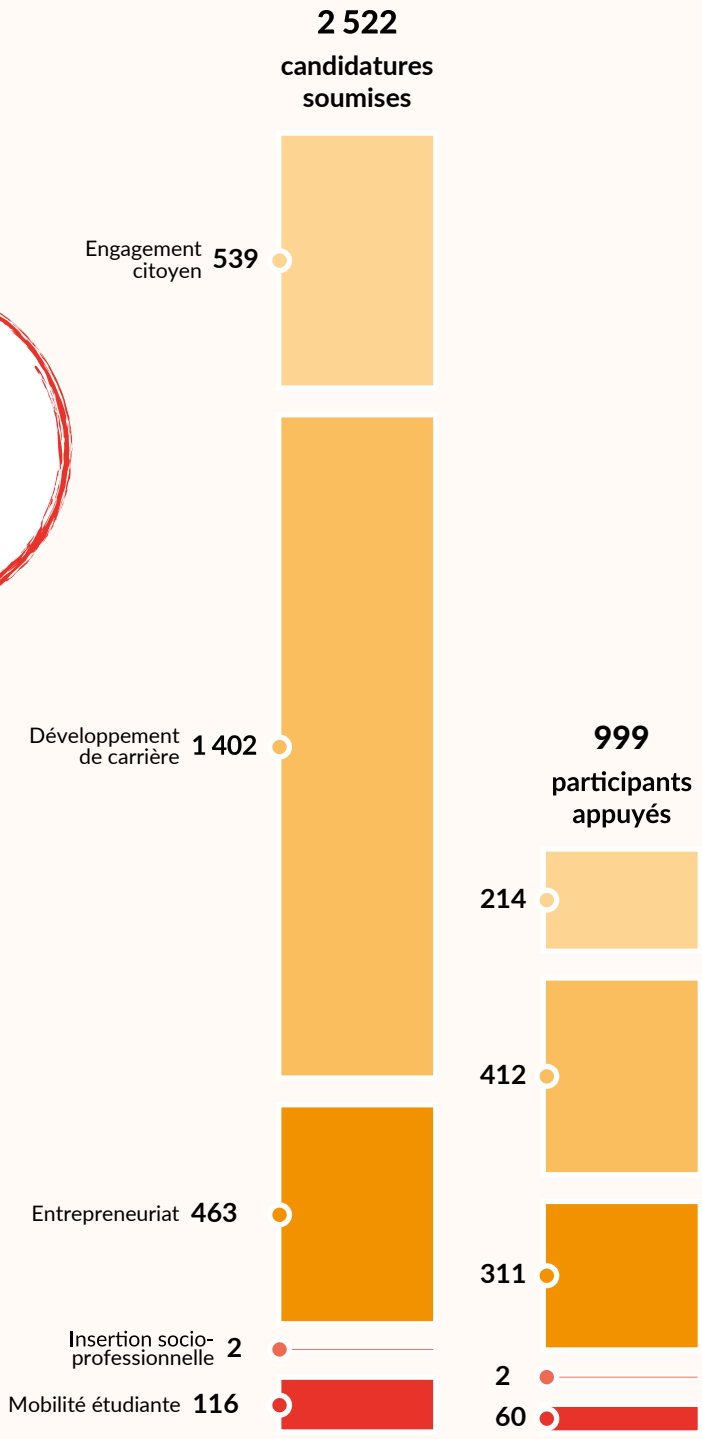
11 758
candidatures soumises à LOJIQ

3 348
participants accueillis au Québec





Appels de candidatures pour les projets initiés par LOJIQ et ses partenaires





Powen-Alexandre Morin

4 DES RÉSULTATS TANGIBLES GRÂCE À DES PARTENAIRES MAJEURS

- Partenariats au Québec - ***p 50***
- Partenariats bilatéraux - ***p 52***
- Partenariats à l'international - ***p 52***
- Fondation LOJIQ - ***p 57***

4 DES RÉSULTATS TANGIBLES GRÂCE À DES PARTENAIRES MAJEURS

La mobilité ne peut être pleinement réussie que si elle s'appuie sur des réseaux de partenaires tant au Québec, au Canada qu'à l'étranger. LOJIQ a ce vaste réseau de partenaires.

PARTENARIATS AU QUÉBEC

Au Québec, LOJIQ tisse des liens avec plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Québec. Son financement provient très majoritairement du ministère des Relations internationales et de la Francophonie, du Secrétariat à la Jeunesse et du Fonds Vert.

Relations internationales et Francophonie Québec

Secrétariat à la jeunesse Québec

Fonds vert Québec

Afin de réaliser sa mission, LOJIQ reçoit du **ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF)** le financement permettant les opérations de chacun des Offices. Plus qu'un partenaire, le MRIF a fourni la contribution financière permettant de soutenir les activités de LOJIQ, tant au niveau des ressources humaines que du fonctionnement général. Le financement du MRIF a aussi permis de soutenir des participants aux programmes de LOJIQ.

L'Initiative Cultures et langues autochtones développée durant l'année financière a déjà permis à 12 participants d'être financés par cette nouvelle enveloppe budgétaire provenant du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Le Secrétariat à jeunesse (SAJ) est l'autre partenaire principal de LOJIQ.

L'important financement du **Secrétariat à la jeunesse (SAJ)** permet principalement le soutien aux projets de mobilité s'inscrivant dans l'une des six mesures sectorielles de l'entente avec ce partenaire. Ce financement permet également le soutien aux opérations de chacun des Offices et du nouveau programme Québec Volontaire pour lequel le SAJ consacre 7,8 millions de dollars sur 5 ans. La fondation LOJIQ complète ce financement avc une contribution de 2,8 millions de dollars.

LOJIQ a apporté sa contribution à la mise en œuvre de la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021 du gouvernement du Québec.

L'Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques, mise en œuvre par LOJIQ et l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), est déployée grâce au soutien du **Fonds Vert et du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF)**. Cette entente a permis, en 2018-2019, de soutenir l'accueil au Québec de 28 participants en provenance de pays francophones vulnérables aux changements climatiques. Également, 38 participants provenant du Québec ont reçu un soutien financier pour réaliser un projet à l'international visant la lutte aux changements climatiques.



— Nadine Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie conversant avec des jeunes entrepreneurs et participants LOJIQ



— Samuel Poulin, adjoint parlementaire du premier ministre pour le volet jeunesse échange avec les équipes LOJIQ

PARTENARIATS BILATÉRAUX

À l'international, LOJIQ jouit d'un important réseau de partenaires.

En plus de la force de ses complices bilatéraux de la première heure, la section française de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et le Bureau International Jeunesse (BIJ) en Communauté française de Belgique, LOJIQ a établi des partenariats avec des organisations internationales vouées à la jeunesse ainsi que des institutions gouvernementales et du milieu associatif.

LOJIQ participe également à des échanges qui touchent la mobilité internationale jeunesse et agit à titre d'observateur au sein de différents forums jeunesse internationaux.

Il maintient aussi des liens étroits avec les autorités diplomatiques présentes au Québec et au Canada.

Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), section France

Protocole d'entente entre le gouvernement du Québec et celui de la République française signé le 9 février 1968.

L'OFQJ inscrit son action dans le cadre de la coopération franco-québécoise. Il a pour mission de développer les relations entre la jeunesse québécoise et la jeunesse française. Il est un organisme bigouvernemental implanté en France et au Québec. Il est régi par un conseil d'administration composé de huit membres français et de huit membres québécois, coprésidé par la ministre québécoise des Relations internationales et de la Francophonie et le ministre français de l'Éducation nationale.

L'année 2018-19 a été marquée par les célébrations des 50 ans de l'OFQJ. L'Office demeure, plus que jamais, au cœur de la relation entre la France et le Québec. De nombreux accords et partenariats ont été noués avec les grands acteurs de la mobilité et de la jeunesse. Ils sont constamment renouvelés et diversifiés pour permettre la mobilisation des jeunes sur les grands enjeux de société.

L'OFQJ a appuyé 1 557 jeunes Québécois à destination de la France et accueilli au Québec 2 993 jeunes Français.

PARTENARIATS À L'INTERNATIONAL

Bureau international jeunesse (BIJ), Communauté française de Belgique

Entente gouvernementale signée entre le gouvernement du Québec et la Communauté française de Belgique, le 31 mai 1984.

Suite à l'adoption de la Loi 139 qui a eu pour effet d'abolir l'Office Québec Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse (OQWBJ), une nouvelle entente fut signée, le 11 avril 2018. Cette entente vise à établir un nouveau cadre de collaboration entre l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) et le BIJ en matière de mobilité jeunesse, tout en maintenant le caractère distinct de la relation entre le Québec et la Communauté française de Belgique.

Une des premières retombées concrètes de l'entente a été l'organisation, en janvier 2019, d'une intersection réunissant les équipes de direction et les chargés de projets de LOJIQ et du BIJ. Son objectif était de dynamiser la coopération entre les deux bureaux et de préparer les projets des années 2019 - 2020, dont le 35e anniversaire de la relation bilatérale jeunesse Québec/Wallonie-Bruxelles.

L'OQMJ a appuyé 267 jeunes Québécois à destination de la Wallonie-Bruxelles, dont 202 dans le cadre de la seule relation bilatérale avec le BIJ. Il a également accueilli au Québec 318 participants de la Wallonie-Bruxelles dans le cadre de cette relation.

État de Bavière

Convention signée entre l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) et la Chancellerie de l'État de Bavière, en juin 2013, pour une durée de deux ans, reconduite à deux reprises pour une période identique.

23 jeunes Québécois ont réalisé des projets en Bavière. Ils se sont répartis au sein de trois programmes :
12 en Entrepreneuriat ;
5 en Développement de carrière ;
6 en Mobilité étudiante.

Fondation Louisiane

Entente entre l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) et la Fondation Louisiane signée le 23 avril 2018 en Louisiane.

Ayant comme principal objectif de sensibiliser les jeunes à la diversité de la francophonie en Amérique, cette entente facilite la réalisation de projets et de stages sur des thèmes liés à la francophonie, le développement durable, le tourisme, l'entrepreneuriat, la politique et la médiation culturelle. Aucun projet de mobilité n'a été réalisé en 2018-2019.

PARTENARIATS À L'INTERNATIONAL

Institut mexicain de la jeunesse (IMJUVE)

Entente-cadre de coopération institutionnelle signée en 2000 par l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ) et l'Institut mexicain de la jeunesse (IMJUVE – Instituto Mexicano de la Juventud), reconduite à cinq reprises.

La dernière entente s'est terminée en 2017 et n'a pas été directement reconduite en raison du projet de regroupement de l'OQAJ et de l'OQMJ et du contexte des élections au Mexique. Les dirigeants des deux organismes ont confirmé, par échange de lettres, leur engagement dans la mobilité jeunesse entre le Québec et le Mexique et ont manifesté leur volonté de renouveler leur entente de collaboration en 2019.

92 jeunes Québécois ont réalisé des projets au Mexique et une stagiaire mexicaine a réalisé un séjour de perfectionnement professionnel en affaires internationales à LOJIQ dans le cadre de l'initiative « Rumbo Joven Organismos Internacionales ».

Parcours numérique francophone (PNF)

Convention signée le 25 novembre 2017, pour une durée de deux ans, entre l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'OQMJ, l'OFQJ, le BIJ, Québec numérique, Atlantic 2.0 (La Cantine), le Kikk Festival et l'Africa Web Festival. La convention a été reconduite en 2018 pour une période de deux ans.

Des activités ont spécialement été organisées pour les délégations du PNF sur chacun des territoires : ateliers de réflexion sur les projets des entrepreneurs, ateliers de travail sur le réseautage et l'innovation numérique, journées au sein d'incubateurs et visites d'espaces d'intelligence collective et d'innovation sociale.

Une quarantaine de jeunes entrepreneurs et innovateurs francophones des cinq continents ont participé à chacun des quatre festivals du numérique : au Québec, en France, en Wallonie et en Côte d'Ivoire.

32 participants québécois ont participé à un ou plusieurs événements de ce parcours.

République et Canton du Jura

Convention signée entre l'OQMJ et le Canton du Jura, en octobre 2010, pour une durée de trois ans, reconduite en 2013 et en octobre 2016 pour une période identique.

Six jeunes Québécois ont été soutenus par l'OQMJ dans la réalisation de leur projet dans le Canton du Jura.

Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique (RVFFA)

Protocole d'entente signé à Québec le 19 juillet 2017 pour une durée de deux ans par l'OQMJ, le Centre de la Francophonie des Amériques (CFA), la Ville de Québec et l'OFQJ, section France.

Ce protocole d'entente permet la réalisation de stages en milieu de travail d'une durée de trois mois au sein des villes membres du réseau et des organismes partenaires situés sur leur territoire.

Cinq Québécois ont réalisé des stages au Canada (Alberta, Ontario et Saskatchewan).
Deux aux États-Unis (Maine et Rhode Island).
Un canadien (hors Québec) a réalisé un stage au Québec.

Royaume du Maroc

Entente signée à Rabat, le 11 mars 2018, entre l'Office Québec-Monde pour la jeunesse et le Ministère de la Jeunesse et des Sports du Royaume du Maroc.

Cette entente, d'une durée de trois ans, vise la mise en œuvre d'activités de mobilité internationale permettant aux jeunes adultes du Québec et du Maroc d'améliorer leurs habiletés professionnelles en réalisant un projet dans l'autre communauté. Les activités seront soutenues dans le cadre des axes d'intervention suivants : entrepreneuriat et emploi, engagement citoyen et volontariat, employabilité et insertion socioprofessionnelle, action artistique et culturelle, développement professionnel (stages en milieu de travail) et lutte aux changements climatiques.

Dans le cadre de l'initiative de lutte aux changements climatiques, 38 jeunes Québécois se sont rendus au Maroc et 10 Marocains sont venus au Québec : ils ont participé à Americana 2019, au 13e Forum sur l'environnement, au Salon des technologies environnementales et au Symposium sols vivants.

PARTENARIATS À L'INTERNATIONAL

Accord-cadre entre l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), sections québécoise et française

Accord-cadre entre l'OFQJ et l'OIF signé le 3 mars 2015 et reconduit en mars 2018 pour une durée de trois ans.

Il a pour objectif de développer des collaborations en Francophonie sur des questions et domaines d'intérêts communs concernant la jeunesse.

En 2018-2019, 35 Québécois, 31 Français et 4 jeunes de la Francophonie ont effectué des projets de mobilité dans le cadre de cette entente. Ceux-ci ont participé à des formations Libres Ensemble à Bruxelles et Paris, aux Journées des Jeunes Entrepreneurs Francophones à Louvain-la-Neuve, à la Conférence internationale des jeunes francophones à Genève, au Sommet de la Francophonie à Erevan et à la Journée internationale de la Francophonie à Québec.

Dans le cadre de cette entente, 63 jeunes ont été soutenus dans la réalisation de leurs projets :

- 35 Québécois
- 31 Français
- 4 jeunes de la Francophonie

Union Nationale des Missions Locales (UNML) et Réseau des Carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ)

Convention de partenariat entre l'OFQJ, l'Union Nationale des Missions Locales et le Réseau des Carrefours jeunesse-emploi du Québec signée le 22 juin 2017.

Cette convention définit la mise en œuvre d'actions de mobilité, d'échange de bonnes pratiques et d'expertise pour les jeunes en insertion socioprofessionnelle.

Deux intervenantes jeunesse des Carrefours jeunesse-emploi de Mirabel et de Thérèse - De Blainville ont participé à une mission exploratoire et d'expertise dans le cadre des Premières rencontres franco-québécoises : regards croisés sur les politiques jeunesse qui se sont déroulées les 29 et 30 novembre 2018 à l'Assemblée nationale à Paris. En marge de l'événement, les intervenants ont rencontré des partenaires à Bordeaux et à Paris dans le but d'organiser un projet de groupe d'insertion en France au printemps 2019.

Deux intervenantes des Carrefours jeunesse-emploi ont rencontré des partenaires à Bordeaux et à Paris.

Programme de stages dans les Représentations du Québec à l'étranger

Dans le cadre du partenariat avec le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF), LOJIQ a présenté à nouveau le programme de stages professionnels en milieu de travail au sein des représentations du Québec à l'étranger afin de contribuer au rayonnement du Québec à l'international et au développement professionnel de la jeunesse québécoise.

16 stages ont été réalisés dans le cadre de ce programme. Il est à noter que deux autres projets pilotes de stages postdoctoraux au sein des délégations du Québec à l'étranger ont été réalisés, en parallèle à ce programme, en partenariat avec le Fonds de recherche du Québec (FRQ), le MRIF et le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE). Un stage au sein d'une représentation du Québec à l'étranger a été soutenu par LOJIQ dans le cadre de nos programmes réguliers.

19 stages ont été réalisés dans des Représentations du Québec à l'étranger

FONDATION LOJIQ

Un partenaire central et de proximité

La Fondation LOJIQ apporte un soutien financier aux deux organismes composant LOJIQ pour les aider à enrichir leur mission d'appui des jeunes adultes québécois dans la réalisation de leurs projets.

En 2018-2019, la Fondation LOJIQ a soutenu la réalisation de cinq projets réunissant un total de 11 participants. Trois bourses ont été offertes dans le cadre de partenariats avec la microbrasserie La Chouape et l'Orchestre symphonique des jeunes de Montréal. Huit professionnels, créateurs, étudiants et jeunes citoyens engagés des domaines de l'architecture, du design et de l'urbanisme pour des pratiques durables ont quant à eux participé au Sommet du design de Paris.

Fondation lojiq



Francis Ladurantaye

5 ACTIVITÉS PHARES ET FAITS SAILLANTS

- 50e OFQJ et Prix OFQJ - ***p 60***
- Premières rencontres franco-québécoises : Regards croisés sur les politiques de jeunesse - ***p 62***
- Des actions pour l'entrepreneuriat en Francophonie - ***p 63***
- Sommet de la Francophonie - ***p 66***
- Suivi postmobilité des jeunes adultes soutenus par LOJIQ - ***p 68***
- L'outil AKI pour évaluer les aquis - ***p 69***

5 ACTIVITÉS PHARES ET FAITS SAILLANTS

50e OFQJ ET PRIX OFQJ

Depuis le lancement des célébrations en France, le 1er décembre 2017 à l'Hôtel du Ministre de l'Éducation nationale en présence d'une centaine d'invités, les célébrations se sont succédées tout au long de l'année 2018-2019.

Au nombre de ces activités, soulignons :

- Rencontre alternée des Premiers Ministres français et québécois
- Le gala des Prix 50e OFQJ
- Regards croisés sur les politiques jeunesse au Québec et en France
- Spectacle du 50e au Festival international de la chanson de Granby
- 20e congrès commun du Réseau Québec France et de la Fédération France-Québec – Francophonie
- Soirée hommage aux bâtisseurs de l'OFQJ
- Publication du livre *50 ans de rêves et d'actions*

Un bilan des activités des célébrations de l'OFQJ a été produit. Il permet en outre de répertorier les moments de reconnaissance et de visibilité, mais également de souligner l'ensemble des projets qui sont venus enrichir et renouveler les programmes bilatéraux de l'OFQJ. Les partenariats dans les secteurs culturels et économiques sont également soulignés afin de faire part des importants projets qui en ont découlé.

1



— Affiche de concert hommage à l'OFQJ par l'Orchestre symphonique des jeunes de Montréal



— Dany Laferrière, Président d'honneur du comité du 50e de l'OFQJ



— Les Royal Pickels accompagnent Jérôme Charlebois au Gala-bénéfice de l'amitié et de l'excellence franco-québécoises

REGARDS CROISÉS SUR LES POLITIQUES DE JEUNESSE

Les premières rencontres franco-québécoises



Marianne Bésème et Michel Robitaille, secrétaires généraux de l'OFQJ, lors de la clôture des regards croisés, avec Réjean Houle, secrétaire adjoint à la jeunesse du Québec et Jean-Benoît Dujol, délégué interministériel à la Jeunesse en France sont accompagnés des membres de la délégation franco-québécoise.

Les 29 et 30 novembre 2018, l'Office franco-québécois pour la jeunesse, associé à l'Institut National de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) en France et l'Observatoire Jeunes et Société (OJS) au Québec ont tenu les premières rencontres franco-québécoises sur la jeunesse, à l'Assemblée nationale, en partenariat avec le groupe d'amitié France-Québec. L'objectif était de rassembler chercheurs et praticiens lors d'un colloque sur le thème des politiques de jeunesse en France et au Québec, plus particulièrement celles axées sur la persévérance et la lutte contre le décrochage, l'accompagnement vers l'emploi et la participation des jeunes à la vie publique. Durant deux jours, ces regards croisés de chercheurs et de professionnels de terrain français et québécois ont permis de confronter les pratiques, de mieux connaître les projets issus de partenariats franco-québécois et d'échanger sur des programmes pilotes d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique pour mener à de nouvelles pistes de coopération.

2

DES ACTIONS POUR L'ENTREPRENEURIAT EN FRANCOPHONIE

Les Journées des Jeunes Entrepreneurs Francophones



Une centaine de participants a pris part aux JJEF à Louvain-la-Neuve.



Une dizaine de jeunes entrepreneurs québécois ont participé aux JJEF.

Dans les suites de la Grande rencontre des jeunes entrepreneurs du monde francophone qui a eu lieu à Montréal en avril 2017, le Bureau International Jeunesse (BIJ), en lien avec LOJIQ, l'OFQJ et l'OIF et en collaboration avec l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI–Wallonie) et *Young Entrepreneurs of Tomorrow* (Région Bruxelles-Capitale), a organisé, du 23 au 27 septembre 2018 à Louvain-la-Neuve, une 2e édition de la Grande Rencontre sous l'appellation les Journées des Jeunes Entrepreneurs Francophones (JJEF).

Cet événement, qui a réuni une centaine de participants dont 40 jeunes entrepreneurs internationaux, a permis d'échanger et de discuter autour de trois thématiques : l'entrepreneuriat féminin, l'économie circulaire et le français dans le monde des affaires.

Journée internationale de la Francophonie : le français, une langue d'affaires !



— Nadine Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie





— Plusieurs jeunes entrepreneurs ont présenté leurs entreprises lors d'argumentaires éclairs.

Également, LOJIQ a célébré le 20 mars 2019 la Journée internationale de la Francophonie à l'occasion d'un événement jeunesse organisé en collaboration avec le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes et le Centre de la Francophonie des Amériques.

Ayant pour thématique Le français, une langue d'affaires ! Cette activité a réuni sept jeunes entrepreneurs qui ont présenté leurs entreprises lors d'argumentaires éclairs démontrant en quoi la créativité entrepreneuriale chez les jeunes dans l'espace francophone est un vecteur de croissance économique.

Riches de leurs expériences diverses et variées, tous ont réussi à convaincre en quelques minutes de l'importance d'entreprendre en français et de l'impact social que leurs activités pouvaient avoir.

Pour la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Nadine Girault, cet événement «prouve, encore une fois, que la jeunesse, l'entrepreneuriat et la Francophonie sont indissociables ».

Une enveloppe de 4,5 millions pour propulser l'entrepreneuriat jeunesse



— Le premier ministre désigné du Québec, François Legault, accompagné de Michel Robitaille, de membres de l'équipe de LOJIQ, de partenaires, de participants et des jeunes animateurs au kiosque du Québec

Le 12 octobre 2018, le premier ministre désigné du Québec, M. François Legault, a souhaité stimuler la fibre entrepreneuriale des jeunes adultes en mettant à leur disposition de nouveaux outils qui visent à faciliter la réalisation de leur projet d'affaires.

Le gouvernement du Québec a profité du XVII[e] Sommet de la Francophonie, à Erevan en Arménie, pour annoncer la création de l'Initiative québécoise en matière de créativité entrepreneuriale jeunesse en Francophonie.

La mise en œuvre de cette initiative est assurée par LOJIQ. Axée sur la valeur ajoutée, cette initiative offre des occasions uniques à des jeunes du Québec et de la Francophonie qui désirent démarrer une entreprise ou développer leur marché à l'international, en intégrant des incubateurs ou accélérateurs d'entreprise ou en accédant à un mentorat d'affaires bonifié sur les territoires des États et gouvernements membres de la Francophonie. Elle constitue une contribution tangible du Québec à la réussite des Stratégies jeunesse et économiques de l'OIF.

SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

7 au 12 octobre 2018 à Erevan, Arménie

LOJIQ, en partenariat avec le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, a soutenu une délégation de jeunes Québécois qui ont participé à diverses activités dans le cadre du **XVIIe Sommet de la Francophonie, à Erevan en Arménie, du 7 au 12 octobre 2018.**

Activité phare, **le kiosque du Québec**, situé au cœur du Village de la Francophonie, au centre d'Erevan, a permis de faire rayonner le Québec et LOJIQ de belles façons. Le kiosque a remporté un grand succès auprès des Arméniens grâce à ses activités de photomaton et la découverte de cinq régions du Québec par le biais d'une expérience de réalité virtuelle.

Plusieurs milliers de personnes ont ainsi eu l'opportunité d'explorer l'univers et la réalité québécois. Quatre stagiaires québécois d'origine arménienne agissaient à titre d'animateurs(trices) du kiosque. Ils ont accueilli plus de 600 personnes par jour en diffusant de l'information sur le Québec. Ils ont pu faire connaître LOJIQ et sa panoplie de services pour les jeunes et leurs projets.

L'artiste Wüna a participé, quant à elle, à une **résidence de création** avec un chorégraphe et danseur français et un duo musical belge qui s'est conclue par une prestation en plein air sur le site du Village de la Francophonie. En plus de présenter quelques performances en direct, elle a donné deux ateliers de **médiation culturelle** au Centre TUMO pour les technologies créatives.

> Les animateurs du kiosque ont accueilli plus de 600 personnes par jour en diffusant de l'information sur les programmes de LOJIQ et le Québec en général.



Le kiosque du Québec et les activitées au cœur du Village de la Francophonie, au centre d'Erevan, on permis de faire rayonner le Québec et LOJIQ

Toujours dans le cadre des activités du Sommet de la Francophonie d'Erevan, l'Arménie a organisé un **Forum économique**. Charles Beaudry, cofondateur et directeur des opérations chez Impact Hub Montréal, a été soutenu par LOJIQ pour participer à ce forum qui lui a permis de réseauter avec des gens d'affaires provenant d'entreprises de pays francophones.

Alexandre Warnet, citoyen engagé qui avait eu la chance de participer à Genève à la **2e Conférence internationale des jeunes francophones (CIFJ)** de l'OIF sur le thème du Sommet Vivre ensemble dans la solidarité, le partage des valeurs humanistes et le respect de la diversité : source de paix et de prospérité pour l'espace francophone. Il a également participé au Sommet d'Erevan pour soumettre au Sommet des Chefs d'État et de gouvernement la déclaration des jeunes produite à Genève.

Finalement, LOJIQ a appuyé des jeunes de l'antenne québécoise de la **Caravane des dix mots de la langue française** pour leur participation au Forum international des Caravanes de la langue française. Ce dernier se tenait en marge du Sommet.



Charles Beaudry, cofondateur et directeur des opérations chez Impact Hub Montréal, a été soutenu par LOJIQ pour participer au Forum économique. Il s'entretient ici avec le premier ministre du Québec et le PDG de LOJIQ.



L'artiste Wüna a participé à une résidence artistique avec un artiste français et un duo belge. Elle a aussi réalisé des œuvres graffitées devant le public du kiosque du Québec

SUIVI POSTMOBILITÉ DES JEUNES ADULTES SOUTENUS PAR LOJIQ

57
jeunes
accompagnés

Conscient que l'accompagnement postmobilité est une composante essentielle de l'offre des Offices, diverses initiatives ont été déployées dans l'objectif de maximiser l'impact de la mobilité sur l'employabilité et le développement personnel des jeunes soutenus afin de leur permettre de tirer parti de l'expérience acquise dans le cadre de leur projet de mobilité.

Ainsi, LOJIQ invite régulièrement d'anciens participants à prendre part aux déjeuners-causeries du CORIM ou à d'autres activités de réseautage lorsque celles-ci portent sur des thématiques en lien avec leur profil et leurs intérêts.

Une participation à ce type d'événement permet aux jeunes de poursuivre l'acquisition de compétences et de consolider leur réseau. Cette année, ce sont 57 jeunes qui auront eu l'opportunité de participer à ce type d'activité au Québec.

Diverses initiatives ont été déployées dans l'objectif de maximiser l'impact de la mobilité sur l'employabilité et le développement personnel des jeunes soutenus afin de leur permettre de tirer parti de l'expérience acquise dans le cadre de leur projet de mobilité.



6 anciens participants lors d'un déjeuner-causerie organisé par le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM).

L'OUTIL AKI POUR ÉVALUER LES ACQUIS

LOJIQ et ses partenaires ont poursuivi leur travail au sein du projet européen AKI sur la valorisation des compétences non formelles acquises par les jeunes dans un projet de mobilité internationale.

Au cours de l'année, une version numérique de l'outil AKI a été développée, à l'initiative de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), avec le soutien de l'OFQJ, de LOJIQ et de l'Institut Supérieur de Formation Permanente (INSUP), du Bureau International Jeunesse (BIJ) et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette version numérique sera déployée en 2019-2020. Grâce à AKI, chacun des participants à nos programmes pourra mettre en lumière ses expériences et trouver les mots pour bien présenter les compétences transversales acquises dans le cadre de son projet de mobilité.

AKI est un outil pour valoriser cinq compétences transversales pour la mobilité internationale :

1. Ouverture d'esprit
2. Confiance en soi
3. Adaptation aux changements
4. Sens des responsabilités
5. Sens des relations interpersonnelles

AKI vise également à rendre plus visibles les compétences des jeunes candidats auprès des employeurs.




Laurianne Chatelain

6 FONDATION LOJIQ

- Pour une jeunesse engagée dans sa réussite - ***p 72***
- Ensemble ouvrons-leur le monde - ***p 73***
- Adhésion des membres - ***p 73***
- Gala-bénéfice du 50e anniversaire de l'OFQJ - ***p 74***
- 1re édition du loto voyage - ***p 76***
- Sollicitation des anciens - ***p 76***
- Air Canada transporteur officiel - ***p 77***

6 FONDATION LOJIQ

Pour une jeunesse engagée dans sa réussite

Engagée dans la réussite des 18-35 ans, la Fondation LOJIQ encourage l'acquisition chez les jeunes d'expériences formatrices dont les retombées impactent durablement leur avenir.

De manière concrète, la Fondation LOJIQ mobilise des ressources, sollicite des dons, noue des partenariats, anime le vaste réseau des anciens participants et contribue à la diversification des financements de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et de l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ).

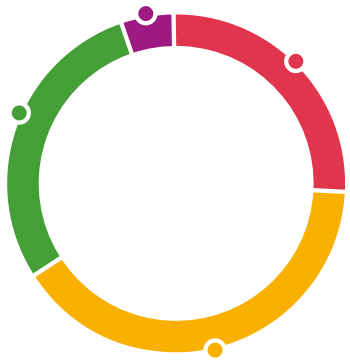


Ensemble ouvrons-leur le monde

Dans le cadre de sa campagne de financement, la Fondation LOJIQ a recueilli 449 196 $ en 2018-2019, soit une hausse des revenus de 55 % par rapport à 2017-2018.

Ce résultat témoigne de la mise en œuvre des activités inscrites dans la première année du plan d'action 2018-2023.

Produits 2018-2019 449 196$	Charges 2018-2019 164 388$	Fonds Québec Volontaire



- **40 %** Revenus d'intérets
- **29 %** Adhésions des membres
- **5 %** Dons des partenaire
- **26 %** Dons individuels et activités bénéfices



- **45 %** Ressources humaines
- **26 %** Bourses à des participants LOJIQ
- **26 %** Charges des activités
- **3 %** Charges administratives

Dotation 2018-2019
pour le programme

355 777 $

(non comprise dans les charges)

provenant des excédents enregistrés en 2018-2019 et d'un transfert d'actifs affectés à la mise en œuvre des projets portés par Québec Volontaire

Adhésion des membres

Mise en place en novembre 2014, l'adhésion à la Fondation LOJIQ (au coût de 25 $ et valide pendant 12 mois) permet à ses membres d'obtenir des avantages auprès de partenaires engagés dans la mobilité des jeunes.

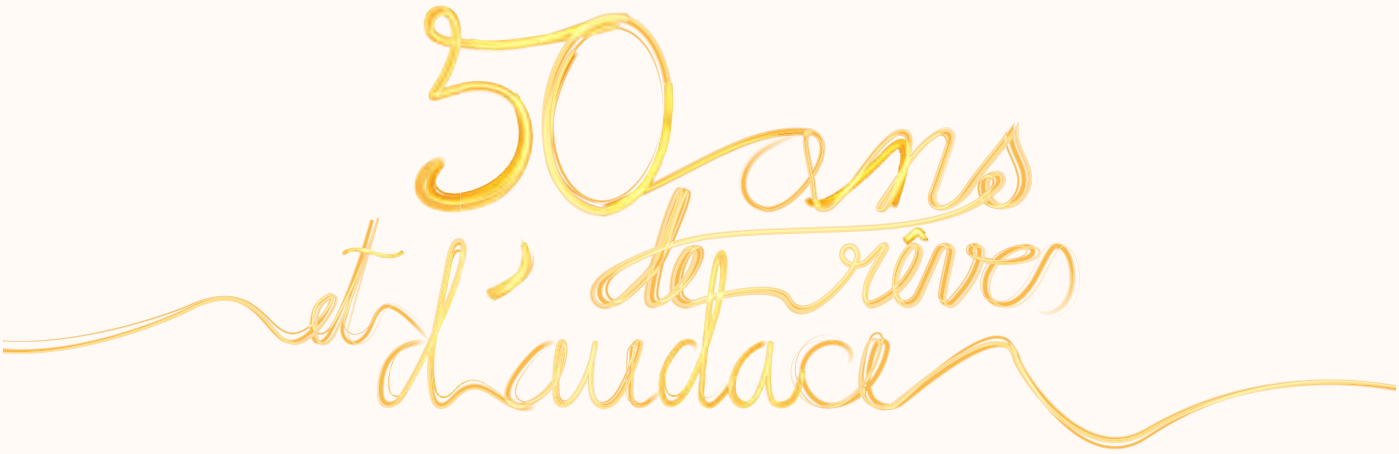
Au total, entre 2014 et 2018, **20 012** membres ont adhéré à la Fondation LOJIQ, composée principalement des participants aux programmes de LOJIQ.

Au-delà des avantages qu'elle procure, l'adhésion à la Fondation LOJIQ permet d'entretenir des liens et d'encourager l'implication bénévole des membres dans le but de faire vivre la communauté LOJIQ.

En savoir plus ou adhérer en ligne : **lojiq.org/adherer**

Merci à nos donateurs !

GALA-BÉNÉFICE DU 50e ANNIVERSAIRE DE L'OFQJ



La Fondation LOJIQ a été invitée à se joindre à l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), au Réseau Québec-France et à la Fédération France-Québec/Francophonie pour l'organisation du Gala soulignant le 50e anniversaire de l'OFQJ. D'un commun accord, il fut convenu de faire de cet évènement un gala-bénéfice dont l'intégralité des profits appuierait le financement direct d'initiatives d'engagement citoyen portées par de jeunes Québécois dans le cadre du nouveau programme Québec Volontaire de LOJIQ.

Sous la présidence d'honneur de l'académicien Dany Laferrière, cette soirée a rassemblé plus de 450 convives le 7 octobre 2018 au Centre des congrès de Québec.

Premier événement majeur de sa campagne de financement 2018-2023, la Fondation LOJIQ remercie de leur implication les 15 commanditaires de la soirée, les anciens participants, qui ont soit pris part à la programmation artistique de l'évènement, dont Robert Charlebois, ou encore offert des prix de présence, ainsi que les bénévoles et les membres des équipes.

15
commanditaires



— 450 convives ont répondu présent au gala-bénéfice du 50e anniversaire de l'OFQJ



— Mme Diane Hamel, présidente du conseil d'administration de la Fondation LOJIQ

1re ÉDITION DU LOTO VOYAGE

Dans le cadre du mouvement Mardi je donne, la Fondation LOJIQ a organisé la première édition de son loto voyage tiré le mardi 27 novembre 2018.

Rediffusé en direct sur Facebook, l'événement a permis d'attribuer 50 prix offerts par Air Canada, Hôtels.com, VIA Rail, Communauto et les valises JP Grimard.





— 31 060 $ ont été récoltés au profit de la mobilité des jeunes lors de la 1re édition du loto voyage de la Fondation LOJIQ

SOLLICITATION DES ANCIENS

Depuis août 2018, les anciens participants, qui ont réalisé un projet avec LOJIQ après 2012, reçoivent un courriel de sollicitation le jour anniversaire de leur départ pour les inviter à redonner au suivant et à appuyer à leur tour le projet d'un jeune.

Cette campagne **Je (re)donne** est également l'occasion de mettre à profit l'implication des bénévoles de la Fondation LOJIQ qui relancent par téléphone les anciens participants.



— Sollicitation téléphonique des anciens participants dans le cadre de la campagne Je (re)donne.

AIR CANADA

TRANSPORTEUR OFFICIEL

AIR CANADA TRANSPORTEUR OFFICIEL

Depuis novembre 2018, Air Canada est le transporteur officiel des membres de la Fondation LOJIQ et permet à plusieurs milliers de participantes et participants d'obtenir des avantages exclusifs pour leurs déplacements aériens.

Les membres LOJIQ profitent d'un bagage enregistré sans frais et d'un rabais d'au moins 15 % sur tout le réseau d'Air Canada et sur certains transporteurs de la Star Alliance.

Pour en savoir plus, rendez-vous : sur la page de la Fondation LOJIQ.



Jean Luc Francisco Semedo

7

COMMUNICATIONS

- Les grandes orientations - ***p 80***
- Les actions phares - ***p 86***
- Tournée des régions et des provinces - ***p 94***
- Retombées médias - ***p 94***
- Rayonnement dans les réseaux sociaux - ***p 95***
- Des nouvelles à l'échelle des jeunes - ***p 96***
- Technologie de l'information - ***p 96***
- Soutien à la Fondation LOJIQ - ***p 97***
- Les retombées d'une expérience de mobilité - ***p 98***
- Gestion des situations d'urgence - ***p 99***
- Ce qu'ils en ont dit ! - ***p 100***

7 COMMUNICATIONS

LES GRANDES ORIENTATIONS

Mandat et stratégie de communication

Le mandat de la direction des communications est articulé autour d'objectifs clés :

- Faire rayonner et rendre accessible l'offre au public cible ;
- Promouvoir l'offre et recruter des participants (appels de candidatures et offres de stages) ;
- Augmenter la notoriété générale et celles des programmes / initiatives ;
- Développer de nouvelles sources de partenariats ;
- Valoriser l'image de marque : établir la crédibilité, le rôle de leader, être dynamique, innovant, mettre de l'avant l'expertise et la polyvalence des équipes ;
- Évaluer la portée des actions menées.

Principales campagnes de communication

Sept campagnes se sont démarquées cette année :

- Poursuite de la campagne Célébrations du 50e OFQJ
- Notoriété et image de marque LOJIQ générale – Nouvelle identité (par programme / volet)
- Promotion de l'offre général LOJIQ pour les projets initiés
- Québec Volontaire
- Campagne de financement Fondation LOJIQ
- Préparation au lancement de l'initiative Cultures et Langues autochtones
- Promotion des nouveaux territoires Québec et Canada

Une année marquée par le renouveau

L'entrée en fonction d'une nouvelle directrice des communications, concourant avec la fusion de trois des quatre Offices et leur reconfiguration, la promotion des nouveaux territoires du Québec et du Canada ainsi qu'une offre de mobilité en expansion, ont fait de 2018-19 une année empreinte de changements.

Le recrutement de deux nouveaux membres d'équipe au sein du département a aussi donné un nouvel élan et dynamisé la vision des communications, le tout se reflétant sur les activités et opérations du département.

2018-19 a ainsi été le théâtre de nombreuses métamorphoses tant dans l'image, le ton, le style, les outils et supports de communication que dans la formule conceptuelle de certains événements LOJIQ.

Une nouvelle **campagne de notoriété** et de visibilité ainsi qu'un rajeunissement de l'image de marque LOJIQ ont été mis en œuvre avec comme objectif final de doter chaque programme de sa propre identité visuelle, de son dépliant promotionnel, d'une bannière autoportante propre et de divers outils cohérents et harmonisés.

Les grandes visées :

- innover et incarner l'audace
- faire rêver
- créer de la proximité et du lien



Positionnement LOJIQ

LOJIQ jouit d'un positionnement enviable. En tant que référence en matière de mobilité jeunesse, le sérieux et la crédibilité de l'institution LOJIQ ne sont plus à démontrer.

Dans une volonté de modernisation et pour se rapprocher de sa cible, la direction des communications a opéré un virage dans le style et le ton des communications afin de vivifier l'image.

LOJIQ souhaite se positionner en tant qu'**organisme jeune, accessible, à l'écoute, inclusif et qui sait rejoindre de manière personnalisée** les 18-35 ans en leur ouvrant un monde d'opportunités conçu pour eux et avec eux.

Vas-y ! C'est lojiq.org

L'inclusion au cœur des préoccupations

LOJIQ est un organisme qui souhaite rejoindre TOUS les jeunes, peu importe leur origine, leur niveau d'éducation, leur genre, leur appartenance à une minorité, leur intérêt.

Ainsi, une attention toute particulière a été portée aux minorités visibles, aux jeunes en régions, aux communautés autochtones, aux membres des communautés LGBTQ+ afin qu'ils soient et se sentent représentés et inclus par LOJIQ.

Notre souci est d'assurer une visibilité et une vitrine d'exception à tous les programmes et à toutes les initiatives afin de les valoriser équitablement et d'ainsi exposer les participants à l'ensemble des offres LOJIQ.

Renouvellement de l'identité visuelle

Un renouvellement de l'identité visuelle a permis d'aborder avec dynamisme les diverses campagnes de communications. Une charte graphique colorée et vivante empreinte d'énergie et de mouvement a ainsi vu le jour et a pu être lancée, notamment dans le cadre du volet Québec Volontaire.

Tous les visuels mettent de l'avant les participants LOJIQ et ajoutent ainsi les notions d'incarnation et d'authenticité. L'intégralité des campagnes de communications depuis juillet 2018 (à l'exception du 50e OFQJ) illustre la nouvelle signature visuelle et l'identité repensée.

Un appel aux anciens participants, misant sur la diversité, a été lancé par le biais de l'infolettre externe et a permis de procéder au recrutement de plus de **29 jeunes qui représentent ainsi fièrement les programmes et volets de LOJIQ.**



— Séance photos d'anciens participants pour illustrer la nouvelle identité visuelle de LOJIQ

Visibilité des partenaires

Dans le soucis du respect des normes gouvernementales en termes de visibilité, LOJIQ a mis de l'avant de façon significative chacun de ses partenaires, sans lesquels la mission des Offices ne pourrait être menée à bien.

Ainsi, les logos de nos bailleurs de fonds figurent sur tous nos supports promotionnels (site internet, dépliants, vidéos, paraposts, etc.) et une mention de leur soutien est également faite lors des annonces, lancements et entretiens médias. De plus, les représentants officiels de nos partenaires ont l'occasion de prendre la parole à chacun des événements publics que nous organisons.



— Tournage de capsules vidéos mettant en avant le vécu d'anciens participants.

Les participants et leurs histoires

Les histoires LOJIQ sont vivantes, vibrantes, stimulantes et vraies. Les mettre de l'avant relevait de l'évidence.

La stratégie de communication : **ressembler au jeune, lui livrer ce qu'il recherche, facilement et de manière attrayante, divertissante et originale.** Qui plus est, diffuser le contenu dans un contenant dans l'air du temps.

Plusieurs ont participé de bon gré aux activités, lancements, en témoignant, en transmettant à nos équipes des vidéos, photos, articles, etc. Chaque participant est un influenceur en soi, crée de la crédibilité, de la personnalité et de la proximité.

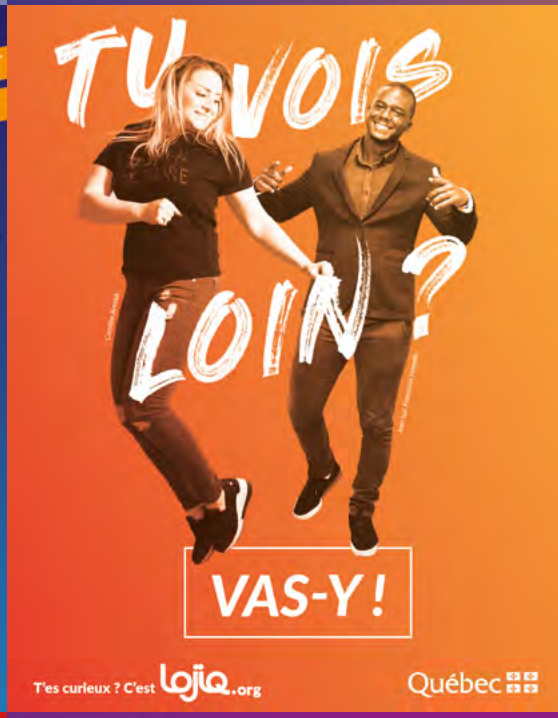
Raconter des histoires est une piste privilégiée. LOJIQ emboîte le pas avec des moyens audacieux et tendance.


PROPULSE TON AVENIR
C'est LOJIQ !
PROGRAMME
DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE
Tu vois loin ? Vas-y ! >>> lojiq.org
Québec


(RE) DÉCOUVRE TOI
C'est LOJIQ !
PROGRAMME
INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE
Tu vois loin ? Vas-y ! >>> lojiq.org
Québec


PROGRAMME
ENTREPRENEURIAT
PRENDS DE L'ÉLAN
C'est LOJIQ !
Tu vois loin ? Vas-y ! >>> lojiq.org
Québec


PROGRAMME
ENGAGEMENT CITOYEN
IMPLIQUE-TOI
C'est LOJIQ !
Tu vois loin ? Vas-y ! >>> lojiq.org
Québec


TU VOIS LOIN ?
VAS-Y !
T'es curieux ? C'est lojiq.org
Québec


PROGRAMME
MOBILITÉ ÉTUDIANTE
VISE DE NOUVELLES PERSPECTIVES
C'est LOJIQ !
Tu vois loin ? Vas-y ! >>> lojiq.org
Québec


ON SÈME D'AMOUR !
Office Franco-Québécois pour la Jeunesse
OFQJ ? C'est aussi la famille lojiq.org
Québec


AKI
VALORISE TES ACQUIS AVEC AKI !
C'est LOJIQ !
Tu vois loin ? Vas-y ! >>> lojiq.org
Québec


INITIATIVE JEUNESSE
LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
RAYONNE VERT L'AVENIR
C'est LOJIQ !
Tu vois loin ? Vas-y ! >>> lojiq.org
Fonds vert
Québec

Des alliances, des influenceurs et des ambassadeurs

La richesse de ses participants, leurs expériences de mobilité, leurs progrès sont la fierté de LOJIQ et doivent être valorisés. Ainsi, l'équipe des communications a œuvré activement afin de mettre ces personas de l'avant.

Des porte-voix et partenaires clés, des ambassadeurs inspirants (Québec Volontaire), des personnalités rayonnantes, des modèles citoyens, des acteurs impliqués et des anciens participants reconnaissants ont joint les rangs et ont prêté, à une ou plusieurs occasions, leurs voix pour endosser la mission et l'offre LOJIQ.

Par leur gratitude et leur passion, ils témoignent avec force de l'impact LOJIQ dans une vie. Ils s'avèrent des courroies de transmission privilégiées et des alliés inestimables.

Par ailleurs, chaque participant est en soi un « Ambassadeur » LOJIQ. Il est un influenceur auprès de ses proches, dans son environnement.

Cirque Éloize
Yann Perreau
Valaire
Dany Laferrière
Robert Charlebois
Émile Proulx-Cloutier
Dorothy Alexandre
Daniel Boucher
Jocelyn Sioui
FORAY (Fr)
Catherine Major

Des personnalités, ancien.nes et actuel.les participant.es, se sont greffé.e.s à certains de nos événements.

Cathy Wong
Alexandre Désilet
David St-Jacques
Marieme Ndiaye
Suzanne Taffot
Rachel Therrien
Marcie et Ivan Boivin-Flamand
Mathieu Lippé
Les Royal Pickels
Natasha Kanapé-Fontaine
Jérôme Bérubé
Loco Locass



— Huit artistes français et québécois ayant bénéficié du soutien de l'OFQJ pour propulser leur carrière ont offert des prestations lors de la soirée *Beau comme on s'aime !* au Festival international de la chanson de Granby.



— Dany Laferrière et Robert Charlebois en entrevue pour Radio-Canada lors du gala-bénéfice du 50e de l'OFQJ

5

Promotion des projets initiés par LOJIQ

Le département des communications a fait la promotion de 83 offres de stages et de 133 appels de candidatures pour les différents programmes et initiatives principalement sur les réseaux sociaux. Sans compter les appels à participer aux événements, campagnes de communications diverses et appels à témoignages.

Ces appels sont diffusés sur les réseaux sociaux et le site Internet de LOJIQ.

133
appels de candidatures

83
offres de stages











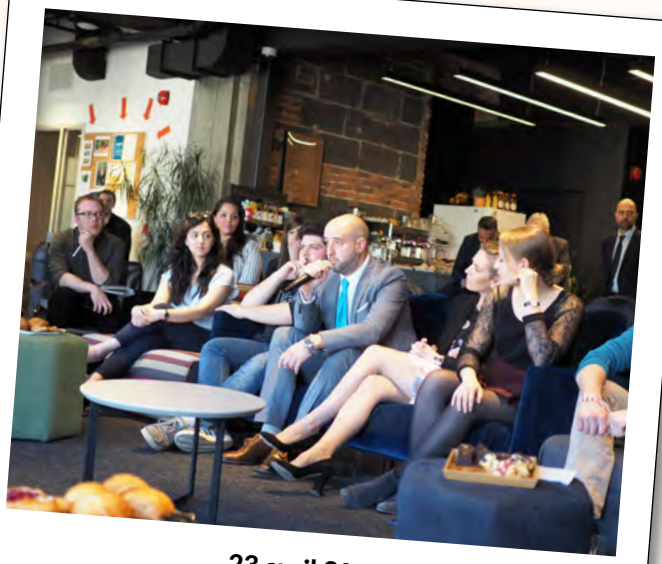
LES ACTIONS PHARES

Nos événements



9 avril 2018

CORIM Stratégies numériques gagnantes
France - Québec



23 avril 2018

Visite de la ministre française
de la Jeunesse et des Sports, Laura Flessel



16 août 2018

École d'été de l'Institut du Nouveau Monde



28 mai 2018

Soirée hommage aux bâtisseurs de l'OFQJ

27
événements

LOJIQ a organisé ou contribué à l'organisation de 27 événements durant l'année. La majorité de ceux-ci, soit une vingtaine, a été organisée dans le cadre des célébrations du 50e anniversaire de l'OFQJ.



7 octobre 2018

Gala-bénéfice de l'amitié et de l'excellence franco-québécoises – Prix 50e OFQJ



14 octobre 2018

Sommet de la Francophonie à Erevan



21 février 2019

Lancement du programme Québec Volontaire



20 mars 2019

Journée internationale de la Francophonie



Retour sur les célébrations du 50e anniversaire de l'OFQJ

Les festivités du 50e anniversaire de l'OFQJ ont été conçues comme une opportunité d'augmenter la visibilité de l'Office par une programmation spécifique illustrant la diversité et l'excellence de ses actions, tant en France qu'au Québec.

Pour son 50e anniversaire, la grande visibilité de l'OFQJ a été amplifiée avec la création d'un site dédié au 50e et des supports de communication repensés : plaquette institutionnelle, programme du 50e, communiqués de presse, objets promotionnels et publications thématiques.

Depuis le 1er avril 2018, 19 évènements ont été organisés par LOJIQ et la section québécoise de l'OFQJ et/ou ses partenaires dans le cadre des célébrations du 50e anniversaire.



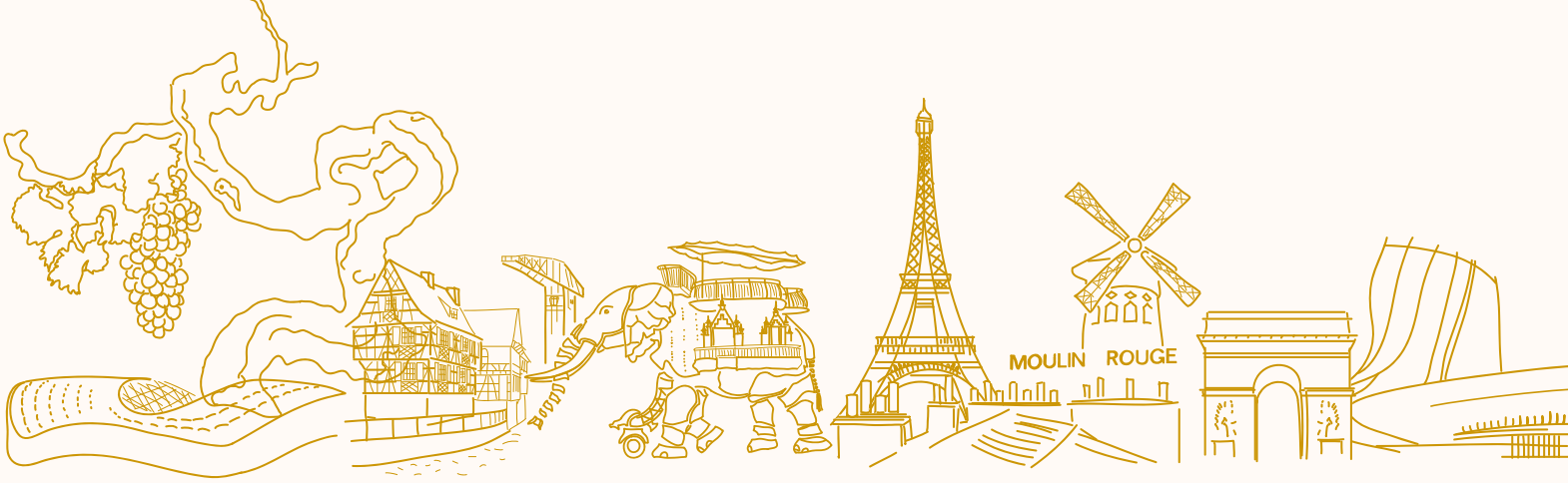
— Une délégation de 150 professionnels du numérique rassemblée par l'OFQJ-France pour la Semaine numérique de Québec.



— Robert charlebois a interprété deux de ses plus grands succès lors du gala-bénéfice du 50e de l'OFQJ.



— L'astronaute David Saint-Jacques a identifié l'OFQJ comme organisme ayant joué un rôle d'importance dans son parcours. En guise de reconnaissance, il a pris l'initiative de faire voler avec lui le logo du 50e de l'OFQJ dans la station spatiale internationale.



Les événements distinctifs du 50e de l'OFQJ

9 avril 2018	CORIM Stratégies numériques gagnantes France-Québec
10 au 12 avril 2018	Parcours numérique Francophone (PNF)
28 mai 2018	Soirée hommage aux bâtisseurs de l'OFQJ
28 juin au 7 juin 2018	Festival en chanson de Petite-Vallée
15 au 18 août 2018	École d'été de l'Institut du Nouveau Monde
20 au 24 août 2018	École d'été sur l'agriculture urbaine de Montréal
25 août 2018	Festival international de la chanson de Granby
5 au 8 octobre 2018	Congrès commun du Réseau Québec-France et de la Fédération France-Québec/Francophonie
7 octobre 2018	Gala-bénéfice de l'amitié et de l'excellence franco-québécoises
1er au 11 novembre 2018	Cinémania
1er au 11 novembre 2018	Coup de cœur francophone
10 novembre 2018	Concert hommage à l'OFQJ par l'Orchestre symphonique des jeunes de Montréal



Gala-bénéfice de l'amitié et de l'excellence franco-québécoises et remise des prix 50e OFQJ

7 octobre 2018

C'est le dimanche 7 octobre que s'est tenu au Centre des congrès de Québec le gala-bénéfice de l'amitié et de l'excellence franco-québécoises, point d'orgue au Québec des festivités du 50e anniversaire de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ). Sous le thème *50 ans de rêves et d'audace*, cette soirée constituait également le premier évènement majeur de la Grande campagne de financement 2018-2023 de la Fondation LOJIQ.

Ce grand rassemblement a été l'occasion de souligner l'excellence de certains projets de mobilité jeunesse avec l'édition spéciale de la remise des Prix spéciaux 50e OFQJ. L'animation a été assurée par Dorothy Alexandre et Quentin Delorme, anciens participants aux programmes de l'OFQJ.

Huit lauréats, Français et Québécois, ont été récompensés par l'un des plus illustres membres de la grande famille de l'OFQJ, Dany Laferrière, que l'Office est fier de compter parmi ses **150 000 anciens participants**.

RÊVEZ,
OSEZ,
BOUGEZ !

Le côté festif de la soirée a été assuré par plusieurs artistes dont la grande majorité a été soutenue et accompagnée par l'OFQJ dans le développement de leurs carrières.

Robert Charlebois

Les Royal Pickels

Jérôme Charlebois

Cirque Éloize

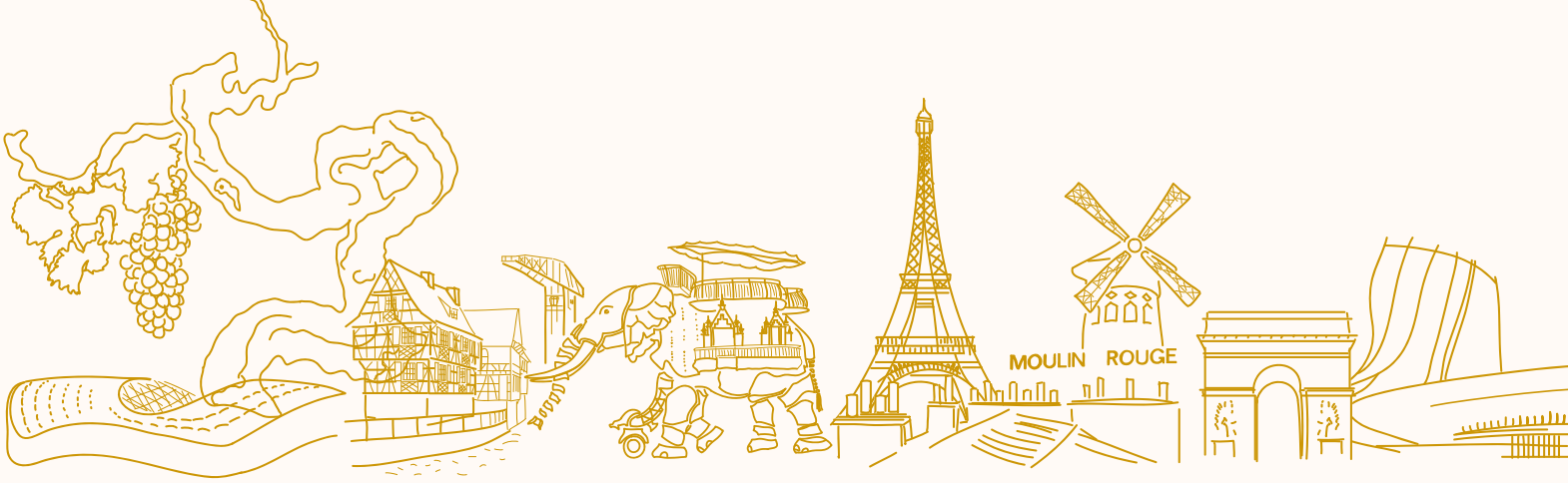
Jérôme Bérubé

Suzanne Taffot

Rachel Therrien

Marcie et Ivan Boivin-Flamand

Les 450 convives ont fait preuve de générosité en étant présents à ce gala-bénéfice. L'intégralité des profits réalisés durant cette soirée devant appuyer le financement direct des projets de jeunes Québécois participant au nouveau programme Québec Volontaire de LOJIQ.



8 lauréats récompensés : 4 Français et 4 Québécois




PRIX CULTURE
Florent Bony, Fr - Hubert Lemire, Qc




PRIX DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE
Laurence Reynaud, Fr - Catherine Bergeron, Qc




PRIX ENTREPRENEURIAT
Corentin Laurent, Fr - Evelyne Shanon Drouin, Qc




PRIX ENGAGEMENT CITOYEN
Marie Lefebvre, Fr - Othman Mezouar, Qc

Lancement du nouveau programme Québec Volontaire

21 février 2019



— De nombreux partenaires, représentants officiels et invités engagés ont pris part au lancement.



— Le photomaton sur le thème du volontariat a remporté un vif succès.

Le lancement officiel de Québec Volontaire s'est déroulé le 21 février 2019 à la Maison des Régions de Montréal. Notre soirée 4@7 originale et interactive, sur le thème du volontariat, a remporté un vif succès. Pour l'occasion, près de 200 représentants officiels, invités engagés, partenaires, membres des conseils d administration et de l'équipe LOJIQ, bénévoles de la Fondation LOJIQ et participants passés, présents ou futurs ont répondu à l'appel.

L'objectif du lancement était de présenter les modalités de ce programme, de susciter l'échange, mais également d'interpeller sur le volontariat.

Mathieu Lippé a déclamé un slam inédit et deux personnalités inspirantes, **Cathy Wong**, conseillère de la ville, district de Peter-McGill et **Dorothy Alexandre**, entrepreneure en communication et présidente du conseil des Montréalaises, ont fait part de leurs témoignages. Tous trous sont d'anciens participants de LOJIQ.

Nous avons également eu l'honneur de recevoir et d'entendre **Samuel Poulin,** adjoint parlementaire du premier ministre du Québec (volet jeunesse), **Diane Hamel**, présidente du CA de la Fondation LOJIQ, **Roger T. Duguay**, président du conseil d'administration de l'Office Québec-Monde pour la jeunesse et **Alexandre Soulières**, directeur général du Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec.

Le lancement de Québec Volontaire a été relayé sur les médias sociaux : création d'événements et retransmission en direct avec Facebook en direct, tweets en direct, publications des photos, création de témoignages des intervenants lors du lancement, production de vidéos avant, pendant et après.

Cette soirée spéciale a été animée par Marième Ndiaye, chroniqueuse et chanteuse reconnue pour ses actions engagées et son implication dans le développement local au Québec.

7

8

Campagne placement média Québec Volontaire

Une grande campagne de placement média payée a été effectuée afin de promouvoir les nouveaux territoires et mobilités possibles intra Québec et au Canada ainsi que pour lancer le nouveau programme Québec Volontaire.







Affichage numérique

432 000 impressions
Affichage réseau numérique *Campus*

261 888 impressions
Affichage réseau numérique *Restobars*

756 occasions
Affichage numérique *Métrovision*

Bannières numériques

- 1 690 775 impressions soit + 45 % / objectifs
- 1 210 436 de portée
- 1,4 de répétition
- 2 043 clics soit 0,12 % de taux de clics
- (moyenne du secteur 0,07 %)

Réseaux sociaux

- 842 233 impressions
- Portée de 118 936
- 2 580 clics

Publicités dans des journaux gratuits

Journal *24 h* Montréal
- 883 000 lecteurs
- 68 stations de métro couvertes

Journal *Metro* Montréal
- 1 206 000 lecteurs
- 1000 points de distribution

TOURNÉE DES RÉGIONS ET DES PROVINCES

Afin de soutenir des projets de mobilité des jeunes adultes de toutes les régions du Québec, LOJIQ s'est rendu dans plusieurs villes du Québec afin de faire connaître ses programmes et activités ainsi que pour présenter sa nouvelle offre élargie tout en développant de nouveaux partenariats. Au nombre des régions visitées au cours de l'année 2018-2019, notons : la Côte-Nord, le Saguenay-Lac St-Jean, la Gaspésie et l'Outaouais.

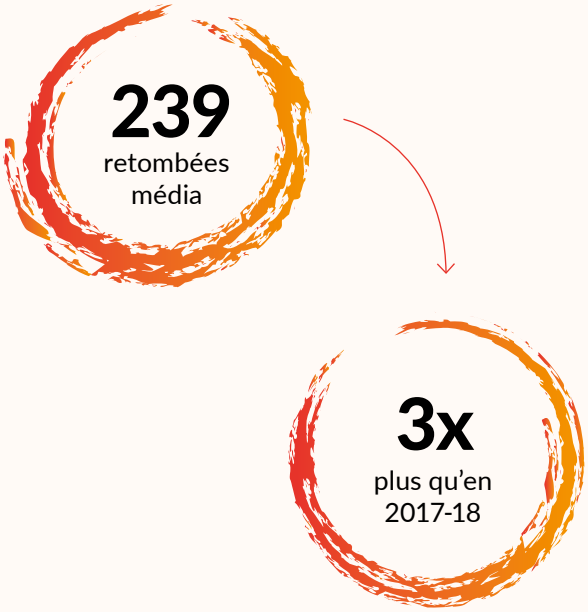
Dans le cadre du nouveau mandat de LOJIQ qui favorise une offre de mobilité pour les jeunes Québécois vers les autres provinces canadiennes, LOJIQ a également rencontré des partenaires potentiels en Alberta, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Manitoba, Colombie-Britannique et Ontario.

Ces rencontres ont permis, à la majorité des partenaires rencontrés, de prendre conscience des possibilités concrètes qui étaient offertes aux jeunes en termes de mobilité. Plusieurs d'entre eux ont rapidement identifié des pistes d'expérience de mobilité en lien avec des projets déjà existants afin de favoriser le développement professionnel et personnel des jeunes.



RETOMBÉES MÉDIAS

L'ensemble de ces évènements, les activités avec les partenaires incluant les ententes, remises de prix et les retombées des projets réalisés par les participants ont permis à LOJIQ d'avoir 239 retombées médias sur l'année dont neuf entrevues radio et deux passages à la télévision.
Les reprises dans les médias ont été trois fois plus importantes que l'année passée et se démarquent également par la diversité des supports de diffusion. En effet, les entrevues radio et télévisées étaient rares par le passé, voire inexistantes. La diversification des supports de diffusion a permis de toucher un public plus large grâce à des diffusions dans les médias locaux, régionaux, nationaux et internationaux.



RAYONNEMENT DANS LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les médias sociaux sont des supports de communication privilégiés pour atteindre notre cible de jeunes âgés de 18 à 35 ans. L'année a été marquée par la création d'une stratégie de contenus avec la diversification des sujets. De plus, nous avons démarré le développement des médias sociaux plébiscités par les jeunes : Instagram et YouTube.

L'équipe de LOJIQ est invitée à prendre part aux opérations de communication et à relayer les publications relatives aux appels à candidatures et offres de stages sur leurs profils professionnels respectifs. Cela augmente considérablement la portée des publications et permet de promouvoir le contenu et l'offre de l'organisme.

Facebook



- **20 832 fans (+12,31 %)**

- 355 publications dont 19 vidéos
- 1 307 213 impressions des publications*
- 926 917 portée des publications*
- 4,12% de taux d'interaction total et 4,34% organique*

Faits marquants :

- Nouvelle stratégie de contenus avec classification et création de contenus inédits, autres que les appels à candidatures et offres de stage

- Création de nouvelles rubriques
  « Lumière sur nos participants »
  « Plein feu sur nos partenaires »
  « Témoignages »
  « En direct »
  « Lancement… »

Twitter



- **6 896 abonnés (+4,40%)**

- 272 tweets
- 348 746 impressions des tweets*
- 973 impressions moyenne par jour*
- Engagement : 618 clics sur lien 543 retweets 979 j'aime

Instagram

Le compte Instagram a été réactivé en janvier 2019. Un état de la situation sera effectué l'an prochain afin d'avoir un portrait sur une période plus représentative. Plusieurs publications et stories ont été publiées et l'évolution du compte est impressionnante.

LinkedIn



- **4 006 abonnés (+40,86%)**

- 175 publications
- 174 601 impressions *
- 8 379 pages vues *
- 8 830 visiteurs uniques*
- Engagement : 4,71% de taux d'engagement 5 310 clics

Il est à noter que le réseau du président directeur général est mis à profit. Ce dernier relaye les appels à candidatures et les offres de stages et les publie sur son profil personnel. Cela équivaut à une dizaine de publications par mois, en moyenne 2 500 vues par publication.

DES NOUVELLES À L'ÉCHELLE DES JEUNES

9

101
nouvelles publiées sur lojiq.org

12 232
abonnés à l'infolettre

49
vidéos originales produites

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

La poursuite des travaux de refonte du site Internet et l'optimisation du portail utilisateur Atlas, tous deux voués aux participants et partenaires, se sont opérées dans une volonté et vision de simplification, synthèse et un souci d'efficience. Un chantier majeur afin de remodeler l'architecture de l'outil de gestion de la relation client (GRC) et d'alléger le processus de gestion de projets à l'interne s'est avéré incontournable. Cela afin de pouvoir poursuivre les futurs développements. L'offre expansive et les nouveautés en termes de programmes et initiatives le commandaient.

Qui plus est, la reconfiguration du cheminement de dépôt de candidature et de dépôt de projet a permis de faciliter certaines étapes.

Développements majeurs effectués en 2018-19 :

- Québec Volontaire
- AKI
- Initiative Cultures et Langues autochtones
- Campagne Ensemble, ouvrons-leur le monde – Fondation LOJIQ

SOUTIEN À LA FONDATION LOJIQ

Ensemble ouvrons-leur le monde

L'image de la Fondation LOJIQ est intimement liée à celle de LOJIQ et réciproquement. Les communications s'activent afin de soutenir la Fondation pour la faire rayonner positivement et augmenter sa notoriété. Elle promeut, de concert avec elle, sa mission et sa campagne de collecte de fonds.

En ce sens, une campagne axée sur les témoignages *Lumière sur nos participants* a été créée sur les réseaux sociaux, mettant en valeur les parcours, citations et portraits porteurs. Les initiatives les plus marquantes ont été mises de l'avant par le biais de nouvelles sur le site Internet ou dans l'infolettre bimensuelle.

Une capsule vidéo *Je (re) donne* pour le concours La Chouape mettait d'ailleurs de l'avant un ancien participant incitant au cercle vertueux et au don.

Le département des communications LOJIQ soutient activement la Fondation par le biais de ses activités. Que ce soit par l'entremise de son portail utilisateur (GRC), des divers événements, du site Internet, de l'infolettre, des publications sur les réseaux, des dépliants, etc., LOJIQ offre systématiquement une vitrine à la Fondation LOJIQ.

Le lancement du volet Québec Volontaire du programme Engagement citoyen coïncidait aussi avec le lancement officiel de la Campagne *Ensemble ouvrons-leur le monde*, visant à récolter 3,5 millions de dollars dont 2,2 millions de dollars pour ledit volet. Une vitrine et une visibilité importantes ont ainsi été consacrées à la Fondation lors de l'événement.

Fondation lojiq

LES RETOMBÉES D'UNE EXPÉRIENCE DE MOBILITÉ

Un questionnaire d'évaluation est envoyé à tous les participants de LOJIQ trois mois après la réalisation de leur projet de mobilité.
Ce questionnaire comprend des questions communes à tous les participants et des questions spécifiques à chacun des programmes de LOJIQ puisque les jeunes adultes ont des attentes, des besoins et des exigences extrêmement variés en ce qui concerne leur séjour de mobilité à l'étranger. Les questionnaires comportent des questions fermées et ouvertes. Les participants n'ont l'obligation de répondre qu'aux questions fermées.
Pour se prononcer, les participants choisissent une réponse parmi les six choix suivants, pour chaque énoncé :

- Tout à fait d'accord
- En accord
- Ni en accord, ni en désaccord
- En désaccord
- Totalement en désaccord
- Ne s'applique pas

Les projets ayant des durées variables, de quelques jours à un an, il est fréquent que les participants complètent leur questionnaire durant l'année financière qui suit la réalisation de leur projet.

Leurs réponses contribuent à identifier plusieurs retombées de leurs expériences de mobilité. À titre d'exemple, voici des énoncés significatifs pour chacun des 5 programmes de LOJIQ.

Programmes	Retombées de l'expérience de mobilité	Taux de satisfaction
Entrepreneuriat	Penser à des idées qui pourraient permettre d'augmenter le chiffre d'affaires de leur entreprise	90 %
Engagement citoyen	Vouloir s'impliquer davantage comme citoyens dans des activités à caractère communautaire, social, bénévole ou politique	88 %
Insertion socioprofessionnelle	Se sentir capables d'entreprendre de nouveaux projets	100 %
Mobilité étudiante	Approfondir leurs connaissances académiques dans leur discipline	93 %
Développement de carrière		
- Volets action culturelle et artistique et développement et échange d'expertise	Créer des liens significatifs ou renforcer leur réseau de contacts	95 %
- Volet stages professionnels en milieu de travail	Améliorer leurs compétences dans un métier ou une profession qui les intéresse	79 %

GESTION DES SITUATIONS D'URGENCE

Depuis 2015, LOJIQ invite ses participants, avant leur départ et de manière systématique, à s'inscrire sur les listes des Canadiens à l'étranger, ceci afin de faciliter le travail d'assistance de la part d'Affaires mondiales Canada, en cas de situation d'urgence.

La directIon des communications continue également d'appliquer sa procédure d'urgence qui consiste à contacter individuellement chacun des participants présents sur les territoires concernés en cas de situation d'urgence afin de s'assurer qu'ils sont en sécurité et de leur apporter assistance si nécéssaire.

En 2018-2019, nous avons dû faire face et intervenir lors de 15 situations d'urgence :

1	18-mai-18	Cuba	Accident
2	29-mai-18	Belgique	Terrorisme
3	04-juin-18	Guatemala	Catastrophe naturelle
4	18-juin-18	Japon	Catastrophe naturelle
5	19-juin-18	Côte d'Ivoire	Catastrophe naturelle
6	09-juil-18	Haïti	Soulèvements sociaux
7	14-août-18	Italie	Accident
8	14-août-18	Royaume-Uni	Terrorisme
9	29-sept-18	Indonésie	Catastrophe naturelle
10	07-oct-18	Haïti	Catastrophe naturelle
11	16-oct-18	Haïti	Soulèvements sociaux
12	06-déc-18	France	Soulèvements sociaux
13	11-déc-18	France	Terrorisme
14	18-mars-19	Pays-Bas	Terrorisme
15	24-mai-19	France	Terrorisme

CE QU'ILS EN ONT DIT !



« Le développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes constitue un des piliers de la croissance économique du Québec. Le Québec doit miser sur sa jeunesse, son talent, sa créativité et ses compétences, en soutenant sa relève entrepreneuriale. C'est au moyen d'une telle initiative que nous participons activement à développer notre économie, à accroître nos exportations, à assurer la pérennité de nos entreprises, tout en misant sur les échanges pour faire naître l'innovation et la coopération au sein de la Francophonie. »

-**M. François Legault**, *premier ministre du Québec, à l'annonce de la nouvelle Initiative en Créativité entrepreneuriale jeunesse en Francophonie, au Sommet de la Francophonie à Erevan, Octobre 2018.*



« [...] Si nous pouvons et devons faire plus en termes de mobilité, c'est parce que nous avons cette Francophonie en commun et c'est d'ailleurs le cœur de l'engagement de l'Office franco-québécois pour la jeunesse qui fait beaucoup sur ce sujet et dont je veux saluer l'engagement. »

-**M. Emmanuel Macron,** *président de la République française.*



« LOJIQ est un acteur clé de la mobilité jeunesse au Québec depuis plus de 50 ans. Le MRIF se réjouit de soutenir ses nombreux programmes et ses actions prolifiques. L'organisme ouvre des horizons et pave la voie du succès en permettant aux 18-35 ans de ponctuer leurs parcours personnel et professionnel d'expériences riches, formatrices et stimulantes. Il les outille concrètement, et ce, dans toutes les sphères d'activités et partout dans le monde. L'organisme, par le biais de ses offices, notamment de l'OFQJ pour la France, fait rayonner nos jeunes outre-frontière et ce sont tout le Québec et la Francophonie qui en bénéficient. »

-**Mme Nadine Girault,** *ministre des Relations internationales et de la Francophonie.*



« Le Secrétariat à la jeunesse investit 7,8 millions de dollars pour le déploiement des cinq premières années du programme Québec Volontaire, auquel s'ajoute le financement de la Fondation LOJIQ. Québec Volontaire permettra à tous les jeunes du Québec de tous horizons, de toutes les régions du Québec, de vivre des expériences hors du commun, au Québec et à l'international, qui favoriseront leur épanouissement personnel et leur participation citoyenne. Le programme va permettre à plus de jeunes de s'impliquer dans des projets de volontariat, ayant des retombées positives pour les communautés. Aux jeunes, je leur dis : Tentez l'aventure et choisissez le défi qui vous intéresse, qui vous ressemble. »

-**Samuel Poulin**, *adjoint parlementaire du premier ministre pour le volet jeunesse et député de Beauce-sud.*



Claude Jessica Dorcéan

8

GOUVERNANCE

- Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) - ***p 105***
- Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) - ***p 106***

8 GOUVERNANCE

LOJIQ - Les Offices jeunesse internationaux du Québec - est le regroupement de deux organismes de mobilité internationale jeunesse, l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ).

LOJIQ a été mis en place en 2007 pour présenter une offre de services unifiée et poursuivre les objectifs de développement professionnel et personnel des jeunes adultes québécois dans un contexte international. LOJIQ est aussi reconnu en tant qu'acteur de la mise en œuvre de la Politique internationale du Québec et de la Stratégie d'action jeunesse.



Office Québec-Monde pour la jeunesse

L'OFFICE QUÉBÉC-MONDE POUR LA JEUNESSE (OQMJ)

L'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) a pour mission de développer les relations entre les jeunes du Québec et ceux des territoires ou pays qui ne sont pas couverts par l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Par le soutien qu'il offre aux jeunes adultes québécois, il ouvre entre autres les portes de l'Europe et de la Francophonie.

En participant à des forums internationaux et en intégrant des réseaux institutionnels internationaux, l'OQMJ tisse des liens avec l'UNESCO, l'Union Africaine, l'Assemblée des Régions d'Europe, le Secrétariat du Commonwealth, l'Organisation des États Américains et l'Organisation ibéroaméricaine de la jeunesse. En développant des partenariats avec ces organisations, les jeunes adultes québécois et de partout dans le monde bénéficieront d'expériences de mobilité internationale jeunesse.

En cohérence avec la Politique internationale du gouvernement du Québec, l'OQMJ souhaite également élargir ses activités sur les territoires desservis par le réseau des délégations et bureaux du Québec à l'étranger.

au 31 mars 2019

Les administrateurs

Membres représentant les pouvoirs publics

Titulaires

Michel Robitaille
Président-directeur général
Office Québec-Monde pour la jeunesse

Catherine Ferembach
Sous-ministre associée chargée du secrétariat à la condition féminine
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Réjean Houle
Secrétaire adjoint à la jeunesse
Ministère du Conseil exécutif

Membres représentant la société civile

Titulaires

Roger T. Duguay
Président du CA
Fondateur et directeur associé
Boyden Montréal inc.

Simon Clément
Avocat associé
Stein Monast

Wahiakatste Diome-Deer
Directrice associée
Kahnawake Survival School

Eve Ferguson-Clark
Chargée de projets et des communications
Réserve mondiale de la biosphère Manicouagan

Isabelle Fontaine
Vice-présidente principale
Ryan Affaires publiques

Caroline Ménard
Présidente et associée
Brio conseils inc.

Marie-Élaine Riou
Directrice générale
Festival REGARD

Marc-Antoine Dufresne
Adjoint à la direction artistique et directeur des communications
Village en chansons de Petite-Vallée

Youmani Jérome Lankoandé
Président-directeur général
Technologies Yulcom inc.

L'OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE (OFQJ)

Créé en 1968 par les gouvernements de la République française et du Québec, l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) poursuit sa mission initiale : contribuer au rapprochement des jeunesses française et québécoise. L'OFQJ sait évoluer et nourrir les grandes orientations de la coopération franco-québécoise. Les programmes se concentrent aujourd'hui sur le développement et le perfectionnement professionnels des 18-35 ans, dans les secteurs économique, culturel et social, tout en favorisant les découvertes interculturelles et le maillage des réseaux.

L'OFQJ est un organisme bigouvernemental implanté en France et au Québec. Il est régi par un conseil d'administration composé de huit membres français et de huit membres québécois, coprésidé par la ministre québécoise des Relations internationales et de la Francophonie, Mme Nadine Girault, et le ministre français de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, M. Jean-Michel Blanquer.

Mme Marianne Besème et M. Michel Robitaille, secrétaires généraux de l'OFQJ s'appuient sur deux équipes pluridisciplinaires de professionnels et sur un vaste réseau de partenaires institutionnels, associatifs et privés de part et d'autre de l'Atlantique.

au 31 mars 2019

Les administrateurs québécois

Coprésidente

Nadine Girault

Ministre des Relations internationales et de la Francophonie

Membres représentant les pouvoirs publics

Titulaires

Nathalie Boyd

Conseillère en affaires internationales

Direction des marchés de l'Amérique du Nord

Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

Bernard Denault

Directeur France

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

Denis Boyer

Directeur des Relations extérieures

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Membres représentant la société civile

Titulaires

Jade Boivin

Doctorante en administration publique

Lilly Nguyen

Directrice des communications à l'Ordre des ingénieurs du Québec

Alexandre Soulières

Directeur général

Réseau des Carrefours Jeunesse-emploi du Québec

Isabelle Fontaine

Vice-présidente

Ryan Affaires publiques

Suppléants

Bastien Poulain

Président et fondateur

1642 Sodas

Anne-Sophie Sainte-Marie

Coordonnatrice - Observatoire global du Saint-Laurent

Geneviève Verreault-Tremblay

Avocate

Ministère de la Justice

Caroline Ménard

Présidente et associée

Brio Conseils inc.

au 31 mars 2019

Les administrateurs français

Coprésident

Jean-Michel Blanquer

Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Membres représentant les pouvoirs publics

Titulaires

Jean-Benoît Dujol

Délégué interministériel à la Jeunesse - Directeur de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Eric Tosatti

Chef de mission - Mission de la Langue Française et de l'Éducation

Ministère des Affaires étrangères et du Développement international

René Dosiere

Député et Vice-président du groupe d'amitié France-Québec

Assemblée nationale

Sébastien Jallet

Directeur de la Ville et de la Cohésion urbaine

Commissariat général à l'Égalité des territoires

Membres au titre des représentants de la société civile

Ludovic Hebrard

Représentant du Comité pour les relations nationales et internationales des associations de la jeunesse et de l'éducation populaire (CNAJEP)

Thomas Chaudron

Chef d'entreprise

- Représentant du Centre des jeunes dirigeants (CJD)

Simon Laborde-Peyre

Représentant du Forum français de la jeunesse (FFJ)

Dominique Restino

Président du Mouvement pour les jeunes et les étudiants entrepreneurs (MOOVJEE)

Suppléants

Jean-Patrick Gille

Président de l'Union Nationale des Missions Locales (UNML)

Elsa Schalck

Vice-présidente du conseil régional d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

Association des Régions de France

Annie Gauvin

Direction Stratégie et Relations Extérieures - Adjointe au DGA

Directrice Affaires & Relations Internationales Pôle Emploi

Sofiène Lourimi

Adjoint au chef du bureau de la Coopération internationale

Direction générale des Entreprises (DGE)



Francis Ladurantaye

9

ÉTATS FINANCIERS

- États financiers OFQJ - ***p 110***
- États financiers OQMJ - ***p 126***

ÉTATS FINANCIERS OFQJ

États financiers de la section québécoise de l'

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

pour l'exercice clos le 31 mars 2019

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	
États financiers de l'Office franco-québécois pour la jeunesse - section québécoise	
État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5 - 11

KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de l'Office franco-québécois pour la jeunesse - section québécoise

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la section québécoise de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la section québécoise de l'Office franco-québécois pour la jeunesse au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section ***« Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers »*** de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'Office franco-québécois pour la jeunesse - section québécoise conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est une société canadienne à responsabilité limitée et un cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative (« KPMG International »), entité suisse.
KPMG Canada fournit des services à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Office franco-québécois pour la jeunesse - section québécoise à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Office franco-québécois pour la jeunesse - section québécoise ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilité des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

  Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Office franco-québécois pour la jeunesse - section québécoise;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Office franco-québécois pour la jeunesse - section québécoise à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Office franco-québécois pour la jeunesse - section québécoise à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

Montréal, Canada

Le 26 juin 2019

*CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A109021

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

État de la situation financière

31 mars 2019, avec informations comparatives de 2018

	2019	2018
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	795 151 $	44 426 $
Débiteurs (note 2)	497 454	1 054 655
Frais payés d'avance	2 215	-
	1 294 820 $	1 099 081 $
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 3)	489 888 $	406 234 $
Somme à payer à la section française	26 609	28 986
Produits reportés	-	3 000
	516 497	438 220
Actif net		
Réserve de trésorerie	275 000	275 000
Surplus disponible	503 323	385 861
	778 323	660 861
	1 294 820 $	1 099 081 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

_____, administrateur

_____, administrateur

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2019, avec informations comparatives de 2018

	2019	2018
Produits		
Subventions (note 4)	2 814 644 $	2 612 226 $
Revenus Fondation LOJIQ	11 200	–
Contributions des participants	48 278	43 103
Revenus divers	14 765	16 158
Intérêts	4 965	1 425
	2 893 852	2 672 912
Charges		
Salaires et charges patronales	902 352	850 581
Contributions aux projets	1 435 144	1 283 983
Missions locale et outre-mer	35 849	39 665
Communications et promotions	21 872	27 229
Projets Fondation LOJIQ	12 805	–
50e anniversaire OFQJ	59 011	41 983
Congrès commun	52 878	–
Frais généraux et administratifs		
Coûts fixes	113 489	135 502
Coûts variables	142 990	97 249
	2 776 390	2 476 192
Excédent des produits sur les charges	117 462 $	196 720 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2019, avec informations comparatives de 2018

	Réserve de trésorerie	Surplus disponible	Total
Solde au 31 mars 2017	275 000 $	189 141 $	464 141 $
Excédent des produits sur les charges	–	196 720	196 720
Solde au 31 mars 2018	275 000	385 861	660 861
Excédent des produits sur les charges	–	117 462	117 462
Solde au 31 mars 2019	275 000 $	503 323 $	778 323 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2019, avec informations comparatives de 2018

	2019	2018
Excédent des produits sur les charges	117 462 $	196 720 $
Variation du fonds de roulement hors caisse lié aux activités de fonctionnement		
Débiteurs	557 201	(404 258)
Somme à recevoir de la section française	–	4 184
Frais payés d'avance	(2 215)	266
Créditeurs et charges à payer	83 654	117 034
Somme à payer à la section française	(2 377)	28 986
Produits reportés	(3 000)	–
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	750 725	(57 068)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	44 426	101 494
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	795 151 $	44 426 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)
Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019

Organisme bilatéral, l'Office franco-québécois pour la jeunesse (« OFQJ ») est composé de deux sections, implantées au Québec et en France, dont les bureaux sont situés respectivement à Montréal et à St-Denis. Elles disposent chacune d'une autonomie de gestion, justifiée par les différences de moyens, de contextes et de pratiques. Les présents états financiers présentent la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de la section québécoise de l'OFQJ (l'« organisme »).

L'OFQJ a pour mission de rapprocher les jeunes des communautés du Québec et de France en offrant des programmes qui se concentrent sur le développement et le perfectionnement professionnels des jeunes de 18 à 35 ans.

Le 26 mai 2009, l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (« OQMJ ») a été créé. Depuis le 1er avril 2010, cet office agit comme gestionnaire des revenus de subvention, des dépenses et des activités communes à l'ensemble des offices.

Le 9 novembre 2017, la *Loi regroupant l'Office Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse, l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse et l'Office Québec-Monde pour la jeunesse* a été adoptée et sanctionnée. En vertu de cette loi, les activités de l'OQWBJ, de l'OQAJ et de l'OQMJ ont été regroupées en date du 1er avril 2018. À ce titre, l'OQMJ a été substitué à l'OQWBJ et à l'OQAJ et en a acquis les droits et en assume les obligations à compter de cette date.

L'OFQJ n'est pas assujetti aux impôts sur le revenu.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers de la section québécoise de l'OFQJ ont été dressés par la direction en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« OSBL ») contenues dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada - Comptabilité*.

a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements de nature très liquide assortis d'une échéance de trois mois ou moins à la date d'acquisition. Aux 31 mars 2019 et 2018, l'organisme ne détient pas d'équivalents de trésorerie.

b) Constatation des revenus

Les produits affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

1. Principales méthodes comptables (suite)

c) Charges de programmes

Les charges de programmes (projets réguliers et spéciaux) sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont autorisées et lorsque les participants ont satisfait aux critères d'admissibilité, s'il y a lieu.

d) Conversion de devises

Les produits et les charges issus de transactions libellées en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date de la transaction.

Les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date de l'état de la situation financière; les éléments non monétaires sont convertis au taux en vigueur à la date de la transaction. La perte/le gain sur change est reconnu(e) dans l'état des résultats.

e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'organisme n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1. Principales méthodes comptables (suite)

e) Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'organisme ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

f) Avantages sociaux

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que l'organisme ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

g) Opérations entre apparentés

Une opération monétaire entre apparentés, ou une opération non monétaire entre apparentés qui présente une substance commerciale, est évaluée à la valeur d'échange lorsqu'elle est conclue dans le cours normal des activités, à moins que l'opération ne représente l'échange d'un bien destiné à être vendu dans le cours normal des activités. Lorsque l'opération n'est pas conclue dans le cours normal des activités, elle est évaluée à la valeur d'échange lorsque la modification des droits de propriété liés à l'élément transféré est réelle et que la valeur d'échange est étayée par une preuve indépendante.

Toutes les autres opérations entre apparentés sont évaluées à leur valeur comptable.

1. Principales méthodes comptables (suite)

h) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2. Débiteurs

	2019	2018
Office Québec-Monde pour la jeunesse [i)]	472 382 $	1 002 755 $
Office Québec-Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse	–	3 217
Office Québec-Amériques pour la jeunesse	–	31 034
Autres subventions à recevoir	24 063	12 893
Taxes de vente à recevoir	1 009	4 756
	497 454 $	1 054 655 $

i) Un montant de 95 021 $ (67 221 $ en 2018) correspondant à des charges refacturées est inclus aux débiteurs de l'OQMJ.

3. Créditeurs et charges à payer

	2019	2018
Montant dû à l'Office Québec-Monde pour la jeunesse	332 087 $	199 230 $
Montant dû à l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse	–	8 318
Salaires et vacances à payer [i)]	99 590	113 243
Autres charges à payer	58 211	85 443
	489 888 $	406 234 $

i) Les salaires et vacances à payer comprennent un montant de 17 419 $ (15 432 $ en 2018) au titre des sommes à remettre à l'État englobant les montants à payer au titre des cotisations salariales.

4. Subventions

	2019	2018
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie	1 637 707 $	1 637 717 $
Secrétariat à la jeunesse	1 171 109	974 509
Plan d'action gouvernemental en culture	5 828	–
	2 814 644 $	2 612 226 $

5. Régime de retraite

Dans les exercices précédents, la section québécoise de l'OFQJ offrait à la plupart de ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées. Les cotisations versées par l'organisme représentaient 8 % des salaires admissibles des participants.

Depuis le 1er avril 2018, les membres du personnel de l'OFQJ participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (« RREGOP »). Ce régime inter-employeurs est à prestations déterminées et comporte des garanties à la retraite et au décès.

Au 1er janvier 2019, le taux de cotisation de ce régime de retraite a été modifié. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 10,97 % à 10,88 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés.

Les cotisations de l'OFQJ, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 53 754 $ (50 567 $ en 2018). Les obligations de l'OFQJ envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

6. Opérations entre apparentés

Section française

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme a effectué des opérations avec la section française.

Les opérations incluses dans les états financiers de l'organisme sont mesurées à la valeur d'échange qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées. Les liens d'apparenté se détaillent par le fait que les parties engagent des frais d'accueil, d'hébergement et d'activités, chacune de son côté pour des échanges d'étudiants, et qu'elles rapprochent leurs charges qui se soldent par un compte à recevoir ou à payer à la fin de l'exercice.

6. Opérations entre apparentés (suite)

L'OQMJ

La section québécoise de l'OFQJ refacture à l'OQMJ des charges qui sont relatives aux opérations de cet organisme. Pour l'OFQJ, les charges refacturées, imputées en réduction des charges correspondantes, s'élèvent à 522 882 $ (505 843 $ en 2018).

L'OQMJ réalloue par la suite la totalité des charges communes aux deux organismes. Le pourcentage de répartition par organisme est déterminé en fonction des charges de programmes et de développement, du volume de participants projeté et du nombre de salariés impliqués. Au cours de l'exercice, l'OQMJ a refacturé à la section québécoise de l'OFQJ à la hauteur de 30,79 % (30,50 % en 2018) des charges communes aux deux organismes. Ces charges se détaillent comme suit :

	OQMJ 69,21 %	OFQJ 30,79 %	Total 100 %
Activités de programmes LOJIQ	32 425 $	14 425 $	46 850 $
Activités de développement	74 946	33 342	108 288
Frais de communications	49 164	21 872	71 036
Licences et autres charges informatiques	67 221	29 905	97 126
Traitements et avantages sociaux	830 164	369 322	1 199 486
Loyer	240 072	106 803	346 875
Amortissement des avantages incitatifs	(43 448)	(19 329)	(62 777)
Amortissement des immobilisations corporelles	107 372	47 767	155 139
Autres frais de fonctionnement	114 351	50 872	165 223
Total des charges	1 472 267 $	654 979 $	2 127 246 $

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées.

L'OQMJ agit également à titre de gestionnaire des revenus de subvention pour les deux offices en lien avec les subventions octroyées par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie et le Secrétariat à la jeunesse. Selon les protocoles d'entente signés entre l'OQMJ et ces différentes instances gouvernementales, l'OQMJ encaisse les montants de ces subventions. L'OQMJ se chargera ensuite de les redistribuer à l'OFQJ en fonction des protocoles.

Fondation LOJIQ

La Fondation LOJIQ s'occupe de collecter des fonds auprès d'entreprises et d'institutions pour ces deux organismes que sont l'OFQJ et l'OQMJ. Pour l'année 2018-2019, elle a financé des projets de l'OFQJ à hauteur de 11 200 $.

7. Risques financiers

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'organisme gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. L'organisme prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements. De plus, en vertu d'un règlement financier interne, l'organisme doit se munir d'une réserve afin de pourvoir au financement de ses opérations. Cette réserve doit se situer entre 50 000 $ et 275 000 $. La réserve se situe à 275 000 $ aux 31 mars 2019 et 2018.

Risque de change

L'organisme est exposé à des risques découlant des fluctuations des taux de change et de leur volatilité car une partie des charges de l'organisme se transige en devises européennes (euros). L'organisme absorbe la moitié de l'écart de change sur ces transactions, l'autre moitié étant absorbée par la section française à la fin de l'exercice.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux subventions à recevoir, à sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie. L'organisme évalue continuellement ses subventions à recevoir en se fondant sur les montants qu'il est presque certain de recevoir, et la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont investis auprès d'importantes institutions financières.

L'organisme est exposé à un risque de crédit faible, du fait que ses revenus et ses subventions à recevoir proviennent d'organismes gouvernementaux.

8. Informations comparatives

Certaines informations comparatives pour 2018 ont été reclassées pour se conformer à la présentation adoptée en 2019.

ÉTATS FINANCIERS OQMJ

OFFICE QUÉBEC-MONDE
POUR LA JEUNESSE

ÉTATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE CLOS LE
31 MARS 2019

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de la direction	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2 et 3
ÉTATS FINANCIERS	
État des résultats et de l'excédent cumulé	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 à 19
Annexes	20

RAPPORT DE LA DIRECTION

Le 9 novembre 2017, le Gouvernement du Québec a adopté la Loi regroupant l'Office Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse, l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse et l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (L.Q. 2017, c. 22). En vertu de cette loi, depuis le 1er avril 2018, l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) est substitué à l'Office Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse (OQWBJ) et à l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ). Il a acquis les droits et en assume les obligations. Par conséquent, l'OQWBJ et l'OQAJ ont été responsables de gérer leurs affaires conformément aux lois et règlements qui les régissent, et ce, jusqu'à la substitution. Depuis le 1er avril 2018, cette responsabilité incombe à l'OQMJ.

Les états financiers de l'OQMJ ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction de l'OQMJ reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de l'OQMJ, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Il peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Michel Robitaille

Président-directeur général

Montréal, le 18 juin 2019

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires et les annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Yves Doré, CPA auditeur, CA

Yves Doré, CPA auditeur, CA
Directeur principal

Québec, le 18 juin 2019

Office Québec-Monde pour la jeunesse
État des résultats et de l'excédent cumulé
De l'exercice clos le 31 mars 2019

	2019 Budget	2019 Réel	2018 Réel
REVENUS			
Subvention du ministère des Relations internationales et de la Francophonie	2 962 593 $	2 962 593 $	1 090 271 $
Subvention du Secrétariat à la jeunesse (SAJ)	4 000 000	3 705 312	3 626 934
Subvention du SAJ Grande rencontre des jeunes entrepreneurs du monde francophone		-	430 565
Subvention SAJ convention 2015-2016 développement	521 930	403 735	269 558
Subvention SAJ convention 2017-2018	373 067	373 067	-
Subvention du Plan d'action gouvernemental en culture		15 410	-
Subvention Fonds vert	300 000	157 520	124 889
Fondation LOJIQ Québec-volontaire	500 000	-	-
Contributions des Offices (note 4)	763 022	654 979	1 380 881
Intérêts sur dépôts bancaires	15 250	31 032	7 641
Autres revenus - Grande rencontre des jeunes entrepreneurs du monde francophone		-	14 950
Autres revenus	35 000	20 807	25 799
Opération de restructuration (note 3)		1 598 344	-
	9 470 862	9 922 799	6 971 488
CHARGES (note 5)			
Subventions distribuées aux Offices pour les programmes	1 049 500	1 176 936	2 063 761
Programmes et activités de développement	3 711 350	2 896 833	1 674 561
Projets SAJ Grande rencontre des jeunes entrepreneurs du monde francophone		-	445 515
Programmes SAJ convention 2015-2016 développement	521 930	250 838	269 558
Programmes SAJ convention 2017-2018	373 067	373 067	-
Communications	100 000	71 036	84 711
Licences et autres charges informatiques	110 000	97 126	71 376
Traitements et avantages sociaux	2 928 500	2 809 228	2 121 043
Amortissement des immobilisations corporelles	139 040	188 472	103 037
Fonctionnement	537 130	454 720	511 177
	9 470 517	8 318 256	7 344 739
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	345	1 604 543	(373 251)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	708 106	708 106	1 081 357
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	708 451 $	2 312 649 $	708 106 $

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Office Québec-Monde pour la jeunesse
État de la situation financière
Au 31 mars 2019

	2019	2018
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie (note 6)	3 379 864 $	3 419 856 $
Débiteurs (note 7)	368 196	1 251 747
	3 748 060	4 671 603
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	1 692 978	3 819 248
Revenus reportés	101 604	536 464
Avantages incitatifs reportés reliés à un bail	279 645	-
Obligations découlant de contrats de location- acquisition (note 10)	169 473	201 026
	2 243 700	4 556 738
ACTIFS FINANCIERS NETS	1 504 360	114 865
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 11)	764 228	545 230
Charges payées d'avance	44 061	48 011
	808 289	593 241
EXCÉDENT CUMULÉ	2 312 649 $	708 106 $

Obligations contractuelles (note 13)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration

Michel Robitaille
Président-directeur général

Simon Clément
Président du comité de vérification

Office Québec-Monde pour la jeunesse
État de la variation des actifs financiers nets
De l'exercice clos le 31 mars 2019

	2019 Budget	2019 Réel	2018 Réel
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	345 $	1 604 543 $	(373 251) $
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(65 000)	(408 905)	(119 244)
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles		1 435	-
Amortissement des immobilisations corporelles	139 040	188 472	103 037
	74 040	(218 998)	(16 207)
Acquisitions de charges payées d'avance	(50 000)	(44 061)	(48 011)
Utilisations de charges payées d'avance	48 011	48 011	84 762
	(1 989)	3 950	36 751
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS FINANCIERS NETS	72 396	1 389 495	(352 707)
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	114 865	114 865	467 572
ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	187 261 $	1 504 360 $	114 865 $

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Office Québec-Monde pour la jeunesse
État des flux de trésorerie
De l'exercice clos le 31 mars 2019

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (déficit) de l'exercice	1 604 543 $	(373 251) $
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	188 472	103 037
Amortissement des avantages incitatifs	(62 777)	-
Opération de restructuration	(1 597 966)	
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles	1 435	-
	133 707	(270 214)
Variation des actifs et des passifs liés aux activités de fonctionnement :		
Débiteurs	702 186	2 173 367
Créditeurs et charges à payer	(324 924)	1 305 953
Revenus reportés	(434 860)	(255 024)
Charges payées d'avance	3 950	36 751
	(53 648)	3 261 047
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	80 059	2 990 833
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(88 498)	(97 229)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursements des obligations découlant de contrats de location-acquisition et flux de trésorerie liés aux activités de financement	(31 553)	(43 623)
(Diminution) Augmentation de la trésorerie	(39 992)	2 849 981
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	3 419 856	569 875
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 6)	3 379 864 $	3 419 856 $

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Office Québec-Monde pour la jeunesse
Notes complémentaires
Au 31 mars 2019

1. CONSTITUTION ET OBJETS

L'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) est constitué en vertu de la Loi instituant l'Office Québec-Monde pour la jeunesse, (RLRQ, chapitre O-5.2), qui est entrée en vigueur le 26 mai 2009. L'OQMJ a pour mission, dans la mesure et aux conditions déterminées par le ministre, de développer les relations entre les jeunes de toutes les régions du Québec ainsi que les relations entre ces jeunes et ceux des autres provinces et des territoires du Canada, de la Communauté française de Belgique, des Amériques et des autres territoires et pays que le ministre lui indique et qui ne sont pas couverts par l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ). Ces relations ont pour objet de favoriser chez ces jeunes la connaissance mutuelle de leur culture respective, d'accroître entre eux les échanges sur le plan individuel et collectif et de susciter le développement de réseaux. L'OQMJ fait partie des Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ).

En vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, l'OQMJ n'est pas assujetti aux impôts sur le revenu.

En vertu de la Loi regroupant l'Office Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse, l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse et l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (L.Q. 2017, c. 22), l'OQMJ assume les compétences respectivement dévolues par le passé à l'Office Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse (OQWBJ) et l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ). Lors du regroupement, l'OQMJ a acquis les droits de ces deux organisations tout en assumant leurs obligations.

Par conséquent, le 1er avril 2018, tous les actifs, les passifs, les obligations contractuelles de l'OQWBJ et de l'OQAJ ont été acquis et sont dorénavant assumés par l'OQMJ. (note 3)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, l'OQMJ utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de l'OQMJ, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie des immobilisations corporelles, la répartition des dépenses communes entre les différents offices et la provision pour allocation de transition. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

La trésorerie ainsi que les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La marge de crédit ainsi que les créditeurs et les charges à payer, à l'exception des avantages sociaux et provision pour allocations de transition à payer, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charges.

REVENUS

Subvention du gouvernement du Québec

Les subventions du gouvernement du Québec sont des paiements de transferts et elles sont constatées dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où lesdites subventions sont autorisées, que l'OQMJ a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause.

Les subventions sont présentées en subventions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Les subventions reportées sont diminuées et un montant équivalent des revenus de subventions est comptabilisé à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Contributions

Les contributions sont comptabilisées à titre de revenus lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les contributions reçues avant l'exercice au cours duquel elles pourront être utilisées aux fins prescrites sont comptabilisées à titre de revenus reportés jusqu'à ce qu'elles soient utilisées aux fins prescrites.

CHARGES

Programmes

Les charges (projets réguliers et spéciaux) sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie

La trésorerie se compose des soldes bancaires incluant les découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible.

PASSIFS

Provision pour allocations de transition

Une allocation de transition est payable au personnel d'encadrement. Cette allocation est payable au moment du départ de l'employé, sauf si la personne concernée quitte pour occuper un poste dans le secteur public pendant la période correspondant à son allocation. Cette allocation correspond à un mois de salaire au moment du départ par année de service continu, sans toutefois excéder 12 mois.

La provision pour allocations de transition fait l'objet d'une actualisation

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que l'OQMJ ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Avantages incitatifs reportés

Les avantages incitatifs reportés reliés à un bail sont comptabilisés au coût et sont amortis de façon linéaire sur la durée du bail.

Contrats de location

Les contrats de location auxquels l'OQMJ est partie à titre de preneur et par lesquels la quasi-totalité des avantages et des risques liés à la propriété lui sont transférés, sont constatés à titre d'immobilisations corporelles et inclus dans les obligations découlant de contrats de location-acquisition. Le coût comptabilisé au titre des contrats de location-acquisition représente la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail.

Les autres contrats de location sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation et les coûts de location qui en découlent sont inscrits à titre de charges au cours de l'exercice où ils surviennent.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire et les durées suivantes :

Matériel et équipement	5 ans
Matériel informatique et logiciels	3 ans
Développement informatique	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'OQMJ de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values sur immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est permise.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à leur valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. OPÉRATION DE RESTRUCTURATION

En vertu de la Loi regroupant l'Office Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse, l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse et l'Office Québec-Monde pour la jeunesse, le gouvernement a transféré la responsabilité des activités du territoire des Amériques et de la Communauté française de Belgique à l'OQMJ. Jusqu'à la date de restructuration, l'OQAJ et l'OQMJ étaient sous contrôle commun du gouvernement du Québec.

3. OPÉRATION DE RESTRUCTURATION (SUITE)

Au 1er avril 2018, la valeur comptable des actifs et des passifs reçus est présentée ci-dessous.

	Soldes avant restructurations (31 mars 2018)				Soldes après ajustements
	OQMJ	OQAJ	OQWBJ	Ajustement[1]	Total
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie	3 419 856 $	378 $	- $	- $	3 420 234 $
Débiteurs	1 251 747	1 511 314	318 880	(2 011 559)	1 070 382
	4 671 603	1 511 692	318 880	(2 011 559)	4 490 616
PASSIF					
Créditeurs et charges à payer	3 819 248	139 978	92 250	(2 011 559)	2 039 917
Revenus reportés	536 464	-	-	-	536 464
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	201 026	-	-	-	201 026
	4 556 738	139 978	92 250	(2 011 559)	2 777 407
ACTIFS FINANCIERS NETS	114 865	1 371 714	226 630	-	1 713 209
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles	545 230	-	-	-	545 230
Charges payées d'avance	48 011	-	-	-	48 011
	593 241	-	-	-	593 241
EXCÉDENT CUMULÉ	708 106 $	1 371 714[2] $	226 630[2] $	- $	2 306 450 $

[1] L'ajustement consiste à éliminer les soldes réciproques des débiteurs et créditeurs entre les différents Offices au 31 mars 2018.

[2] L'effet net de l'opération de restructuration est la constatation d'un revenu de 1 598 344$.

Aucune obligation ni passif éventuel n'a été transféré.
Au 31 mars 2019, les résultats des activités transférées se détaillent ainsi :

	2018	2018	2018
	OQAJ	OQWBJ	Total
REVENUS			
Subvention du ministère des Relations internationales et de la Francophonie	1 426 093 $	446 229 $	1 872 322 $
Autres revenus	825 896	268 140	1 094 036
CHARGES			
Programmes et activités de développement	1 096 054	319 567	1 415 621
Autres charges	876 985 $	249 963 $	1 126 948 $

Aucun coût lié à la restructuration n'a été engagé et aucune compensation n'a été versée.

4. CONTRIBUTIONS DES OFFICES

Tel que prévu à l'article 5 de la Loi instituant l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (RLRQ, chapitre O-5.2), en collaboration avec le Centre de services partagés du Québec, l'OQMJ fournit à l'OFQJ (OFQJ, OQWBJ et OQAJ en 2018), dans la mesure et aux conditions que chacun détermine, des services de gestion des ressources financières, humaines, matérielles et technologiques.

Méthode de répartition des frais communs

La part des frais communs d'un office doit refléter le volume d'activités qu'il génère et, par le fait même, la valeur des ressources qu'il mobilise. Ce volume d'activités est déterminé par trois variables : le total des dépenses (contributions) de programmes et de développement, le volume de participants et le nombre impliqué de salariés.

Les charges communes sont réparties comme suit en 2019 :

	OQMJ	OFQJ	Total
Programmes	32 425 $	14 425 $	46 850 $
Activités de développement	74 946	33 342	108 288
Frais de communications	49 164	21 872	71 036
Licences et autres charges informatiques	67 221	29 905	97 126
Traitements et avantages sociaux	830 164	369 322	1 199 486
Loyer	240 072	106 803	346 875
Amortissement des avantages incitatifs	(43 448)	(19 329)	(62 777)
Amortissement des immobilisations corporelles	107 372	47 767	155 139
Autres frais de fonctionnement	114 351	50 872	165 223
	1 472 267	654 979	2 127 246
Traitements et avantages sociaux subventionnés non répartis	423 590	-	423 590
	1 895 857 $	654 979 $	2 550 836

Pourcentage de répartition retenu en 2019

OQMJ	OFQJ
69,21 %	30,79 %

Les charges communes sont réparties comme suit en 2018 :

		Contribution des Offices			
	OQMJ	OFQJ	OQWBJ	OQAJ	Total
Programmes	15 954 $	14 137 $	3 365 $	12 894 $	46 350 $
Activités de développement	28 899	25 609	6 096	23 359	83 963
Frais de communications	29 158	25 837	6 150	23 566	84 711
Licences et autres charges informatiques	24 568	21 769	5 182	19 857	71 376
Traitements et avantages sociaux	428 051	379 302	90 286	345 973	1 243 612
Loyer	123 555	109 483	26 061	99 864	358 963
Amortissement des immobilisations corporelles	23 991	21 260	5 061	19 392	69 704
Autres frais de fonctionnement	50 586	44 824	10 669	40 885	146 964
	724 762	642 221	152 870	585 790	2 105 643
Traitements et avantages sociaux subventionnés non répartis	374 482				374 482
	1 099 244 $		1 380 881 $		2 480 125 $

Pourcentage de répartition retenu en 2018

OQMJ	OFQJ	OQWBJ	OQAJ
34,42 %	30,50 %	7,26 %	27,82 %

5. CHARGES

	2019	2018
Subventions distribuées aux Offices pour les programmes		
OFQJ	1 024 039 $	981 520 $
OFQJ – SAJ Convention 2015-2016	152 897	-
OQAJ	-	815 368
OQWBJ	-	266 873
	1 176 936	2 063 761
Programmes et activités de développement		
Projets réguliers et spéciaux	2 658 381	1 471 274
Missions à l'étranger	35 014	35 229
Activités de développement	48 300	37 745
Programmes - frais communs	46 850	46 350
Activités de développement - frais communs	108 288	83 963
	2 896 833	1 674 561
Programmes spéciaux SAJ		
Grande rencontre des jeunes entrepreneurs du monde francophone	-	445 515
SAJ Convention 2015-2016 développement	250 838	269 558
	250 838	715 073
Programmes SAJ Convention 2017-2018		
SAJ Convention 2017-2018	373 067	-
	373 067	-
Communications		
Frais de communications - frais communs	71 036	84 711
	71 036	84 711
Licences et autres charges informatiques		
Frais de licences et autres charges informatiques - frais communs	97 126	71 376
	97 126	71 376
Traitements et avantages sociaux		
Traitements et avantages sociaux	1 263 542	881 413
Traitements et avantages sociaux remboursés à des tiers	239 180	159 194
Remboursement de traitements et avantages sociaux des tiers	(329 937)	(542 136)
Traitements et avantages sociaux - frais communs	1 282 221	1 295 874
Traitements et avantages sociaux remboursés à des tiers - frais communs	376 343	339 671
Remboursement de traitements et avantages sociaux des tiers - frais communs	(48 000)	(20 000)
Formation	13 367	4 478
Formation - frais communs	12 512	2 549
	2 809 228	2 121 043
Amortissement des immobilisations corporelles		
Amortissement des immobilisations corporelles	33 333	33 333
Amortissement des immobilisations corporelles - frais communs	155 139	69 704
	188 472	103 037
Fonctionnement		
Loyer - frais communs	346 875	358 963
Amortissement des avantages incitatifs liés au bail - frais communs	(62 777)	-
Frais de fonctionnement - frais communs	157 260	137 469
Intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition - frais communs	7 963	9 495
Frais de fonctionnement - autres	4 147	5 250
Frais du conseil d'administration	1 252	-
	454 720	511 177
	8 318 256 $	7 344 739 $

6. TRÉSORERIE

	2019		2018	
Encaisse non réservée	3 079 864	$	3 119 856	$
Réserve	300 000		300 000	
	3 379 864	$	3 419 856	$

En vertu de l'article 34 du règlement intérieur de l'OQMJ, il a été résolu par le conseil d'administration d'autoriser l'OQMJ à constituer et maintenir une réserve de trésorerie jusqu'à concurrence de 300 000 $. Elle est destinée à assurer la gestion financière pour éviter notamment les découverts bancaires.

7. DÉBITEURS

	2019		2018	
Secrétariat à la jeunesse	-	$	826 934	$
OFQJ	332 516		199 229	
OQAJ	-		108 944	
OQWBJ	-		81 871	
Autres	35 680		34 769	
	368 196	$	1 251 747	$

8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2019		2018	
Fournisseurs	155 749	$	190 332	$
Secrétariat à la jeunesse (Annexe A et B)	400 432		-	
OFQJ	472 381		978 818	
OQAJ	-		1 500 581	
OQWBJ	-		318 203	
Traitements et vacances à payer	218 208		286 438	
Avantages sociaux et provision pour allocations de transition à payer	446 208		544 876	
	1 692 978	$	3 819 248	$

Provision pour allocations de transition à payer

	2019		2018	
Solde au début	544 876	$	514 101	$
Charge de l'exercice	16 692		30 775	
Prestations versées au cours de l'exercice	(115 360)		-	
Solde à la fin	446 208	$	544 876	$

La provision pour allocations de transition a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes :

	2019	2018
Taux de croissance de la rémunération	1,24 % à 1,85 %	1,44 % à 2,40 %
Taux d'actualisation	2,26 % à 2,78 %	2,77 % à 3,09 %
Durée résiduelle des salariés actifs	Entre 6 et 18 ans	Entre 7 et 23 ans

9. MARGE DE CRÉDIT

Au 31 mars 2019, l'OQMJ détient une marge de crédit auprès de la Caisse Desjardins de Québec de 200 000 $ renouvelable annuellement le 30 septembre. Cette marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel majoré de 1 % et est inutilisée aux 31 mars 2019 et 2018.

10. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	2019	2018
Obligations, en vertu de contrats de location-acquisition, envers la Société québécoise des infrastructures de 424 725 $, au taux de 4,28 %, remboursables par versements mensuels de 3 190 $ incluant capital et intérêts, échéant le 29 février 2024	169 473 $	199 793 $
Obligations, en vertu de contrats de location-acquisition, envers la Société québécoise des infrastructures de 69 141 $, au taux de 2,90 %, remboursables par versements mensuels de 1 236 $ incluant capital et intérêts, échéant le 30 avril 2018	-	1 233
	169 473 $	201 026 $

Les montants des paiements minimums exigibles (capital et intérêts) à effectuer au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

2020	38 280 $
2021	38 280
2022	38 280
2023	38 280
2024	35 090
Total des paiements minimums exigibles	188 210
Moins : montant représentant les intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	(18 737)
	169 473 $

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Matériel et équipement	Matériel informatique et logiciels	Développement informatique	Améliorations locatives	2019 Total
Coût					
Solde au début	84 884 $	116 110 $	109 939 $	1 002 955 $	1 313 888 $
Regroupement OQAJ	17 929	2 878	-	118 081	138 888
Acquisitions	3 474	52 207	-	353 224	408 905
Radiations	-	-	-	(118 081)	(118 081)
Dispositions	(194)	(6 515)	(67 547)	-	(74 256)
Solde à la fin	106 093	164 680	42 392	1 356 179	1 669 344
Amortissement cumulé					
Solde au début	7 555	67 439	102 313	591 351	768 658
Regroupement OQAJ	17 929	2 878	-	118 081	138 888
Amortissement	16 170	32 372	5 509	134 421	188 472
Radiations	-	-	-	(118 081)	(118 081)
Dispositions	(194)	(5 080)	(67 547)	-	(72 821)
Solde à la fin	41 460	97 609	40 275	725 772	905 116
Valeur comptable nette	64 633 $	67 071 $	2 117 $	630 407 $	764 228 $

	Matériel et équipement	Matériel informatique et logiciels	Développement informatique	Améliorations locatives	2018 Total
Coût					
Solde au début	7 153 $	107 420 $	187 354 $	993 866 $	1 295 793 $
Acquisitions	78 008	32 147	-	9 089	119 244
Dispositions	(277)	(23 457)	(77 415)	-	(101 149)
Solde à la fin	84 884	116 110	109 939	1 002 955	1 313 888
Amortissement cumulé					
Solde au début	5 888	72 028	165 533	523 321	766 770
Amortissement	1 944	18 868	14 195	68 030	103 037
Dispositions	(277)	(23 457)	(77 415)	-	(101 149)
Solde à la fin	7 555	67 439	102 313	591 351	768 658
Valeur comptable nette	77 329 $	48 671 $	7 626 $	411 604 $	545 230 $

Au 31 mars 2019, 0 $ était inclus dans les créditeurs et charges à payer (2018 : 22 015 $).

Au cours de l'exercice, des acquisitions d'immobilisations corporelles n'ayant eu aucun effet sur les flux de trésorerie au montant de 342 422 $ ont été réalisées.

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

Au 31 mars 2018, des immobilisations corporelles classées sous la rubrique « Matériel et équipement » représentant 73 106 $, « Matériel informatique et logiciels » représentant 6 667 $ et « Améliorations locatives» représentant 9 089 $ n'ont pas été amorties étant donné qu'elles n'étaient pas opérationnelles en fin d'exercice. Aucun cas au 31 mars 2019.

Des immobilisations corporelles provenant du regroupement avec l'OQAJ ont été ajoutées au solde au début du 1er avril 2018. Le transfert d'actifs a une valeur comptable nette de 0 $.

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel et équipement :	17 929 $	17 929 $	0 $
Matériel informatique et logiciels :	2 878 $	2 878 $	0 $
Améliorations locatives :	118 081 $	118 081 $	0 $

12. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel de l'OQMJ participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) et au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1er janvier 2019, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 10,97 % à 10,88 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS qui fait partie du RRPE est inchangé en 2019 à 12,82 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 2,97 % au 1er janvier 2019 (2,97 % au 1er janvier 2018) de la masse salariale admissible qui doit être versé par l'employeur, pour les participants au RRPE et au RRAS et un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Ainsi, l'OQMJ verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2019 correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible (5,94 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2018).

Les cotisations de l'OQMJ, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 200 699 $ (2018 : 199 900 $). Les obligations de l'OQMJ envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Congés de maladie

L'OQMJ rembourse les jours non utilisés au 31 mars de chaque année selon son règlement sur les conditions de nomination ainsi que les normes et barèmes de rémunération. La charge de l'exercice s'élève à 70 071 $ (2018 : 59 313 $).

Provision pour congés vacances

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que la provision pour congés vacances sera payée au cours du prochain exercice.

13. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Contributions à verser

Au 31 mars 2019, l'OQMJ a accepté de verser des contributions pour les programmes de 921 543 $ (2018 : 704 369 $) pour des projets qui se réaliseront au cours de l'exercice 2020.

13. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (SUITE)

Contrats de location

En vertu d'ententes avec la Société québécoise des infrastructures, l'entité s'est engagée à verser un loyer annuel pour l'occupation de locaux.

L'OQMJ s'est engagé vis-à-vis la Société québécoise des infrastructures jusqu'en mai 2023 pour des locaux administratifs à Québec et en février 2024 pour des locaux administratifs à Montréal.

Le tarif de location est fixé par la Société québécoise des infrastructures sur une base triennale et peut varier dans le temps. Selon la tarification en vigueur au 1er avril 2019, les versements s'établissent comme suit :

	Québec	Montréal
2020	61 361 $	270 059 $
2021	61 361	270 059
2022	61 361	270 059
2023	61 361	270 059
2024	10 227	247 554
	255 671 $	1 327 790 $

14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'OQMJ est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que du président-directeur général de l'OQMJ.

L'OQMJ n'a conclu aucune opération avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

15. GESTION DE RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

L'OQMJ est exposé au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières étant donné qu'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture.

L'exposition maximale de l'OQMJ au risque de crédit au 31 mars est la suivante :

	2019	2018
Trésorerie	3 379 864 $	3 419 856 $
Débiteurs (excluant les taxes à la consommation à recevoir)	339 505	1 226 386
	3 719 369 $	4 646 242 $

15. GESTION DE RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de crédit (suite)

La direction juge que le risque de perte relativement à la trésorerie est négligeable, car elle est investie auprès d'une institution financière réputée. Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit puisqu'ils sont composés en presque totalité de montants dus par des ministères et organismes du gouvernement du Québec. Aucune provision n'est comptabilisée étant donné la qualité des débiteurs. L'ensemble du solde sera encaissé dans les 60 jours.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'OQMJ ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que l'OQMJ ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

L'OQMJ finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et des subventions. L'OQMJ respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de charges, et en détenant des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie. L'OQMJ dispose d'une marge de crédit de 200 000 $ (note 9). De plus, en vertu d'une résolution du conseil d'administration, l'OQMJ s'est muni d'une réserve de trésorerie afin de pourvoir au financement de ses opérations. Aux 31 mars 2019 et 2018, la réserve de trésorerie s'élève à 300 000 $.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers au 31 mars :

	2019	2018
Créditeurs et charges à payer excluant les avantages sociaux (note 8)		
Moins de 90 jours	1 213 610 $	3 246 983 $

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, l'OQMJ n'est exposé à aucun risque de marché puisque la marge de crédit est inutilisée.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2018 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2019.

Office Québec-Monde pour la jeunesse
Annexe A - SAJ Convention 2015-2016 développement
De l'exercice clos le 31 mars 2019

	2019	2018
SUBVENTION AUTORISÉE		
Subvention non utilisée au début	**521 930[2]** $	**791 488** $
Ajustement	(12 450)	-
	509 480	791 488
CHARGES		
Activités de développement - OQMJ	250 838	269 558
Activités de développement - OFQJ	152 897	-
Subvention non utilisée à la fin	**105 745[3]** $	**521 930[1]** $

1. La subvention non utilisée de 521 930 $ a été reportée pour couvrir des charges de l'exercice 2018-2019. Ce montant est compris dans le poste « Revenus reportés » à l'état de la situation financière 2018.
2. La subvention autorisée non utilisée au début pour 2018-2019 est révisée au montant de 509 480 $ à la demande du SAJ.
3. La subvention non utilisée de 105 745 $ sera remboursée en 2019-2020. Ce montant est compris dans le poste « Créditeurs et charges à payer » à l'état de la situation financière 2019.

Office Québec-Monde pour la jeunesse
Annexe B - SAJ 2018-2019 et 2017-2018
De l'exercice clos le 31 mars 2019

	2019	2018
SUBVENTION AUTORISÉE		
Subvention non utilisée au début	**373 067** $	**-** $
Subvention du Secrétariat à la jeunesse 2018-2019 et 2017-2018	4 000 000	4 000 000
	4 373 067	4 000 000
CHARGES		
Salaires et charges sociales	407 838	354 851
Autres dépenses directes :		
Allocations aux stagiaires	3 262 704	2 903 079
Dépense entourant le 50e anniversaire de l'OFQJ	-	7 011
Frais de gestion	407 838	361 992
Subvention non utilisée à la fin	**294 687[3]** $	**373 067[1]** $

1. La subvention non utilisée de 373 067 $ a été reportée pour couvrir des charges de l'exercice 2018-2019.
2. La subvention non utilisée de 294 687 $ sera remboursée en 2019-2020. Ce montant est compris dans le poste « Créditeurs et charges à payer » à l'état de la situation financière 2019.
3. Le total des subventions à rembourser au 31 mars 2019 est de 400 432 $.
4. Selon le Décret 1032-2018, l'OQMJ recevra du SAJ 4 000 000$ en 2019-2020 et 2020-2021. Le total de l'engagement est de 8 000 000$.



Anite Martin Marseille

10 ANNEXES

- Plan d'action de développement durable - ***p 150***
- Gestion et contrôle des effectifs - ***p 166***
- Bilan de la diffusion de l'information et de la protection des renseignements personnels - ***p 168***
- Emploi et qualité de la langue française - ***p 170***

10 ANNEXES

ANNEXE 1
PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En route vers l'atteinte des objectifs du second plan d'action de développement durable (PADD).

À la suite de l'adoption de la Loi du développement durable par le gouvernement du Québec en 2006, LOJIQ a publié son premier Plan d'action de développement durable 2008-2015. À l'échéance du précédent Plan d'action, LOJIQ a adopté son nouveau Plan d'action de développement durable 2015-2020. Ce présent plan est une continuité de celui publié en 2008. De nouvelles actions ont été mises en place et elles englobent les trois dimensions du développement durable : environnementale, sociale et économique. Comme le prévoit la Loi du développement durable, cette section distincte du rapport d'activité présente l'état d'avancement de la mise en application du Plan d'action pour l'ensemble des Offices.

Orientation 1 : Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	OBJECTIF ORGANISATIONEL	ACTIONS DU PADD	CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE	INDICATEURS
1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	S.O	• Inciter à diminuer les impressions et à réutiliser le papier brouillon • Gestion des matières résiduelles : poursuivre avec le système en place tout en incorporant graduellement le compostage • Fournitures de café, de thé et de produits de première nécessité : privilégier des produits biologiques, équitables ou locaux • Favoriser les produits contenant des fibres ou des matériaux recyclés pour les achats de fournitures de bureau hors du programme des solutions d'affaires en gestion intégrée des ressources (SAGIR)	• Réduction annuelle de 5 % (année zéro : 31 mars 2017) • 50 kilos par année (année zéro : 31 mars 2017) • Augmentation de 50 % de l'achat de produits répondant à ces critères d'ici 2020 (année zéro : 31 mars 2017)	• Diminution de la consommation de papier et du nombre d'impressions • Le nombre de kilos de déchets compostés • Augmentation de fournitures et de produits responsables • Augmentation de la part des achats de produits contenant des fibres ou des matériaux recyclés

ANNEXE 1
PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)	• Diminution des impressions : Plusieurs impressions de publications ne sont plus envoyées à des imprimeurs externes et sont réalisées directement chez LOJIQ. 246 000 impressions ont été effectuées pour l'année 2018-2019 dans les bureaux de Montréal et de Québec. Ce chiffre est similaire à celui de l'an passé (245 000 impressions en 2017-2018). Étant donné une augmentation de l'activité, notamment au niveau des communications dans le cadre des festivités liées au 50e anniversaire de l'OFQJ, cette stabilité dans le nombre d'impressions est considérée comme un succès bien que la réduction de 5% n'ait pas été atteinte. Par ailleurs, des bacs de récupération de papier brouillon ont été installés. Le papier récupéré sera distribué aux équipes sous forme de blocs-notes. • Déchets compostés : 0 kilo. La collecte municipale n'était pas encore en vigueur dans les arrondissements où sont situés les bureaux de LOJIQ. La collecte de compost municipale à Montréal a été mise en place au début de l'année 2019. (Cible 2 non atteinte). • Acquisition de produits courants biologiques, équitables ou locaux : À Montréal, le café est 100 % biologique et équitable, le liquide à vaisselle et le savon à mains, biodégradables. À Québec, le savon à mains est biodégradable (Cible 3 en cours de réalisation). • Achats de fournitures de bureau contenant des fibres ou des matériaux recyclés : 36 % des achats de fournitures contiennent des fibres ou des matériaux recyclés, ce qui correspond à une augmentation de 10 points par rapport à la période précédente. Cahiers de notes (30 % de fibres recyclées), chemises réversibles (100 % de fibres recyclées), papier (100 % de fibres recyclées depuis cette année), rouleau papier à mains (50 % et 100 % de fibres recyclées), boîtes de rangement (100 % de fibres recyclées), sous-mains (70 % de caoutchouc recyclé). (Cible 4 atteinte)
MESURE DE L'INDICATEUR	• Diminution des impressions : Nombre de feuilles de papier achetées durant l'année financière Nombre d'impressions sur les imprimantes principales • Déchets compostés : Poids des matières compostées • Acquisition de produits courants biologiques, équitables ou locaux : Pourcentage des achats correspondant aux critères d'achat établis • Achats de fournitures de bureau contenant des fibres ou des matériaux recyclés : Pourcentage des achats correspondant aux critères d'achat établis
LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ	Objectif 4.2 (SGDD) : Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités Objectif 7.1 (SGDD) : Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables. Objectif 8.1 (SGDD) : Améliorer l'efficacité énergétique. Résultat recherché 1 Domaine 1 : Activités courantes de gestion administrative
MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLE	Les responsables des achats ont favorisé l'achat de produits biologiques, équitables, locaux, biodégradables ou à base de matières recyclées, lorsque disponibles, pour l'acquisition de produits courants ou de fournitures de bureau.

ANNEXE 1
PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	OBJECTIF ORGANISATIONEL	ACTIONS DU PADD	CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE	INDICATEURS
1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	S.O	• Incitation à l'utilisation des transports collectifs et actifs lors des déplacements intra-urbains plutôt que la voiture ou le taxi • Incitation à l'utilisation des transports collectifs et actifs pour les trajets entre le domicile et le travail	• Augmentation annuelle de 5 % (année zéro : 31 mars 2017) • Adhésion de 30 % des employés au programme	• Augmentation de l'utilisation des transports collectifs ou actifs • Taux d'adhésion au programme de transports collectifs offerts aux milieux professionnels

RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)	• Utilisation des transports collectifs ou actifs : 530 déplacements en taxi ont été réalisés en 2018-2019. Bien que le nombre de déplacements en taxi soit en augmentation, les employés ont pu bénéficier de l'abonnement institutionnel aux taxis électriques de la compagnie Téo Taxi pour les déplacements à Montréal. 39 des déplacements ont été faits en taxis électriques (+ 50 % comparé à la période précédente). Une carte OPUS est mise à la disposition des employés pour les déplacements en transport en commun (50 billets achetés pour le bureau de Montréal). Il est à noter qu'au moins 5 % des déplacements ne pouvaient être faits qu'en taxi car le transport collectif n'y est pas accessible (trajet entre l'aéroport de Québec et le centre-ville de Québec). (Cible 1 non atteinte) • Adhésion au programme de transports collectifs : Bien que la plupart des employés se déplacent en transport en commun pour se rendre au travail, aucune mesure n'a encore été prise en 2018-2019. (Cible 2 non atteinte)
MESURE DE L'INDICATEUR	• Utilisation des transports collectifs ou actifs : Calcul du nombre de coupons taxis utilisés en une année. • Adhésion au programme de transports collectifs : Nombre de personnes ayant adhéré au programme de transports collectifs. Investissement financier de l'organisme pour contribuer à ce programme.
LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ	Aucun autre objectif associé. Résultat recherché 3 Domaine 2 : Transport et déplacement des employés
MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLE	• Abonner tous les employés de LOJIQ (Montréal et Québec) aux services de Téo Taxi • Mettre à disposition des employés des billets d'autobus pour les déplacements professionnels.

ANNEXE 1
PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	OBJECTIF ORGANISATIONEL	ACTIONS DU PADD	CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE	INDICATEURS
1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	S.O	• Parc informatique désuet : création de partenariats pour le réemploi du matériel par d'autres organismes ou récupération et recyclage du matériel par un organisme local	• 75 % du matériel désuet	• Taux d'appareils recyclés ou réutilisés

RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)	Appareils recyclés ou réutilisés : En raison d'un grand nettoyage en 2016-2017, LOJIQ ne s'est pas départi de son matériel électronique ou informatique en 2018-2019. Cependant, une importante mise à jour du parc informatique a été réalisée tout au long de l'année. Le matériel désuet a été stocké et sera éliminé lors de la période 2019-2020. (Cible 1 en cours de réalisation)
MESURE DE L'INDICATEUR	Appareils recyclés ou réutilisés : LOJIQ fait affaire avec une firme de réutilisation/recyclage du matériel informatique et celle-ci nous fournit un rapport détaillé
LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ	Aucun autre objectif associé. Résultat recherché 6 Domaine 4 : Technologies de l'information et de la communication
MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLE	Mise en place d'un espace de rangement pour le matériel désuet qui sera recyclé pendant l'année 2018-2019.

ANNEXE 1
PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	OBJECTIF ORGANISATIONEL	ACTIONS DU PADD	CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE	INDICATEURS
1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	S.O	• Limitation de l'impact écologique des publications générées par les communications • Organisation d'événements écoresponsables	• Augmentation annuelle de 5 % (Année zéro : 31 mars 2017) • 1 événement par année	• Taux d'impression des publications imprimées sur du papier recyclé ou issu de forêts gérées durablement • Nombre d'événements organisés de façon écoresponsable

RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)	• Publications imprimées : Les publications imprimées directement chez LOJIQ sont faites sur du papier recyclé à 50%. Les publications imprimées par des imprimeurs sont faites sur du papier issu de forêts gérées durablement. De plus, notre rapport annuel est imprimé en édition limitée et est remis à tous nos partenaires sur un support USB qui est fait de matériaux 100% recyclés (plastique et d'aluminium). (Cible 1 atteinte) • Bien que les événements que nous avons organisés en 2018-2019 n'étaient pas écoresponsables à 100 %, des actions ont été mises en place pour atteindre la cible, comme donner des titres de transport en commun aux participants et réduire le nombre de publications papier. (Cible 2 en cours de réalisation)
MESURE DE L'INDICATEUR	• Publications imprimées : Recensement des publications imprimées à l'externe et les types de papier utilisés. • Événements écoresponsables : Nombre de gestes adoptés pour organiser des événements ayant des aspects écoresponsables.
LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ	• Aucun autre objectif associé. Résultat recherché 7. • Domaine 5 : Communications gouvernementales et organisation d'événements.
MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLE	• S'informer sur les formations offertes au Québec sur l'organisation d'événements écoresponsables. • Diminuer le nombre de publications papier et lorsque nécessaire, le faire sur du papier contenant des fibres recyclées et/ou issu de forêts gérées durablement.

ANNEXE 1
PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	OBJECTIF ORGANISATIONEL	ACTIONS DU PADD	CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE	INDICATEURS
1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	S.O	• Faire appel à des entreprises d'économie sociale et solidaire pour l'utilisation de services externes, par exemple, boîte repas, graphiste et impressions	• 1 nouveau prestataire par année	• Augmentation du nombre de prestataires œuvrant dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.s

RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)	• Entreprises d'économie sociale et solidaire : Pour les services de traiteur, nous avons fait appel à un nouveau prestataire qui fournit à des femmes réfugiées syriennes une opportunité d'intégration significative : un vrai travail mettant à profit leur talent culinaire, qui leur permet d'engendrer un revenu tout en établissant un réseau social. • Ce prestataire s'ajoute à l'entreprise sélectionnée l'an passé qui a comme mission principale l'insertion socioprofessionnelle de personnes aux prises avec un trouble de santé mentale ou d'ordre psychosocial. (Cible 1 atteinte)
MESURE DE L'INDICATEUR	• Compilation du nombre de fournisseurs externes qui sont des entreprises d'économie sociale et solidaire
LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ	• Aucun autre objectif associé. Résultat recherché 8. • Domaine 6 : Marchés publics.
MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLE	• Effectuer une liste des fournisseurs externes avec lesquels nous faisons affaire et déterminer lesquels pourraient être des entreprises d'économie sociale et solidaire. • Utilisation du registre des entreprises d'économie sociale et solidaire à Montréal.

ANNEXE 1
PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	OBJECTIF ORGANISATIONEL	ACTIONS DU PADD	CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE	INDICATEURS
1.2 Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics	S.O	• Mettre à jour les critères de bonification prenant en compte les principes de développement durable en intégrant davantage les volets social, culturel et économique du développement durable • Offrir des formations aux employés qui auront à utiliser la grille de bonification	• Maintenir ou augmenter le nombre de projets de l'année précédente (année zéro : 31 mars 2017) • Une par année	• Nombre de projets initiés ayant bénéficié d'une bonification dans la grille de développement durable • Nombre de formation offerte aux employés utilisant la grille de bonification

RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)	• Projets initiés ayant bénéficié d'une bonification développement durable : La grille des critères de bonification prenant en compte les principes de développement durable n'a pas été mise à jour, mais elle est toujours prise en compte dans l'analyse des projets déposés et développés par LOJIQ. 64 projets développés par LOJIQ intègrent un principe de développement durable. (cible atteinte) • Formation offerte aux employés : Aucune formation n'a été offerte aux nouveaux employés (cible non atteinte)
MESURE DE L'INDICATEUR	• Projets initiés ayant bénéficié d'une bonification développement durable : Projets identifiés dans le portail de LOJIQ dont l'activité contribue à au moins un des 16 principes de développement durable. • Formation offerte aux employés : Nombre de formation offerte, nombre de nouveaux employés au sein de LOJIQ en 2018-2019
LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ	Aucun autre objectif associé. Résultats 10 Activité incontournable
MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLE	Lors des comités de sélection de projets, une attention particulière est apportée au contenu des projets afin de déterminer s'ils contiennent des éléments qui intègrent l'un des 16 principes de développement durable.

ANNEXE 1
PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	OBJECTIF ORGANISATIONEL	ACTIONS DU PADD	CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE	INDICATEURS
1.4 Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique	S.O	• Animation d'ateliers et diffusion d'informations touchant des enjeux liés au développement durable	• 80 % du personnel rejoint par les activités • 4 par année	• Nombre d'employés rejoints par les activités de sensibilisation au développement durable • Nombre d'activités de sensibilisation réalisées

RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)	• Nombre d'employés rejoints : 83,8 % (26 employé.e.s sur 31) du personnel a participé à une activité de sensibilisation "Concours jour de la Terre". (Cible 1 atteinte) • Activités de sensibilisation : 1 activité "concours jour de la Terre" a été organisée en 2018-2019. (Cible 2 non atteinte)
MESURE DE L'INDICATEUR	• Nombre d'employés rejoints : Compilation du nombre de personnes ayant participé aux ateliers de sensibilisation. • Activités de sensibilisation : Nombre d'ateliers de sensibilisation organisés dans une année.
LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ	• Objectif 4.2 (SGDD) : Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités. • Objectif 8.3 (SGDD) : Favoriser l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions de GES. • Résultats 16 et 17.
MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLE	• Identifier des thèmes en lien avec le développement durable qui intéressent les employés de LOJIQ. • Promouvoir des gestes écoresponsables au travail et à la maison.

ANNEXE 1
PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	OBJECTIF ORGANISATIONEL	ACTIONS DU PADD	CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE	INDICATEURS
1.5 Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial	S.O	• Donner plus de visibilité aux projets culturels dans les programmes de LOJIQ • Développer des projets culturels dont le thème principal est le développement durable	• Maintenir ou augmenter le nombre de projets de l'année précédente (année zéro : 31 mars 2017) • Un projet par année	• Nombre de projets culturels soutenus par LOJIQ • Nombre de projets culturels développés par LOJIQ dont le thème principal est le développement durable

RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)	• Projets culturels : 422 projets du secteur culturel ont été soutenus par LOJIQ. Cela représente 938 participants. (Cible 1 atteinte) • Projets culturels ayant pour thème le développement durable : Aucun projet culturel dont le thème principal est le développement durable n'a eu lieu en 2018-2019. (Cible 2 non atteinte)
MESURE DE L'INDICATEUR	• Projets culturels : Nombre de projets identifiés dans le portail de LOJIQ sous le secteur arts et culture.
LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ	• Objectif 11(AC21) : « Reconnaître et promouvoir la culture comme levier d'un développement économique durable, à l'échelle locale, régionale et nationale. Mettre en valeur les retombées économiques de la culture québécoise. Élaborer de nouveaux modèles de soutien économique de la culture et de valorisation du mécénat. Valoriser l'entrepreneuriat culturel sous toutes ses formes. Soutenir la présence culturelle québécoise sur la scène internationale et l'inclure dans les planifications économiques locales et régionales. ». • Activité incontournable.
MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLE	• Promouvoir les projets culturels appuyés par LOJIQ sur notre site Internet et nos réseaux sociaux. • Créer des partenariats avec des entreprises et organismes du secteur des arts et de la culture au Québec et à l'international.

ANNEXE 1
PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	OBJECTIF ORGANISATIONEL	ACTIONS DU PADD	CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE	INDICATEURS
1.6 Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la francophonie	S.O	• Élaborer un plan d'action Francophonie en faveur de projets portés par de jeunes francophones des cinq continents, et cela en lien avec la Stratégie jeunesse de la Francophonie et le Programme d'action mondiale pour la jeunesse • Favoriser la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux afin de promouvoir les valeurs et le rayonnement de la jeunesse, en particulier au sein de la Francophonie	• Avant l'échéance du présent plan d'action au 31 mars 2020 • Maintenir ou augmenter le nombre de projets appuyés en se référant à l'année précédente (année zéro : 31 mars 2017) • Maintenir ou augmenter le nombre de projets de développement en se référant à l'année précédente (année zéro : 31 mars 2017)	• Publication d'un Plan d'action Francophonie • Nombre de projets appuyés et développés avec nos partenaires nationaux et internationaux • Nombre de projets développés par LOJIQ en lien avec la Francophonie

RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)	• Plan d'action Francophonie : Plusieurs activités et événements ont mis la Francophonie de l'avant, dont l'activité Le français, une langue d'affaires, dans le cadre de la Journée internationale de la Francophonie, mais le Plan d'action n'a pas encore été rédigé. (Cible 1 non atteinte) • Projets appuyés et développés avec nos partenaires nationaux et internationaux : 74 projets développés ou appuyés par LOJIQ ont été réalisés en collaboration avec des partenaires nationaux ou internationaux. Ces projets ont bénéficié à 208 participants. (Cible 2 atteinte) • Projets développés en lien avec la Francophonie : 25 projets faisant la promotion de la Francophonie ont été développés par LOJIQ et 72 participants ont pu y prendre part. (Cible 3 non atteinte)
MESURE DE L'INDICATEUR	• Projets appuyés et développés avec nos partenaires nationaux et internationaux : Nombre de projets identifiés dans notre portail et indiquant la réalisation de ceux-ci avec des partenaires nationaux et/ou internationaux. • Projets développés en lien avec la Francophonie : Nombre de projets identifiés dans notre portail et indiquant un lien avec la Francophonie.
LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ	• Aucun autre objectif associé. Résultat recherché 19
MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLE	• S'informer sur les thèmes prioritaires de la Francophonie en vue de développer des projets qui concordent avec ces priorités et pour nous guider dans la rédaction de notre Plan d'action Francophonie.

ANNEXE 1
PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Orientation 2 : Développer une économie prospère d'une façon durable : verte et responsable

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	OBJECTIF ORGANISATIONEL	ACTIONS DU PADD	CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE	INDICATEURS
2.3 Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable	S.O	• Sensibiliser les participants de LOJIQ à la notion d'empreinte carbone et aux impacts des déplacements vers l'international sur les émissions de gaz à effet de serre à l'aide d'une rubrique ajoutée dans le questionnaire d'évaluation des participants • Développer un partenariat avec un fournisseur de crédits compensatoires de carbone afin de permettre aux participants de LOJIQ de compenser les gaz à effet de serre émis lors de leurs déplacements • Mise en place du volet Fonds vert et promotion du soutien financier dédié aux projets ayant un impact sur la lutte contre les changements climatiques	• 25 % des répondants au questionnaire d'évaluation • 25 % des répondants au questionnaire d'évaluation • 10 % des participants soutenus par LOJIQ • 3 activités par année • Maintenir le nombre de projets appuyés en se référant à l'année précédente (année zéro : 31 mars 2017)	• Taux de participants démontrant une connaissance de l'impact des déplacements internationaux sur les gaz à effet de serre (GES) • Taux de participants montrant un intérêt à la mise en place d'un outil permettant la compensation des GES émis lors du transport à l'international • Taux de participants ayant acheté des crédits compensatoires de carbone • Nombre d'activités de promotion • Nombre de projets appuyés par le Fonds vert

ANNEXE 1
PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)	• Questionnaire d'évaluation et crédits compensatoires de carbone : Cibles 1, 2 et 3 non atteintes, l'action 1 n'est pas encore commencée. Pour l'action 2, une réflexion et une prise de contact avec une entreprise ont été initiées en 2017-2018. Les travaux ont comm0encé pendant l'année 2018-2019 et le déploiement est prévu pour 2019-2020. • Fonds vert : Deux activités de promotion ont eu lieu lors du Forum jeunesse et entrepreneuriat vert en Afrique francophone et du Forum sur l'environnement et Salon international des technologies environnementales – Americana. • En 2018-2019, 18 projets ont été réalisés au Québec et à l'international et ont permis de soutenir 60 jeunes impliqués dans la lutte contre les changements climatiques. (Cible 4 non atteinte et cible 5 atteinte et dépassée).
MESURE DE L'INDICATEUR	• Questionnaire d'évaluation et crédits compensatoires de carbone : Compilation des résultats obtenus aux questions qui concernent les déplacements et les émissions de gaz à effet de serre. • Fonds vert : Nombre de kiosques, ateliers et interventions en lien avec l'Initiative jeunesse de lutte aux changements climatiques. • Nombre de projets déposés ou développés par LOJIQ appuyés par le Fonds vert.
LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ	• Objectif 2.1 (SGDD) : Appuyer le développement des pratiques et des modèles d'affaires verts et responsables. (Incontournable [non obligatoire]) • Objectif 2.2 (SGDD) : Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec. • Objectif 2.4 (SGDD) : Développer et mettre en valeur les compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable. • Objectif 3.2 (SDGG) : Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et pratiques de la société. • Objectif 7.2 (SGDD) : Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de GES. • Résultat recherché 26
MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLES	• Effectuer des recherches sur les fournisseurs de crédits compensatoires de carbone et s'informer sur les différents programmes offerts par chaque fournisseur • Promotion de l'Initiative jeunesse de lutte aux changements climatiques • Développer des projets s'adressant aux clientèles visées

ANNEXE 1
PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Orientation 4 : Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	OBJECTIF ORGANISATIONEL	ACTIONS DU PADD	CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE	INDICATEURS
4.1 Appuyer la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement celles des personnes les plus vulnérables	S.O	• Redéfinir et mettre en valeur le volet persévérance scolaire et le programme insertion socioprofessionnelle	• Maintenir ou augmenter le nombre de projets appuyés en se référant à l'année précédente (année zéro : 31 mars 2017) • Maintenir ou augmenter le nombre de projets appuyés en se référant à l'année précédente (année zéro : 31 mars 2017) • 3 activités par année • 12 nouvelles par année • Accroître le nombre de participants appuyés en se référant à l'année précédente (année zéro : 31 mars 2017)	• Nombre de projets en insertion socio-professionnelle • Nombre de projets en persévérance scolaire • Nombre d'activités de promotion • Nombre de nouvelles diffusées sur le site de LOJIQ • Nombre de participants soutenus par le programme Québec volontaire

ANNEXE 1
PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)	• Insertion socioprofessionnelle : 5 groupes de jeunes accompagnés d'un ou deux accompagnateurs ont participé au programme insertion socioprofessionnelle (total : 41 jeunes et 10 accompagnateurs) (Cible 1 atteinte) • Persévérance scolaire : 6 groupes de jeunes qui sont à risque de décrochage scolaire accompagnés d'un ou deux accompagnateurs ont participé à un séjour à l'international, au Québec ou au Canada. Ces projets qui ont pour but d'encourager les jeunes à rester aux études. (total : 57 participants et accompagnateurs) (Cible 2 atteinte) • Activités de promotion : Une activité de promotion, kiosque dans le cadre du congrès du RJCEQ, a eu lieu en 2018 (Cible 3 non atteinte) • Publication sur notre site Internet : 1 nouvelle a été publiée sur notre site, concernant le projet d'insertion autochtone ITUM "Ma première chance" Ushkat Nittatusseum (cible 4 non atteinte) • Québec volontaire : Le programme a été lancé durant l'année financière 2018 mais les premières participations ont été mises en place à partir du 1er avril 2019; elles figureront donc sur le rapport de l'année prochaine (Cible 5 non atteinte)
MESURE DE L'INDICATEUR	• Insertion socioprofessionnelle : Nombre de projets déposés par nos partenaires ou développés par LOJIQ. Statistiques compilées dans notre portail • Persévérance scolaire : Nombre de projets déposés par nos partenaires ou développés par LOJIQ. Statistiques compilées dans notre portail • Activités de promotion : Nombre de kiosques, ateliers ou interventions de LOJIQ pour promouvoir le soutien de LOJIQ pour les projets de persévérance scolaire et d'insertion socioprofessionnelle • Publication sur notre site Internet : Compilation du nombre d'articles publiés sur notre site Internet du 1er avril 2018 au 31 mars 2019. • Québec volontaire : Nombre de projets et de participants soutenus.
LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ	• Aucun autre objectif associé. Résultat recherché 38
MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLES	• Développer des projets pilotes avec des partenaires au Québec et à l'international. • Réflexion sur la mise en place du programme Québec Volontaire (clientèle cible, types de projet, financement octroyé)

ANNEXE 1
PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Orientation 6 : Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL	OBJECTIF ORGANISATIONEL	ACTIONS DU PADD	CIBLES(S) DE L'ACTION ET ÉCHÉANCE	INDICATEURS
6.3 Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités	S.O	• Développer des projets qui traitent de la participation citoyenne et qui sont en lien avec des thèmes prioritaires de la nouvelle Politique québécoise de la jeunesse : l'engagement civique, les comportements écoresponsables, les relations intergénérationnelles et interculturelles, la pratique d'activités culturelles, l'accès aux lieux décisionnels, l'engagement bénévole et volontaire et l'économie sociale et solidaire • Encourager les membres actifs de la Fondation LOJIQ à s'impliquer dans les activités de la Fondation	• Maintenir ou augmenter le nombre de projets d'une année à l'autre (année zéro : 31 mars 2017) • Accroître le taux de membres actifs de la Fondation d'une année à l'autre (année zéro : 31 mars 2017)	• Nombre de projets développés • Taux de membres actifs de la Fondation LOJIQ

ANNEXE 1
PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉSULTATS OBTENUS ET CIBLE(S)	• Projets développés en engagement citoyen : 186 participants répartis dans 52 projets réalisés au Québec, au Canada et à l'international, dont les thèmes principaux sont la lutte aux discours haineux en ligne, l'économie sociale, les enjeux climatiques, le développement durable et l'implication des jeunes au sein de leur ville. (Cible 1 atteinte) • Membres actifs de la Fondation LOJIQ : 1831 membres actifs parmi les 4686 membres de la Fondation (39 %). (Cible 2 non atteinte)
MESURE DE L'INDICATEUR	• Projets développés en engagement citoyen : Nombre de projets développés par les chargés de projets de LOJIQ et le nombre de jeunes qui ont pu bénéficier de ce soutien. Informations collectées dans le portail de LOJIQ. • Membres actifs de la Fondation LOJIQ : Nombre de jeunes ayant démontré leur intérêt à s'impliquer dans la Fondation de LOJIQ lors de leur adhésion à la Fondation
LIENS AVEC LES OBJECTIFS ET RÉSULTAT RECHERCHÉ	• Objectif 1.3 (SGDD) : Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre de politiques et de mesures gouvernementales. • Objectif 6.2 (SGDD) : Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires. (incontournable [non obligatoire]) • Résultat recherché 50
MANIÈRE DE CONTRIBUER ET CIBLES	• Sensibiliser les chargés de projets sur les thèmes prioritaires en matière de participation citoyenne • Offrir le choix aux jeunes qui ont reçu un soutien financier de LOJIQ de s'impliquer au sein de la Fondation et de participer à l'assemblée annuelle de la Fondation

ANNEXE 2
GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 $ ET PLUS, CONCLUS ENTRE LE 1er AVRIL 2018 ET LE 31 MARS 2019

	NOMBRE	VALEUR
Contrat de service avec une personne physique [1]	0	0$
Contrat de service avec un contractant autre qu'une personne physique [2]	3	150 836,61$
TOTAL DES CONTRATS DE SERVICE	**3**	**150 836,61$**

[1] Personne physique qu'elle soit dans les affaires ou non.
[2] Inclut les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

ANNEXE 2
GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF LOJIQ POUR LA PÉRIODE DU 1er AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019

CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉ.	TOTAL HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMBLOYÉS AU 31 MARS 2019
1. Personnel d'encadrement	10 633	0	10 633	6
2. Personnel professionnel	33 862	325	34 187	20
3. Personnel infirmier				
4. Personnel enseignant				
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	29 627	232	29 909	16
6. Agent de la paix				
7. Ouvrier, personnel d'entretien et de service				
8. Étudiants et stagiaires				
TOTAL DES HEURES	**74 172**	**557**	**74 729**	**42**
Total en ETC (nombre d'heures/1827)	40,60	0,30	40,90	42

Total des heures rémunérées de l'ensemble des Offices

À titre indicatif, il est suggéré de présenter une conversion des heures en ETC. Cette conversion s'effectue en divisant le nombre d'heures par 1827. À des fins de calcul, nous avons inventorié 261 jours de 7 heures entre le 1er avril 2018 et le 31 mars 2019.

ANNEXE 3
BILAN DE LA DIFFUSION DE L'INFORMATION ET DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Bilan de l'application du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Dans la volonté du gouvernement du Québec d'offrir plus de transparence aux citoyens, le Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels a été mis à jour le 1er avril 2015.
LOJIQ – Les Offices jeunesse internationaux du Québec, a le devoir de diffuser, sur son site Web, certains renseignements et d'offrir un accès direct à différents documents prescrits par ce Règlement (chapitre A 2.1, r.2), en vertu de l'article 3 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) à laquelle il est assujetti. Il doit également attester de la diffusion de ces documents par l'entremise d'un bilan inséré à même son rapport annuel d'activité.

Consultation des renseignements relatifs aux dépenses

Le Règlement oblige LOJIQ à diffuser des renseignements liés aux frais de déplacement et de fonction, aux véhicules de fonction ainsi qu'aux dépenses :

- **de formation**
- **de participation à des colloques et congrès**
- **de réception**
- **d'accueil**
- **de publicité**
- **de promotion**
- **de télécommunication mobile**
- **et de location d'espaces.**

Ces renseignements sont disponibles dans la section Accès à l'information du site de LOJIQ, qui est accessible à partir de la page d'accueil.

Indemnités, allocations et salaires annuels des titulaires d'un emploi supérieur

Le Règlement oblige LOJIQ à faire connaitre les indemnités, les allocations et le salaire annuel de son dirigeant, titulaire d'un emploi supérieur.
Ces renseignements sont accessibles sur le site du ministère du Conseil exécutif et sont accessibles à partir d'un lien dans la section Accès à l'information du site de LOJIQ.

ANNEXE 3
BILAN DE LA DIFFUSION DE L'INFORMATION ET DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Engagements financiers et contrats

En vertu du paragraphe 14 de l'article 4 du Règlement, LOJIQ doit diffuser la liste des engagements financiers transmis au Contrôleur des finances de 25 000 $ et plus pris au cours du mois et devant faire l'objet d'une vérification par la Commission de l'administration publique de l'Assemblée nationale. La diffusion de ces contrats s'inscrit dans l'objectif du gouvernement du Québec de rendre compte de façon plus transparente des processus d'attribution de contrats, de la bonne utilisation des fonds publics ainsi que du traitement équitable des concurrents.
Les contrats de LOJIQ sont diffusés conformément à la Loi sur les contrats des organismes publics et sont accessibles via le Système électronique d'appels d'offres du gouvernement du Québec à partir d'un lien disponible dans la section Accès à l'information du site de LOJIQ.

Demande d'accès à des renseignements personnels

La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels reconnait aux citoyens le droit d'accès aux renseignements personnels qui les concernent et la correction de ces renseignements s'ils sont inexacts, incomplets ou équivoques, ou si leur collecte, leur communication ou leur conservation ne sont pas autorisées par la Loi. Ceux-ci peuvent adresser une demande par la poste, par téléphone ou par courriel à l'organisme.
Les coordonnées de la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels de LOJIQ sont disponibles dans la section Accès à l'information du site de LOJIQ.

Demande d'accès à un document

En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, il est possible d'accéder à un document d'un organisme qui n'est pas disponible sur son site Web ou à toute autre information visée par la Loi.
Depuis le 1er avril 2015, il est également possible de prendre connaissance des décisions et documents transmis dans le cadre des demandes d'accès. Les demandes d'accès à l'information adressées à LOJIQ sont répertoriées dans la section Accès à l'information du site de LOJIQ

DÉCISIONS ET DOCUMENTS TRANSMIS DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE D'ACCÈS				
DATE DE LA DEMANDE	OBJET DE LA DEMANDE	DATE DE TRANSMISSION DES DOCUMENTS	DATE DE DIFFUSION	DOCUMENTS TRANSMIS
2018-08-09	Information relative à des salaires de 100000 $ et plus au sein des offices	2018-08-13	2018-08-13	Anonymisé de décision
2018-11-08	Information à propos du projet avec Hub Créatif Lune rouge	2018-11-08	2018-11-12	Anonymisé de décision

ANNEXE 4
EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

LOJIQ doit faire état de l'application de la politique linguistique institutionnelle qu'il a élaborée depuis l'adoption, en mars 2011, de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration.
La Politique linguistique adoptée par LOJIQ est celle du ministère des Relations internationale et de la Francophonie, mise sur pied en juillet 2006.
Les tableaux qui suivent résument les principales réalisations de LOJIQ en matière d'emploi et de qualité de la langue française.

ANNEXE 4
EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

COMITÉ PERMANENT ET MANDATAIRE	
Avez-vous un mandataire?	Oui
Au cours de l'exercice, avez-vous fait des activités pour faire connaître votre mandataire et son rôle?	Non
Votre organisation compte-t-elle moins de 50 employés?	Oui
Avez-vous un comité permanent?	Non
Combien y a-t-il eu de rencontres du comité permanent au cours de l'exercice?	Aucune
Au cours de l'exercice, avez-vous fait des activités pour faire connaître votre comité permanent?	Non

ÉTAPES DE L'ÉLABORATION OU DE L'APPROBATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE	
Où en êtes-vous dans l'élaboration ou l'approbation de votre politique linguistique institutionnelle?	À l'étape 6
1. Projet en élaboration	
2. Projet soumis pour commentaires à l'Office	
3. Projet soumis pour un avis officiel de l'Office	
4. Avis officiel de l'Office reçu	
5. Politique linguistique institutionnelle approuvée par le sous-ministre ou le dirigeant	
6. Politique linguistique institutionnelle approuvée transmise à l'Office	
Date d'approbation de la politique linguistique institutionnelle par le sous-ministre ou le dirigeant	11 mai 2016

IMPLANTATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE ADOPTÉE APRÈS MARS 2011	
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle?	Oui
Si oui, lesquelles?	Information de l'équipe des communications et de la direction
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour assurer la formation du personnel sur l'application de votre politique linguistique institutionnelle?	Oui
Si oui, lesquelles?	Session d'information aux TI et département des communications
Si vous n'avez pas pris de mesures pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle ou pour assurer la formation du personnel,	
— prévoyez-vous des activités de diffusion au cours du prochain exercice?	
— prévoyez-vous des activités de formation au cours du prochain exercice?	

L'ÉQUIPE LOJIQ



— L'équipe de Montréal



— L'équipe de Québec

Merci à toutes celles et ceux qui mettent l'épaule à la roue afin de propulser LOJIQ toujours plus loin.

Sans leur contibution, leur volonté, leur énergie, leur inspiration et leurs idées, la mission de LOJIQ ne pourrait être menée à bien.

Saluons donc le dévouement, la constance et la créativité qui unissent les membres de l'équipe à cette cause et qui permet d'ouvrir le monde à notre jeunesse !

0

Scannez les codes QR pour accéder à nos contenus intéractifs

1

PDF
Bilan des célébrations
du 50e anniversaire de l'OFQJ

2

Capsule vidéo
Regards croisés
sur la jeunesse franco-québécoise

3

Conférence de presse
Annonce de François Legault :
une enveloppe de 4,5 M$
pour propulser
l'entreprenariat jeunesse

4

Page internet
Air Canada partenaire
de la Fondation LOJIQ

5

Téléjournal Radio-Canada
Entrevue de Dany Laferrière
et Robert Charlebois lors du
gala-bénéfice de l'amitié et de
l'exellence franco-québécoises

6

Capsule vidéo
50e OFQJ : retour sur les meilleurs
moments des entrevues
des anciens participants

7

Facebook en direct
Revivez la globalité du lancement
officiel de Québec Volontaire

8

Capsule vidéo
Les meilleurs moments du lancement
officiel de Québec Volontaire

9

YouTube
Consultez le compte YouTube de
LOJIQ pour visionner l'ensemble
des capsules vidéos produites par la
direction des communications

VERSION NUMÉRIQUE DU RAPPORT ANNUEL

Titre : Rapport annuel 2018-2019 - Les Offices jeunesse internationaux du Québec

Tirage : 50 copies
ISBN Imprimé : 978-2-550-84848-0
ISBN PDF : 978-2-550-84839-4
Déposé à l'Assemblée nationale du Québec
Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Les Offices jeunesse internationaux du Québec

Office franco-québécois pour la jeunesse
Office Québec-Monde pour la jeunesse

Office Franco-Québécois pour la Jeunesse

Office Québec-Monde pour la jeunesse

Fondation

Les Offices jeunesse internationaux du Québec

Office franco-québécois pour la jeunesse
Office Québec-Monde pour la jeunesse

CONTACTEZ-NOUS !

514 873-4255
1 800 465-4255
info@lojiq.org

Bureau de Montréal
934, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (QC) H2L 2E9

Bureau de Québec
200, chemin Sainte-Foy, bur. 1.20
Québec (QC) G1R 1T3



RETROUVEZ NOS OPPORTUNITÉS

en ligne lojiq.org

sur nos réseaux sociaux

Imprimé sur du papier recyclé, fabriqué au Québec - septembre 2019.

Office Franco-Québécois pour la jeunesse

Fondation lojiq

Québec